Le Monde

Le Monde Radio-Télévision

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15674 – 7 F — DIMANCHE 18 - LUNDI 19 JUIN 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'armée russe donne l'assaut pour libérer les otages de Boudennovsk

LES FORCES RUSSES ont lancé, samedi 17 juin à l'aube, un premier assaut sur l'hôpital de la ville russe de Boudennovsk, où des indépendantistes tchétchènes retenaient en otage plus d'un millier de personnes. Deux cents otages auraient été libérés mais en fin de matinée, le commando tchétchène était toujours maître des lieux. Si aucun bilan des victimes de ce raid n'a été donné, on sait que plus de cent personnes ont déjà péri lors de l'attaque perpétrée, mercredi, par les hommes du chef militaire tchétchène, Chamil Bassaev.

Ce dernier a refusé toutes les propositions russes, comme la mise à sa disposition d'un hélicoptère pour quitter l'hôpital. Opposant aussi une fin de non-recevoir à une offre d'argent, il continue à exiger l'ouverture de négociations sur l'arrêt des hostilités en Tchétchénie.

A Moscou, on ne semble aucunement disposé à répondre positivement à cette exigence. Vendredi soir, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, s'était ainsi prononcé pour *« une solution de force le plus vite possible »*.

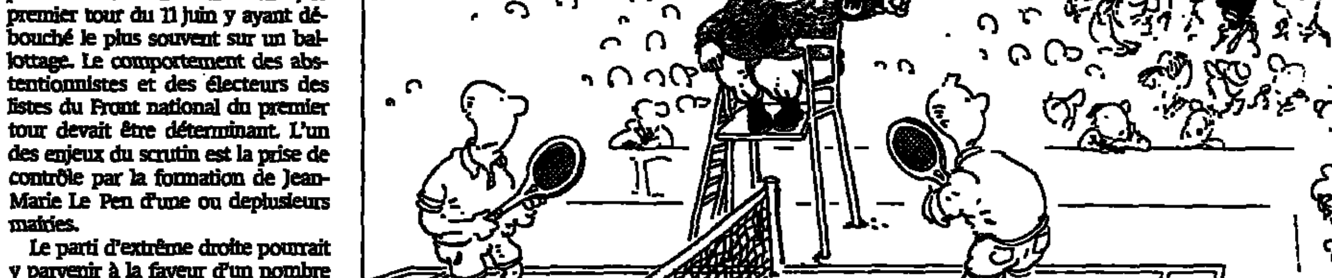
Lire page 2 et notre éditorial page 12

L'extrême droite est prête à défier la loi pour appliquer la « préférence nationale »

Le parti de Jean-Marie Le Pen espère conquérir plusieurs municipalités

LE SECOND TOUR des élections municipales, dimanche 18 juin, devait assurer l'élection des conseils de la plus grande partie des villes de plus de trente mille habitants, le premier tour du 11 juin y ayant débouché le plus souvent sur un ballottage. Le comportement des abstentionnistes et des électeurs des listes du Front national du premier tour devait être déterminant. L'un des enjeux du scrutin est la prise de contrôle par la formation de Jean-Marie Le Pen d'une ou deplusieurs mairies.

Le parti d'extrême droite pourrait y parvenir à la faveur d'un nombre inhabituel de « triangulaires ». Dans un entretien accordé au *Monde*, Bruno Mégret, délégué général du Front national, candidat à la mairie de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, indique qu'il a l'intention de mettre fin à ce qu'il appelle la *« préférence étrangère larvée »*, tout en précisant que, dans le cadre de la loi, la *« préférence nationale »* ne peut elle-même *« s'exercer que de façon*



larvée ». Avec cette *« préférence nationale »*, le second axe principal du programme municipal de l'extrême droite est la sécurité. S'ils obtiennent des mairies, les lepénistes se disent prêts à affronter la justice pour appliquer leur politique. Il y aura des *« bras de fer avec l'Etat »*, nous a déclaré Franck Timmermans, membre du bureau politique du FN. En dehors du défi démocratique que constitue la menace du Front national, le scrutin semblait très ouvert. Parmi les villes-symboles, Marseille pouvait passer à droite, tandis que la gauche parisienne pouvait espérer prendre plusieurs arrondissements.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 12

Le collectif budgétaire prévoit 15 milliards de francs contre le chômage

QUINZE MILLIARDS de francs seulement : c'est le montant des crédits que la situation budgétaire de l'Etat permet au gouvernement d'affecter, dès cette année, à la lutte contre le chômage et l'exclusion. Comme prévu, le collectif budgétaire revoit à la baisse les projets de mesures contre le chômage. Le projet de loi de finances rectificative qu'Alain Juppé se prépare à rendre public le 22 juin prévoit de financer allègements de charges et mise en œuvre de programmes de construction par une hausse du taux supérieur de TVA et par une surtaxe sur l'impôt sur les grandes fortunes. L'idée d'augmenter les taxes sur les tabacs ne semble pas devoir être retenue. Le financement de la future allocation de grande dépendance est renvoyé au budget de 1996.

Lire page 5

Barbara Brecht au secours de son père

CONTROVERSÉE, attaquée, considérée par certains critiques comme *« nulle, mais à lire absolument »*, la biographie-fleuve – 877 pages – que l'Américain John Fuegi a consacrée à Bertolt Brecht, sous le titre *Brecht et Cie*, avait fait l'objet d'une attention mondiale depuis sa parution en Grande-Bretagne au cours de l'été 1994, mais pas encore d'une attaque en justice. Voilà qui est fait. C'est à Paris, en effet, que la fille du dramaturge assigne John Fuegi, ainsi que son éditeur Fayard. Le portrait de Brecht qui est tracé dans ce livre est, il est vrai, pour le moins inattendu. Non content d'être décrit comme un « macho », un obsédé sexuel, un marxiste et un théoricien douteux, ce Brecht révisé est supposé n'avoir pas même écrit ses pièces, lesquelles seraient, à en croire John Fuegi, le fruit de l'exploitation de femmes et de maîtresses, spoliées de leur création comme de leurs droits. En outre, Fuegi n'hésite pas à évoquer Hitler et Staline pour stigmatiser le mépris des hommes et l'antisémitisme qu'il prête à Brecht (*Le Monde* du 28 avril et du 10 mai).

Les arguments de ce spécialiste, puisés, entre autres, dans le fonds d'archives Brecht de l'université Harvard et dans sa correspondance, ont rarement été réfutés de façon convaincante. Mais Barbara Brecht, défendue par Mᵉ Catherine Postel-Vinay, pense pouvoir mettre en évidence le truquage de citations auquel se serait livré John Fuegi. L'un des exemples porte sur les propos rapportés par l'auteur de *Brecht et Cie* pour établir l'antisémitisme de Bertolt Brecht. *« A en croire l'acteur Leopold Lindtberg,* écrit John Fuegi, *Brecht lui aurait dit : " Les juifs ont eu leurs six millions de morts, qu'ils nous laissent un peu tranquilles maintenant". »*

En réalité, la version originale de l'entretien avec Brecht, telle que Leopold Lindtberg l'a écrite, et qui est parue, en 1972, dans le quotidien suisse *Neue Zürcher Zeitung*, est celle-ci : *« ... Nous parlions des difficultés que rencontraient les milliers de juifs libérés des camps de concentration, dont personne ne voulait s'occuper, qui, pour les Alliés et la population des territoires occupés, n'étaient qu'une charge et à qui on interdisait même l'accès à la Palestine. Vis-à-vis d'eux, disait-il, on prend à peu près l'attitude suivante : " Les juifs ont eu leurs six millions de morts, qu'ils nous fichent la paix maintenant". »*

Barbara Brecht réclame à l'auteur et à l'éditeur l'insertion, dans la presse et dans tous les exemplaires actuellement diffusés ou vendus, d'un communiqué énonçant les motifs d'une éventuelle condamnation, ainsi que 500 000 francs à titre de dommages et intérêts. L'affaire sera vraisemblablement jugée à l'automne.

Nicolas Weill

Les Christos emballent le Reichstag

ILS SE SONT rencontrés à Paris à la fin des années 50, ont installé leur atelier à New York, et couvrent le monde de créations aussi monumentales qu'éphémères, aussi incongrues que fracassantes. Christo, artiste bulgare naturalisé américain, et Jeanne-Claude, ont imaginé d'emballer le Reichstag de Berlin, le recouvrir de 100 000 mètres carrés de tissu argenté et le ficeler avec des cordes bleues. Le projet, qui a demandé vingt-deux ans pour aboutir, verra le jour, pour deux semaines à peine, le 23 juin, devenant le symbole furtif d'une Allemagne réunifiée et d'une ville qui va redevenir capitale.



CHRISTO ET JEANNE-CLAUDE

Entre-temps, les Christos, comme ils aiment être appelés, ont mené à bien d'autres réalisations monumentales qui ont forgé leur réputation d'« emballeurs ». Ils ont barré une vallée entière du Colorado d'un rideau rouge, habillé de rose des îles de Floride, ont ficelé le Pont-Neuf à Paris... Ces artistes travaillent comme des architectes, et conservent leur totale liberté en finançant des projets qui se chiffrent en millions de dollars, avec la vente des études préliminaires, dessins, collages, lithographies, maquettes. Leur ambition est aussi folle que leurs sculptures sont temporaires : *« Lancer un défi à l'idée d'immortalité. »*

Lire page 18

■ Lundi dans « Le Monde »

Les résultats détaillés des élections municipales seront publiés dans nos éditions de lundi 19 juin, datées 20 juin. p. 22

■ Les forces bosniaques à l'offensive

L'armée gouvernementale bosniaque cherche à reprendre aux Serbes le contrôle des voies d'accès à Sarajevo. p. 3

■ Les formes du métissage culturel

La XVIIᵉ Conférence Marc Bloch, prononcée par Natalie Zemon Davis, professeur d'histoire moderne à l'université de Princeton, se présente comme une méditation historique sur le métissage culturel. p. 11

■ La course automobile a cent ans

Alors qu'on assiste ce week-end à la renaissance des 24 Heures du Mans, la course automobile fête son centenaire : les 11 et 13 juin 1895 se déroulait la première compétition, Paris-Bordeaux-Paris. pp. 10 et 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0618 - 7,00 F



Malaise euro-américain au G 7

HALIFAX
de nos envoyés spéciaux

L'arrivée du président russe Boris Eltsine à Halifax, vendredi 16 juin, pour rejoindre à l'heure du dîner les chefs d'Etat et de gouvernement des sept « majors » du monde industrialisé, a recentré les discussions du G 7 sur les questions plus politiques. Malgré la crise tchétchène, l'heure n'était pas pour les pays occidentaux à placer la Russie au banc des accusés, mais une fois encore de faire appel à son devoir de responsabilité. Les discussions économiques et monétaires, qui ont donné lieu à la publication d'un communiqué, n'avaient pas vraiment permis, quant à elles, de voir émerger des solutions nouvelles.

Les sommets du G 7, c'est entendu, ne sont pas faits pour prendre des décisions ; ils sont d'abord un forum de consultations entre les dirigeants des sept plus grands pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon), qui se considèrent, à juste titre, comme des alliés très proches. De ce point de vue, le sommet d'Halifax n'a pas dérogé à la règle. Pourtant, cette fois, l'optimisme de façade, conforme à la tradition, laisse une impression de malaise.

Hormis l'adoption de principe d'un programme – préparé à l'avance – destiné à lutter contre les crises financières les plus aiguës, du type de celle qu'a traversée le Mexique à la fin de l'année 1994, les conversations de Halifax n'ont pas débouché sur grand-chose. Elles n'ont notamment pas permis de rapprocher les points de vue entre Américains et Européens, qui entretiennent des litiges de plus en plus nombreux, pas plus qu'elles n'ont fait progresser le différend commercial entre les Etats-Unis et le Japon.

De part et d'autre de l'Atlantique, les contentieux économiques s'accumulent. Ils vont du dollar, dont la sous-évaluation pénalise les exportateurs du Vieux Continent, mettant en péril la stabilité monétaire en Europe et ébranlant le marché unique, aux querelles commerciales et à l'aide au tiers-monde. Le chapitre politique enregistre aussi quelques débâcles : absence américaine en Bosnie, incapacité à s'entendre sur la redistribution des rôles en matière de défense (la constitution du pilier européen de l'OTAN), entre autres.

La permanence de ces difficultés n'empêche pas la qualité de l'ambiance euro-américaine. Ce G 7 s'est déroulé dans un climat convivial. Pas d'acrimonie, des échanges de vues directs, sans que personne s'offusque du franc parler de tel ou tel : on est vraiment entre amis. Mais ce n'en est que plus troublant. Car cette impuissance durable à aller de l'avant, masquée par la chaleur du dialogue, est porteuse de dangers : l'accumulation des points de tension pourrait déboucher sur une crise euro-américaine.

L'une des particularités de la situation, qui la rend un peu désespérante, est que, sur certains points au moins, le compromis, même entre gens de bonne compagnie, peut paraître difficile. Prenons l'exemple du dollar. Les Européens pestent légitimement contre sa chute, mais les Américains ont beau jeu de faire valoir que le billet vert, par rapport au dollar canadien, au peso mexicain ou à d'autres devises du continent américain, reste dangereusement fort pour l'équilibre de leur commerce extérieur.

Ailleurs, quand il s'agit par exemple de l'aide aux pays en voie de développement, quelle que soit la bonne volonté de l'administration Clinton, le débat se heurte aux positions de principe de la nouvelle majorité républicaine au Congrès, constituée d'idéologues et non d'hommes de compromis. Face aux positions des Newt Gingrich et autres Jesse Helms, la ligne de fracture euro-américaine paraît d'autant plus dangereuse qu'elle devient d'ordre culturel.

Alain Frachon et Philippe Lemaître

Lire nos informations page 2

COMBATS Après s'être lancées samedi 17 juin, à l'aube, à l'assaut de l'hôpital de Boudennovsk dans lequel une centaine d'indépendantistes tchétchènes détenaient depuis trois jours plus d'un millier d'otages, les forces russes avaient libéré, dans un premier temps, quelque deux cents personnes. Les combats ont fait de nombreux blessés – voire plusieurs morts – de part et d'autre. Un cessez-le-feu précaire a été instauré dans la matinée. ● A HALIFAX où ils étaient réunis en sommet, les leaders des sept principaux pays industrialisés que Boris Eltsine a rejoints vendredi soir, ont évité toute condamnation de la Russie à propos des sanglants événements de Tchétchénie. ● LES SEPT, qui avaient évoqué les dossiers économiques du moment, se sont entretenus avec le président russe de la possibilité de tenir, en 1996 à Moscou, un sommet sur les questions de sécurité nucléaire.

Les forces russes tentent de mettre fin à la prise d'otages de Boudennovsk

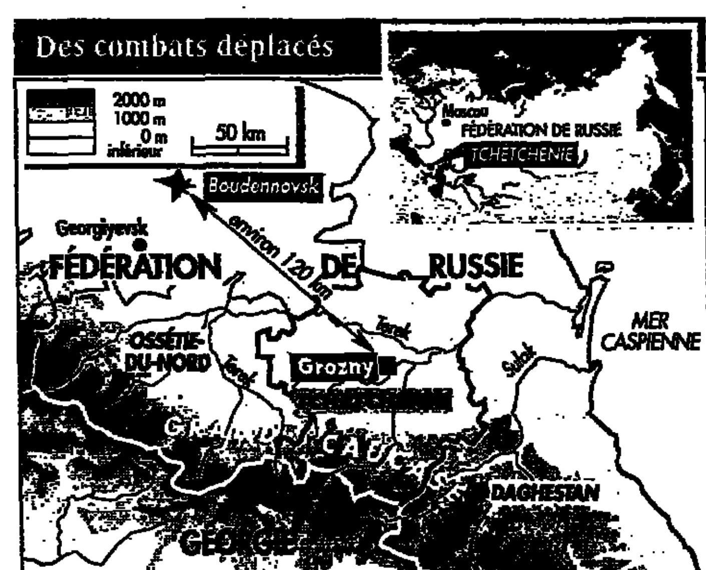
Après un premier assaut, deux cents personnes retenues par des combattants tchétchènes ont été libérées, mais la population de la ville redoute un bain de sang. Le président Boris Eltsine, invité du G7 à Halifax, a bénéficié de la « compréhension » des Occidentaux

BOUDENNOVSK
(sud de la Russie)
de notre envoyé spécial

Peu avant l'aube, samedi 17 juin, les forces russes sont passées à l'assaut pour faire ce que Sergueï Kovalev, le commissaire russe aux droits de l'homme naïvement arrivé sur place pour négocier, a appelé une *« stupidité sanglante »*. Appuyées par des blindés, des tirs de canon, les troupes spéciales de Moscou ont avancé vers l'hôpital de Boudennovsk, où une centaine de combattants indépendantistes tchétchènes tiennent en otage plusieurs centaines de personnes. Une heure après, l'agence Itar-Tass annonçait triomphalement que l'assaut était fini, sans faire état de pertes, même si les détonations continuaient de résonner.

Quelques heures plus tard les tirs se faisaient toujours entendre et les forces russes n'avaient libéré qu'une centaine de personnes retenues dans deux petites dépendances de l'hôpital, tandis que les Tchétchènes étaient toujours retranchés dans le bâtiment central où se trouvent encore des centaines d'otages. Il y avait déjà des blessés des deux côtés, un blindé russe en feu et sûrement des morts. Autour de l'hôpital ce n'était qu'un ballet de blindés, des rafales de kalachnikov, des tirs de canon, des passages d'ambulances survolées par des hélicoptères de combat, et les Russes amenaient encore des renforts.

En fin de matinée, l'agence Itar-Tass rapportait que les Tchétchènes se servaient des otages comme boucliers humains, que la situation était *« compliquée »*. Une sorte de cessez-le-feu temporaire était déclaré pour des pourparlers, peut-être afin de faire sortir les femmes et les enfants retenus. Des députés de Moscou, dont l'ultranationaliste Jirinovski, sont arrivés pour négocier. Bref, les choses ne se passaient pas aussi bien qu'annoncé et l'assaut était momentanément suspendu. Mais personne ne doute pourtant que les forces de sécurité russes feront ce que le ministre de la défense Pavel Gratchev a approuvé : *« En finir le plus vite possible avec les bandits. »* Et ce quel que puisse être le coût en vies humaines. Les forces russes n'ont en effet pas hésité à partir à l'attaque avec des blindés, à tirer au canon, à la mitrailleuse lourde sur l'hôpital pour aller *« secourir »* les otages.



Avec plus de résignation et d'inquiétude que de colère, les parents des otages se sont rassemblés près de l'hôpital, dont l'accès est défendu par un cordon de soldats russes. *« Ma fille Natacha qui a dix-huit ans et qui est enceinte de cinq mois est parmi les otages. Elle travaillait au laboratoire »*, dit Valia Gueikina. Elle en veut aux autorités *« qui n'ont pas tout fait pour négocier avec les Tchétchènes de l'hôpital »*. *« Les autorités de Moscou ne sont pas venues. Eltsine est même parti* [au sommet d'Halifax], dit-elle. *Ils sont fous, Gratchev, Eltsine. »* *« C'est mon enfant qui est là-dedans, pas le leur »*, lançait un autre parent.

Depuis la veille, la population de Boudennovsk, particulièrement les parents des otages, s'inquiétait des *« plans »* des autorités pour sortir de la crise. Ils s'inquiétaient aussi que des blindés soient massés autour de l'hôpital. Vendredi, ils s'étaient rassemblés devant la milice pour manifester. Armé d'un mégaphone, le vice-premier ministre russe, Nikolaï Egorov, avait tenté de les rassurer. Toutes les demandes des terroristes tchétchènes avaient été acceptées, ou presque, disait-il.

« ENFER »

Les preneurs d'otages avaient cependant une revendication principale que les autorités russes ne semblent pas prêtes à satisfaire : le retrait des troupes russes de Tchétchénie. Ces drôles de *« criminels »* refusaient l'argent (*« n'importe quelle somme »*), et même un avion pour partir où bon leur semblait. Les négociations ne progressaient pas, malgré la proposition de M. Egorov : Moscou acceptait de retirer mille de ses soldats de Tchétchénie pour chaque millier de Tchétchènes qui déposeraient les armes. Comme les soldats russes en Tchétchénie sont des dizaines de milliers contre quelques milliers de Tchétchènes en armes, la proposition a dû faire rire les preneurs d'otages, eux-mêmes encerclés dans l'hôpital par des dizaines de blindés et des centaines de soldats.

Boudennovsk se préparait donc à un deuxième carnage avant même d'avoir enterré tous les morts du premier. Avant de se retrancher dans l'hôpital, les combattants tchétchènes, qui disent avoir agi sans ordre de leur président Djokhar Doudaev, ont semé la mort et la terreur dans la ville. Aux bains publics, transformés en morgue, il y avait encore des dizaines de cadavres. Au cimetière, on enterrait, vendredi, plus d'une soixantaine de victimes, des civils pour la plupart. Le bilan des premiers affrontements se monte à près d'une centaine de morts, et autant de blessés.

Les femmes en deuil s'en sont prises au chef de l'administration locale au pouvoir, qui a fait la guerre en Tchétchénie et n'a pas su les protéger. A Boudennovsk, la Russie *« brûlait en enfer »* comme l'avaient promis les indépendantistes tchétchènes après avoir perdu, il y a une semaine, leur dernier bastion dans les montagnes. La guerre du Caucase a touché la Fédération de Russie. La région s'est couverte de barricades, de policiers, de soldats, de civils transformés en miliciens armés de fusils de chasse, de barrages de contrôles. Boudennovsk aux rues quasi désertes, sillonnées par des blindés, des voitures de police et des ambulances, attendait que l'affaire se termine comme elle avait commencé : dans un bain de sang.

Jean-Baptiste Naudet

Chamil Bassaev l'inflexible

CHAMIL BASSAEV, le chef du commando tchétchène qui détient, depuis mercredi 14 juin, plus de mille personnes à l'intérieur de l'hôpital de Boudennovsk, a-t-il agi, comme il le prétend, sans l'aval du président Doudaev, a-t-il été manipulé par les Russes ou n'est-il qu'un combattant désespéré n'ayant plus rien à perdre ?

A trente ans, ce jeune chef militaire, prénommé Chamil comme le héros malheureux de la lutte contre l'envahisseur russe au XIXe siècle, jouit du respect unanime des siens pour avoir brillamment commandé, en 1992 et 1993, le *« bataillon tchétchène »*, venu prêter main-forte aux indépendantistes abkhazes, dans leur lutte contre les Géorgiens. A l'époque, les militaires russes, ravis de voir l'insolente Géorgie mise au pas, n'avaient qu'à se féliciter de ce *« bataillon tchétchène »* et de son commandant.

« POUSSÉ AU TERRORISME »

Fidèle au président Doudaev, dont il fut un temps le garde du corps, Chamil Bassaev a, depuis le début de l'intervention de Moscou en Tchétchénie, le 11 décembre 1994, donné bien du fil à retordre aux unités de l'armée russe et son bataillon de guerriers expérimentés est considéré comme l'élite de l'armée tchétchène.

L'air calme et reposé, le numéro trois de la direction tchétchène s'est présenté, jeudi 15 juin, comme l'auteur du coup de force opéré mercredi à Boudennovsk. Lors d'une conférence de presse improvisée dans l'enceinte de l'hôpital, il déclara *« avoir été poussé au terrorisme »* après l'assaut final du fief indépendantiste de Vedeno, le 4 juin, au cours duquel onze membres de sa famille ont péri.

Alors qu'il comptait initialement *« se rendre à Moscou »*, le commando, *« à court d'argent »* pour soudoyer les forces russes *« avides »* rencontrées lors des différents postes de contrôle, dut s'arrêter à Boudennovsk. Selon le vice-ministre russe de l'intérieur, Evgueni Abramov, près de deux cents combattants se trouvaient déjà dans la petite ville, puis ont été rejoints mercredi par une quarantaine de personnes du groupe de Bassaev. Si tel est le cas, la thèse de l'acte désespéré ne tient pas. D'autre part, comment les forces russes ont-elles laissé passer le convoi sans en référer en haut lieu et pourquoi la ville était-elle si peu défendue lorsque les Tchétchènes y ont pénétré ?

Revendiquant *« l'arrêt des hostilités en Tchétchénie »*, l'inflexible Bassaev, prêt à *« mourir dignement »*, a décliné, vendredi, les offres de rançon de la direction russe. Au chef de l'administration locale, chargé de mener les négociations avec le commando et qui proposait, par mesure de rétorsion, de prendre quelques milliers de civils tchétchènes en otage, Bassaev répondit : *« Pourquoi ne pas lâcher une bombe atomique sur la Tchétchénie ? »*

Marie Jégo

Le sommet du G7 débouche sur la création d'un mécanisme d'urgence face aux crises financières

HALIFAX
de nos envoyés spéciaux

La leçon mexicaine a été entendue : n'abordant le dossier de l'emploi qu'en termes de procédure, ne se hasardant guère à traiter les problèmes posés par les fluctuations erratiques sur les marchés des changes – donc le problème d'un dollar sous-évalué –, c'est en matière de gestion des crises que le G7 a le plus progressé, en approuvant, vendredi 16 juin, le dispositif préparé notamment par les experts du Fonds monétaire international (FMI).

Le communiqué économique publié à l'issue du sommet note que *« la prévention des crises est la meilleure stratégie à adopter »*. L'idée est que, si l'on avait découvert trois ou quatre mois plus tôt l'état exact de l'économie mexicaine, il aurait été possible de réagir pour limiter les dégâts et de restreindre le coût du sauvetage. Un système d'alerte renforcé fonctionnera donc sous l'autorité du FMI afin d'identifier à temps les pays qui pratiquent une politique dangereuse et de disposer ainsi d'un délai suffisant pour tenter de les en faire changer. Mais la prévention peut échouer. Ce que prennent alors en compte les marchés, c'est la capacité des gouvernements et des institutions financières internationales à réagir de façon claire et rapide. Pour ce faire, les Sept demandent au FMI de créer un *« mécanisme de financement d'urgence »*. Celui-ci, grâce notamment à un doublement des *« accords généraux d'emprunts »* (les AGE qui passeraient de 17 à 34 milliards de dollars), c'est-à-dire des crédits pouvant être mobilisés auprès des principaux pays industrialisés, disposerait d'un trésor de guerre d'environ 50 milliards de dollars (près de 250 milliards de francs). La question des ventes d'or du FMI a été repoussée à plus tard.

« FLUCTUATIONS PERTURBATRICES... »

La gestion des tensions monétaires *« ordinaires »*, si l'on ose dire, c'est-à-dire des ravages que provoquent sur le commerce, ainsi que sur le niveau d'activité, les variations excessives sur les marchés des changes, n'a pas fait l'objet d'autant de sollicitude, même si, comme le remarque un haut fonctionnaire français, le ton a changé. Le communiqué parle ainsi de *« fluctuations perturbatrices... »* et admet plus loin que la croissance et l'intégration des marchés de capitaux *« ont à la fois ouvert de vastes perspectives et créé de nouveaux risques »*.

Cependant, comme remèdes, les chefs d'Etat et de gouvernement des Sept s'en tiennent aux conclusions de leurs ministres des finances réunis, fin avril, à Washington : ils avaient estimé en substance que les rapports de change devaient s'établir à des niveaux correspondant mieux aux performances respectives des différentes économies. Depuis lors, les autorités politiques estiment que le léger redressement du dollar s'explique par la position ainsi adoptée et par les interventions concertées des banques centrales qui ont suivi. C'est là, à l'évidence, un effort jugé insuffisant par Jacques Chirac, qui a estimé, lors de la conférence de presse tenue à l'issue des discussions économiques, que les entraves au commerce qu'on avait cherché à éliminer, par exemple à l'occasion du cycle de l'Uruguay, *« étaient peu de chose par rapport aux distorsions créées par les variations monétaires »*. *« On accepte un peu facilement cette situation, on a trop tendance à croire qu'on est désarmé... Sur le plan national comme international, on a laissé faire, on a privilégié la spéculation par rapport au travail »*, a ajouté le président de la République. Il s'est dit décidé à ce que, à côté de l'emploi et de l'aide au développement, la lutte contre les fluctuations aberrantes sur les marchés des changes (qu'il qualifie de *« sida de nos économies »*) soit traitée de façon prioritaire par le prochain sommet du G7 qui se tiendra du 27 au 29 juin 1996 à Lyon.

Sur ce sujet, M. Chirac affirme avoir quelques idées. Peut-il s'agir de moyens autres que macroéconomiques, c'est-à-dire de la mise en œuvre de politiques, notamment budgétaires, propres à rassurer les marchés ? Les partenaires de la France semblent convaincus que toute disposition de nature réglementaire ou fiscale (Jacques Delors avait évoqué en 1994 la possibilité d'appliquer une taxe de faible niveau sur les transactions) doit être exclue, que revenir d'une manière ou d'une autre sur l'actuelle liberté de mouvement des capitaux constituerait un recul dommageable pour l'économie mondiale.

Le débat a aussi porté sur l'opportunité de maintenir, voire d'accroître, l'aide aux pays pauvres. Les Sept ont manifesté le souhait de voir la Banque mondiale disposer de moyens suffisants pour aider le tiers-monde, en particulier les pays africains. Les nations riches qui n'ont pas versé leur contribution à l'AID (l'Agence internationale pour le développement, qui est l'opérateur de la Banque mondiale auprès des pays les plus pauvres), au premier rang desquels les Etats-Unis, sont invités à le faire dans les meilleurs délais.

L'emploi demeure la préoccupation première de l'ensemble des pays du G7, même si certains, dont la France, demeurent sensiblement plus touchés que d'autres en dépit de l'actuelle phase de croissance. Les Sept écartent l'idée qu'il puisse y avoir contradiction entre une politique de promotion de l'emploi et la réduction énergique des déficits publics. Celle-ci, affirment-ils, est au contraire indispensable pour que l'argent disponible puisse aller à des investissements productifs, créateurs d'emplois, plutôt qu'au service de la dette. La création d'emplois exige en outre des mesures d'ordre structurel, notamment en matière de formation. M. Chirac entend que ce thème figure au centre des travaux du prochain sommet. Il a été convenu qu'à l'image de la rencontre qui avait eu lieu en 1994 à Detroit, une réunion des ministres des finances et de leurs collègues du travail se tiendrait au printemps, à Paris, pour préparer ce débat.

Alain Frachon et Philippe Lemaitre

Jacques Chirac esquisse une diplomatie très gaullienne envers Moscou et Washington

HALIFAX
de nos envoyés spéciaux

Compréhension et tolérance à l'égard de Boris Eltsine, d'un côté, discrète leçon de morale à l'adresse de l'Amérique, de l'autre : pour sa première grande prestation sur la scène internationale, de Washington à Halifax en passant par New York, Jacques Chirac a développé une approche très gaullienne de la diplomatie française.

Vis-à-vis de la Russie, le ton est empreint de respect et le message d'une immense compréhension : on est dans la tradition gaulliste, jusque dans cette manière d'occulter les violations des droits de l'homme en Tchétchénie. Comme le faisait de Gaulle, Jacques Chirac parle *« de la très grande nation russe »* et du *« très grand peuple russe (...) qu'il ne faut pas sous-estimer »*, encore moins *« humilier »*, parce qu'il traverse aujourd'hui *« une période difficile »*. Le président Eltsine – avec lequel M. Chirac s'est entretenu près d'une heure vendredi soir, en marge du G 7 – ne veut, quant à lui, *« que redresser la situation dans son pays »*.

Le drame tchétchène, *« vieux conflit »* que la France *« regrette »*, s'explique par l'histoire. Dès lors, personne ne s'étonnera si la France, exerçant pour quelques semaines encore la présidence de l'Union européenne (UE), poussera pour que soit signé l'accord intérimaire conclu entre l'UE et la Russie, et un moment gelé pour cause de Tchétchénie. Pour tous ses péchés commis à Grozny, la sainte Russie va bientôt être définitivement absoute.

Même tolérance à l'égard des positions pro-serbes défendues par la Russie dans le conflit bosniaque. Là encore, il suffit de se promener à Moscou ou à Leningrad, il faut en revenir à l'histoire et à la religion, pour mesurer, selon M. Chirac, la solidarité que peut éprouver l'opinion publique russe pour les Serbes : *« On ne peut pas le leur reprocher* – souligne le président – *et Eltsine ne peut pas ne pas en tenir compte. »* Le chef de l'Etat explique que les Russes se sont abstenus de voter la résolution de l'ONU autorisant la création de la Force de réaction rapide (FRR) sans doute parce que les membres du G 7 avaient omis, à tort, jeudi soir, d'associer M. Eltsine à la rédaction de leur communiqué sur la Bosnie. Absolution, donc, là aussi.

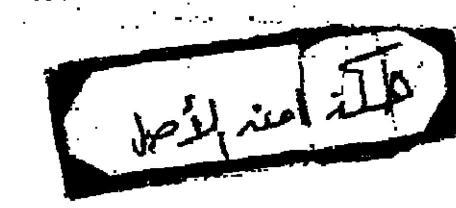
Le ton est plus sévère pour la majorité républicaine au Congrès des Etats-Unis accusée de commettre *« une erreur morale et politique »* quand elle entend réduire la participation des Etats-Unis aux budgets d'aide aux pays les plus pauvres. *« On ne peut pas passer son temps à dire qu'on défend les droits de l'homme et la démocratie »* dans le monde et ne *« pas en tirer les conséquences »* quand il s'agit de venir à l'aide des plus démunis. M. Chirac a laissé transparaître l'inquiétude que lui inspirent les tendances à l'isolationnisme de la majorité républicaine au Congrès.

TON ET GESTUELLE

Si le contact a été *« vigoureux »* – pour reprendre une expression de son entourage – lorsque le chef de l'Etat s'est entretenu à Washington avec les chefs du Congrès, Newt Gingrich et Robert Dole, le courant est, en revanche, très bien passé avec Bill Clinton. Ce dernier n'a cessé d'avoir des mots flatteurs pour le président français et la politique de Paris dans les Balkans.

M. Chirac relève que l'Union européenne et les Etats-Unis sont deux entités d'égale richesse, ou à peu près, mais que la première consacre quelque 30 milliards de dollars à l'aide au développement et les seconds seulement 9 milliards. Le ton et la gestuelle se font très gaulliens – ample mouvement de la main, silhouette un tantinet voûtée – pour lancer que *« l'Union européenne se retrouve ainsi être le premier bailleur de fonds dans le monde, bref qu'elle paye, quand les Etats-Unis veulent assurer [seuls] la responsabilité politique des affaires du monde »*. *« Ça ne peut pas durer »*, dit M. Chirac, convaincu que la nouvelle relation transatlantique en gestation devra se faire autour d'un pilier européen qui, sur la défense, la politique étrangère et l'économie, devra parler sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis.

A. Fr. et Ph. L.



L'armée bosniaque marque des points contre les forces serbes

Les forces gouvernementales ont attaqué plusieurs voies d'accès à Sarajevo sous contrôle serbe

Les affrontements entre les forces gouvernementales bosniaques et les forces serbes auraient fait une vingtaine de morts. L'armée bosniaque a effectué un grignotage conséquent des lignes serbes. La Forpronu a fait une nouvelle fois la preuve de son impuissance, et Yasushi Akashi, représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, a lancé *« un appel solennel et urgent »* aux belligérants pour qu'ils acceptent un cessez-le-feu.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'armée bosniaque a attaqué les lignes serbes sur plusieurs collines à la fois. Au sud, à Trebevic, elle est parvenue jusqu'à la route qui relie Pale, le fief de Radovan Karadzic, aux quartiers et à la caserne serbes des faubourgs de Sarajevo. Des combattants bosniaques ont été aperçus traversant cette route, sans que l'on sache s'ils ont pu y prendre fermement position. Au nord, les forces gouvernementales ont conquis des hauteurs stratégiques, d'où elles peuvent désormais pilonner la portion de la route Sarajevo-Tuzla, qui traverse le territoire serbe. Les troupes parties de Bosnie centrale, de la ville de Visoko, ont avancé vers la localité d'Ilijas. Les combats, les plus violents depuis fin 1993, se sont donc soldés, au terme de la première journée d'offensive, par un grignotage conséquent des lignes serbes. Il est cependant trop tôt pour parler de réelles conquêtes.

L'offensive bosniaque ne fut ni désordonnée ni désespérée comme cela était le cas auparavant. Disciplinés, les combattants ont provoqué de violents duels d'artillerie, sans se lancer à l'assaut des collines serbes. Ils ne s'avançaient que lorsqu'ils étaient sûrs de leur victoire, puis s'arrêtaient, consolidaient leurs positions et repartaient à l'attaque. Sur la colline de Trebevic, qui domine les quartiers ottomans, l'opération fut menée méthodiquement. D'intensifs tirs de mortiers ont secoué, durant plusieurs heures, les tranchées serbes, puis les soldats de Sarajevo se sont avancés peu à peu. Ils ont apparemment traversé la route de Pale et se sont enfoncés dans les forêts. Si on ignore encore le résultat exact de l'attaque, il paraît évident que les Serbes ont encaissé là un rude coup psychologique. Car, même si les Bosniaques ne campent pas sur cet axe vital, ils sont désormais capables de couper la route, quand ils le désirent, par des tirs de mortiers ou de mitrailleuses lourdes.

Tous les fronts se sont embrasés vendredi matin, tandis que l'état d'alerte était décrété dans la région. L'armée bosniaque a bouclé toutes les routes dans un rayon de 50 kilomètres autour de Sarajevo. Les troupes gouvernementales ont attaqué les Serbes, parallèlement, à l'intérieur de la capitale, en Bosnie centrale et près des monts Igman. Depuis plusieurs jours, les rumeurs annonçaient une offensive imminente, destinée à briser le siège de la ville. *« L'armée a reçu l'ordre de prendre des mesures afin d'empêcher l'étranglement de Sarajevo »*, avait prévenu le président Izetbegovic. L'aéroport est fermé aux vols humanitaires depuis le début du mois d'avril et les Serbes bombardent de plus en plus fréquemment la piste d'Igman, seule voie d'accès à la capitale. Des camions et des bus ont récemment brûlé, lors de la descente d'Igman, et des positions bosniaques à Butmir et Debelo Brdo étaient récemment pilonnées depuis plusieurs semaines.

« Le temps est venu de nous défendre par les armes, puisque toutes les autres solutions ont échoué », résume un officier de l'armée bosniaque. La décision de passer à l'offensive bénéficie d'ailleurs d'un réel soutien populaire à Sarajevo, malgré la peur des représailles serbes. Les habitants, cloîtrés dans les appartements, terrés dans les caves, écoutent avec un certain plaisir, pour la première fois en trois années de guerre, le son du canon. *« Nous n'avons plus le choix,* dit une femme, Sabina. *Mon fils est en ce moment en première ligne. Et je tremble pour lui. Mais je respecte la volonté de l'armée, car je suis épuisée de vivre comme une bête. Je veux retrouver la paix et la sérénité, et la seule solution est de chasser les Serbes des collines. »* Les Sarajeviens commentent le sifflement des obus de mortier qui survolent la ville, d'une montagne à l'autre. *« Là, nous bombardons Gordoni »*, dit l'un, l'oreille experte. *« Merde, les Serbes pilonnent Kosevo »*, répond l'autre, catastrophé. L'hôpital du quartier de Kosevo fut effectivement la cible des artilleurs, provoquant la mort de deux malades.

Les Sarajeviens pensent que les combats vont durer plusieurs jours, ou peut-être plusieurs semaines. Chacun espère qu'ils permettront de former une brèche dans le siège de la ville. *« Au moins devons-nous repousser les Serbes, que nous puissions respirer un peu »*, dit un combattant, Samir. Il fume une cigarette sur les marches de l'hôpital, où il vient de déposer un camarade blessé au ventre. *« J'attends de savoir dans quel état il est, et je repars au front »*, dit-il. Samir transpire, il est nerveux. *« Bien sûr que j'ai peur,* conclut-il. *Aujourd'hui est un jour qui pue la mort. Bon, je dois y aller. Car pour la liberté aussi, c'est aujourd'hui ou jamais... »*

Rémy Ourdan

L'art de trouver les mots...

C'est à Boris Eltsine qu'est allée toute la compassion du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui était interrogé vendredi 16 juin sur France 2. La prise d'otages à Boudennovsk est une *« épreuve »* pour le président russe, selon Hervé de Charette, qui n'a pas jugé utile de faire la moindre allusion aux atrocités commises par l'armée russe en Tchétchénie.

Les mots qu'a trouvés le ministre pour évoquer les événements de Bosnie n'étaient guère plus heureux. Il faut, a-t-il dit, que Serbes et Bosniaques *« arrêtent de se taper dessus »*...

« S'ils pouvaient infliger une belle raclée aux Serbes... »

Certains « casques bleus » rêvent que l'armée bosniaque réalise ce qu'ils n'ont pas pu faire

SARAJEVO
de notre correspondant

En déclenchant une violente offensive autour de Sarajevo, l'armée bosniaque tente de réaliser ce que la Forpronu fut incapable de mettre en œuvre en trois années de présence : faire taire les canons serbes et ouvrir une route qui permette d'approvisionner la ville. Des résolutions de l'ONU ont été adoptées, concernant les « corridors humanitaires » ou la « zone d'exclusion des armes lourdes », mais jamais appliquées. La reprise des combats est donc vécue comme un échec par l'état-major des « casques bleus », dont certains officiers se réjouissent toutefois d'une éventuelle évolution de la situation. *« S'ils pouvaient infliger une belle raclée aux Serbes à Sarajevo, les Bosniaques auraient plus fait avancer en quelques jours le processus politique que nous en trois années de tergiversations »*, dit un officier, qui ajoute cependant qu'il ne croit pas que *« l'armée bosniaque ait les moyens de remporter une véritable victoire »*.

Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, pourtant peu suspect de sentiments pro-bosniaques, a lui-même affirmé qu'il comprenait *« l'angoisse du gouvernement de Sarajevo concernant la situation humanitaire »*. Plus tard, il s'est résolu à lancer *« un appel solennel et urgent »* aux belligérants pour qu'ils acceptent un cessez-le-feu. *« Il est incroyable d'entendre ces déclarations émanant de l'ONU et des dirigeants occidentaux,* commente Kemal Muftic, porte-parole de la présidence bosniaque. *On nous prie de stopper une « offensive » qui n'est en fait qu'une manière de nous défendre. Que voulons-nous ? L'eau, l'électricité, la paix, la liberté... Est-ce trop demander ? Nous n'attaquons pas, nous nous défendons, il faudrait que ce soit clair. »*

Les combats de vendredi furent une nouvelle fois la démonstration de l'impuissance de la Forpronu. Cinq « casques bleus » français ont été blessés, dont un gravement, par des éclats d'obus de mortiers. L'armée bosniaque a conquis un poste d'observation occupé par des « casques bleus » russes, et les Serbes ont répliqué en bombardant les quartiers de Moemilo et de Butmir avec les chars Sagaie français qu'ils avaient dérobés il y a trois semaines. *« Vous vous rendez compte,* dit un officier. *Les Serbes utilisent nos armes pour bombarder les populations civiles que nous sommes censés protéger. Et nous tolérons cela. Et notre unique réponse est d'appeler les Bosniaques à arrêter les combats, à ne pas nous emmerder avec le siège de Sarajevo. On oublie la centaine d'otages que les Serbes détiennent toujours. »*

R. O.

La coalition catalane exige des explications sur l'affaire des écoutes

Le pouvoir socialiste espagnol en difficulté

MADRID
de notre correspondant

Felipe Gonzalez se donne le temps de la réflexion. *« Il est peu enclin à prendre des décisions précipitées »*, a précisé, vendredi 16 juin, Alfredo Pérez Rubalcaba, ministre de la présidence, à l'issue du conseil des ministres. En conséquence, il n'y aura pas de remaniement du gouvernement *« dans les prochains jours »*, et donc pas de démission de Narcis Serra, vice-président du gouvernement, dans l'immédiat. Directement impliqué dans le scandale des écoutes téléphoniques, le numéro deux du pouvoir socialiste devra s'expliquer, mercredi prochain, devant les députés. Après seulement, et lorsque les choses se seront décantées et éclaircies, des décisions seront prises.

Ce n'est pas que le gouvernement ne prend pas cette affaire au sérieux. Loin de là ! Le ministre de la présidence a souligné *« la gravité des faits »*, et s'est préoccupé de *« l'alarme sociale »* provoquée par ceux-ci. Mais il a redit, en insistant, que ces écoutes illégales de hautes personnalités n'avaient jamais été ordonnées et que leur contenu n'avait jamais été utilisé. Apparemment, le pouvoir ne se contentera pas de la démission du directeur du Cesid (Centre supérieur d'information de la défense), Emilio Alonso Manglano, car la pression de l'opinion publique et de l'opposition est trop forte.

En plus, Jordi Pujol, président de Catalogne, a clairement fait savoir que son soutien était conditionné à la façon dont serait réglé le scandale du Cesid. La question sera abordée le 17 juillet, lors de la réunion du comité de liaison de CIU (Convergence et Union). Lors de cette rencontre, la coalition catalane *« fera le bilan de toutes les mesures adoptées par le gouvernement dans le domaine économique et du transfert des compétences aux communautés autonomes. Nous verrons si ce bilan justifie ou non notre politique de soutien. Le gouvernement,* a ajouté M. Pujol, *ne sera pas en mesure d'offrir un bon bilan s'il est affecté de manière interne par des affaires comme celles du Cesid. »*

Donc, Felipe Gonzalez va devoir aller plus loin que la simple acceptation de la démission du responsable des services secrets. L'opposition de droite comme de gauche a pour sa part réclamé la démission du président du gouvernement. *« En raison de l'extraordinaire gravité de la situation politique »*, José Maria Aznar, président du Parti populaire (droite), a annulé son voyage d'une semaine aux Etats-Unis. Il a une nouvelle fois envisagé de déposer une motion de censure au cas où il aurait le soutien des Catalans et d'Izquierda unida (gauche unie, coalition dominée par le Parti communiste). Un appui qui paraît peu probable, d'autant que, en vertu de la Constitution, la motion de censure doit être *« constructive »*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un véritable programme de gouvernement s'appuyant sur une majorité solide, laquelle est loin d'exister. Cette possibilité apparaît davantage comme un vœu pieux. Estimant que Felipe Gonzalez ne pouvait *« ni présider le gouvernement ni l'Union européenne »* (à partir du 1er juillet), M. Aznar a comparé ce scandale *« au plus important attentat contre la Constitution depuis le coup d'Etat manqué du 23 février 1981 »*.

Michel Bole-Richard

Accord sur le patrimoine de l'ancien parti est-allemand

Cinq ans après la réunification, la question du patrimoine de l'ancien parti communiste est-allemand, le SED, qui dirigeait la RDA, est définitivement réglée. La commission indépendante mise en place en 1990 pour s'occuper des biens des anciens partis de la RDA est parvenue à un accord avec le PDS (Parti du socialisme démocratique), héritier du SED. De ce qui restait du patrimoine, évalué à 1,8 milliard de marks (6,3 milliards de francs), le PDS garde essentiellement quatre immeubles historiques, ayant appartenu avant guerre à l'ancien parti communiste allemand, le KPD, d'une valeur de 30 millions de marks. Le surplus est alloué à des actions d'intérêt général. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BRENT-SPAR : une station d'essence Shell a été incendiée tôt vendredi** matin, près de Hambourg, en Allemagne, où le mouvement de protestation contre le projet d'immersion en haute mer de la plate-forme pétrolière Brent-Spar pose de sérieux problèmes à la compagnie. Des appels au boycottage ont également été lancés contre elle en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. En marge du sommet de Halifax, John Major a confirmé au chancelier Kohl son soutien à la solution de l'immersion. Toujours remorquée vers l'Atlantique, la plate-forme a été rattrapée par un hélicoptère de l'organisation Greenpeace, qui a réussi à poser sur elle deux militants *« équipés pour un long séjour »*. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : la méthode politique** suivie par le premier ministre britannique, John Major, pour établir la paix en Ulster a subi, vendredi 16 juin, un désaveu électoral, avec la victoire, lors d'une législative partielle nord-irlandaise, d'un protestant opposé au plan anglo-irlandais. Robert McCartney a enlevé la circonscription côtière du North Down au premier parti unioniste nord-irlandais, l'UUP, après avoir mené campagne contre le plan commun de Londres et Dublin pour l'Ulster. M. McCartney se dit plutôt *« eurosceptique »* et votera souvent avec le Labour : une voix de moins à Westminster pour le gouvernement, dont la majorité théorique est désormais sous la barre des 10 députés. – *(AFP.)*

■ **PORTUGAL : plusieurs milliers de personnes** ont participé, vendredi 16 juin, à Lisbonne et à Porto, à deux manifestations contre la violence et le racisme, quatre jours après la mort d'un jeune Noir attaqué par un groupe de skinheads dans la capitale portugaise. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : Marcello Dell'Utri**, directeur général de Publitalia, la régie publicitaire de la Fininvest de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, a été remis en liberté vendredi 16 juin. Au centre d'une affaire de corruption, il avait été placé en détention le 26 mai. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : l'arrestation du général chilien** Manuel Contreras, condamné à sept ans de prison pour l'assassinat de l'ancien ministre des affaires étrangères socialiste Orlando Letelier, a été une nouvelle fois différée en raison de son état de santé. L'ancien chef des services secrets chiliens (DINA) a été admis mardi dernier à l'hôpital naval de Talcahuano, au sud de Santiago. Sa condamnation avait été confirmée le 30 mai dernier par la Cour suprême. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : quarante-six officiers péruviens** ont été libérés suite au vote de la loi d'amnistie générale pour les responsables de violations des droits de l'homme. Parmi eux se trouvent les responsables de la tentative de coup d'État contre le président Alberto Fujimori en 1992 ainsi que des militaires impliqués dans plusieurs massacres de civils. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : selon le directeur de la police colombienne**, l'attentat à la bombe qui a fait, samedi 10 juin, 28 morts et plus de 200 blessés serait l'œuvre d'un des membres importants du cartel de Cali, Henry Loaiza, dit le Scorpion. Le chef du cartel de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, avait été arrêté la veille de l'attentat. – *(AFP.)*

John Major est menacé par un nouveau scandale et par les critiques de Mme Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

Dans un document révélé par la presse, jeudi 15 juin, un groupe de députés conservateurs a mis en demeure le premier ministre britannique de durcir son attitude sur l'Europe et de réduire les impôts avant les prochaines élections. John Major est plus que jamais attaqué, sur sa droite par les euro-sceptiques aiguillonnés par Margaret Thatcher, sur sa gauche par son ministre du commerce et de l'industrie, Michael Heseltine, rien moins que solidaire face aux scandales qui ébranlent le cabinet. *« Je suis un gouvernement de coalition à moi tout seul »*, a lancé John Major à ses collègues du G7 à Halifax, ignorant que les micros étaient branchés. Il est conscient que la fronde pourrait se concrétiser, en novembre prochain, par la contestation de sa position à la tête du Parti conservateur.

« TARZAN » À L'ATTAQUE

Michael Heseltine vient de lancer une opération inattendue, qui ressemble fort à un coup de billard. Ce redoutable tacticien, surnommé « Tarzan », qui avait déjà joué un rôle déterminant dans la chute de Margaret Thatcher et auquel on prête l'ambition de succéder à John Major, a confirmé, mardi 13 juin, à la Chambre des communes, la découverte de la vente illégale de canons à l'Iran dans les années 80 par la société britannique BMARC. Or, Jonathan Aitken, secrétaire au Trésor et très proche de M. Major, faisait à l'époque partie du conseil d'administration de BMARC.

Déjà impliqué dans plusieurs scandales, dont la tentative du gouvernement pour étouffer une affaire de ventes d'armes à l'Irak, M. Aitken nie toute responsabilité. Il affirme ne jamais avoir été informé par les dirigeants de BMARC, ce que dément l'ancien président de cette société. On a toutefois remarqué que M. Heseltine s'est refusé à cautionner les allégations de son collègue, comme s'il en savait plus qu'il ne voulait dire. « Tarzan » se donne ainsi une image de chevalier blanc qui entend remettre de l'ordre dans un système de contrôle des ventes d'armes par trop poreux.

La chute éventuelle de M. Aitken ne pourrait qu'éroder encore plus la position du premier ministre. Cela assurerait à Michael Heseltine, en cas de contestation en novembre de John Major, un avantage déterminant, qu'il s'efforce de consolider en ratissant large. Cette perspective ne réjouit guère les travaillistes, qui comptent, pour l'emporter aux prochaines élections, sur l'impopularité du gouvernement actuel.

ÉCLATS DE VOIX

Dans cette atmosphère de scandales permanents, la Dame de fer a jeté un pavé dans la mare en fustigeant la politique de son successeur, auquel elle reproche de défaire tout ce qu'elle avait réalisé. En particulier sur l'Europe, où l'on est passé du *« Non, non, non ! »* à un *« Oui, oui ! »*, a-t-elle lancé à la télévision. Elle s'est déchaînée contre le traité de Maastricht, ratifié par M. Major, et contre la monnaie unique, que ce dernier refuse de condamner définitivement.

Certes, les éclats de voix d'une « Maggie » vieillissante ont en partie pour but de faire vendre le deuxième tome de ses Mémoires. Mais les « eurosceptiques » qui mènent la guérilla contre M. Major y ont vu un renfort de poids. Une cinquantaine d'entre eux ont rencontré le premier ministre, mardi, pour exiger qu'il mette fin à ses tergiversations et affirme son opposition à la monnaie unique et à toute concession lors de la conférence intergouvernementale (CIG) de 1996.

Ils étaient conduits par un autre rival potentiel de M. Major, l'ancien chancelier de l'Echiquier Norman Lamont, dans cette discussion qualifiée par des participants de *« remarquablement franche »* et d'*« exhibition de force brutale »*.

Coincé entre des pro-européens discrets et des anti-européens vociférants, M. Major courbe le dos dans l'attente d'une accalmie. Sa survie pourrait venir du fait que Mme Thatcher, même si elle ne l'apprécie guère, voue une haine tenace à M. Heseltine. Mais la fronde ne s'arrête pas aux antichambres du gouvernement : Michael Portillo, ministre de l'emploi et porte-drapeau de la droite, a en effet déclaré que Londres n'excluait pas de claquer la porte de l'Europe : *« Nous ne nous laisserons pas entraîner sur le chemin de la démence et d'une Europe fédérale,* a-t-il affirmé. *On raconte beaucoup de balivernes sur une voie lente et une voie rapide vers l'Union (...) mais je ne vois pas l'intérêt d'aller, rapidement ou lentement, vers une destination dont nous ne voulons pas. »*

Patrice de Beer

La Chine a rappelé son ambassadeur aux Etats-Unis

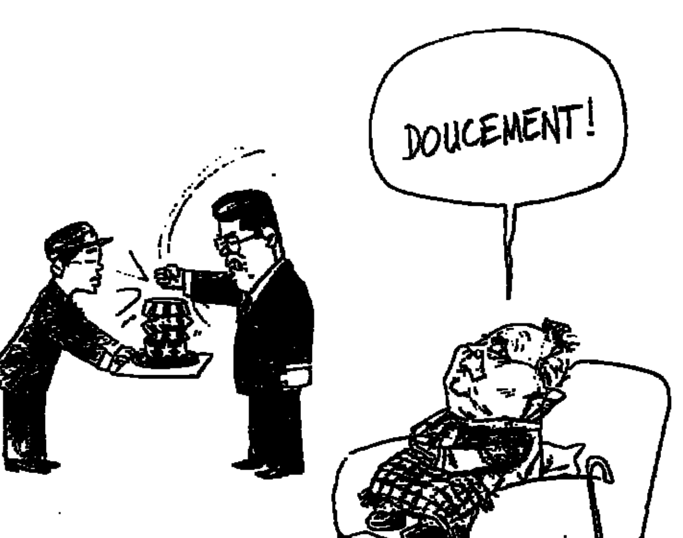
Les autorités de Pékin ont réagi à la visite que le président taïwanais a effectuée une semaine plus tôt dans une université américaine

Irritées par la récente visite du président de Taïwan dans l'université américaine Cornell, les autorités chinoises ont décidé, vendredi 16 juin, de rappeler pour consultation leur ambassadeur à Washington. Elles ont aussi, à titre de représailles, annulé la rencontre avec une délégation de responsables taïwanais qui devait avoir lieu, à la fin du mois de juillet, à Pékin. La question sensible des relations avec les Etats-Unis resurgit au moment où la succession de Deng, ouvrant une période d'incertitude, engendre des divisions au sein du régime et alimente les sentiments nationalistes, dont la presse chinoise, notamment, s'est fait l'écho. Ces polémiques n'ont pas empêché le premier ministre taïwanais d'entamer une visite privée d'une semaine dans plusieurs pays européens, qui a débuté en Tchéquie, à l'invitation de l'université de Prague.

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine a rappelé son ambassadeur à Washington, Li Daoyu, pour *« faire un rapport de travail eu égard à l'état actuel des relations sino-américaines »*, après la visite du président taïwanais Lee Teng-hui aux Etats-Unis. Il s'agit d'un geste symbolique sans grande conséquence pratique, et que Pékin a mis plusieurs jours à annoncer, attendant, pour ce faire, le départ, cette semaine, de l'ambassadeur américain en Chine, Stapleton Roy, au terme de son mandat.

Le département d'Etat, qui a *« regretté »* cette décision, a demandé aux autorités chinoises de la *« reconsidérer »*. Celles-ci ont, en outre, confirmé la suspension de la rencontre au sommet avec Taïwan prévue, à la fin du mois de juillet, dans la capitale chinoise, en rejetant la responsabilité sur *« l'arrogance »* du président Lee Teng-hui. Elles ont, enfin, une nouvelle fois, demandé aux pays avec lesquels elles entretiennent des relations diplomatiques de s'abstenir de tout *« contact officiel »* avec les dirigeants taïwanais. A cet égard, le premier ministre de l'île a entamé une visite privée d'une semaine en Europe, qui doit notamment le conduire en Tchéquie, où il est invité par l'université de Prague.



Le gouvernement chinois n'a réagi qu'avec lenteur au succès de relations publiques que représentait pour Taïwan la visite, une semaine auparavant, du président Lee Teng-hui à son université d'origine, Cornell University. Cette affaire a ouvert, dans la succession de Deng Xiaoping, un dossier très sensible : celui de la stratégie à adopter, après presque deux décennies d'une ouverture graduelle à l'étranger, face à l'Amérique. Depuis un siècle, les passions politiques en Chine achoppent traditionnellement sur ce point. Il n'est pas certain que la direction chinoise soit parvenue à une unité de vues sur la « question américaine », qui est, pour les successeurs de Deng, le problème par excellence susceptible de provoquer des divisions.

SYMBOLE D'UNE CAPITULATION

Deng restera le dirigeant chinois qui a réconcilié son pays avec les Etats-Unis malgré les vicissitudes du passé. En cela, il ne s'est pas fait que des amis au sein de son propre régime, issu d'une guerre civile dans laquelle l'Amérique soutenait l'autre camp. Même si l'on sait aujourd'hui que Mao lui-même était bien plus fasciné par les Etats-Unis qu'il ne le disait en public, beaucoup voient dans la célèbre apparition au Texas de Deng, coiffé d'un chapeau de cow-boy, en 1979, le symbole d'une capitulation. Un geste du même ordre, lorsque le même Deng, quelques mois plus tôt, s'était incliné devant le drapeau nippon lors de sa visite officielle au Japon, avait été aussi vivement ressenti en Chine, notamment au sein d'une bureaucratie dont les rouages étaient bien plus nationalistes encore que le Kuomintang de Tchiang Kaï-chek.

Il est inéluctable, à la disparition de Deng, que ces ressentiments resurgissent, surtout pour un régime en panne d'idéologie. On en veut pour preuve la réapparition, dans des réunions officielles, de vieux « crocodiles » de l'idéologie gauchiste, discréditée auprès de la population mais qui alimente encore le fonds de commerce des conservateurs, tel Deng Liqun, insubmersible théoricien de la résistance à la politique d'ouverture du patriarche.

Le ton de la presse chinoise à l'égard de Washington, ces derniers jours, rappelle celui du clan maoïste à l'égard de Deng Xiaoping avant la mort du « Grand Timonier », quand la lutte pour le pouvoir avait pris une tournure très xénophobe. Comme à la fin de la dynastie mandchoue au XIXe siècle, les tenants du « trône » chinois ont tendance, en période d'incertitude, à se diviser sur la grande question que ne cesse de leur poser l'Histoire : le degré de participation de l'Empire du Milieu à la communauté mondiale, symbolisée par les Etats-Unis.

Francis Deron

Le chef du gouvernement australien déplore l'incendie du consulat de France à Perth

AUCKLAND
de notre envoyée spéciale

Un incendie d'origine criminelle a détruit, samedi 17 juin, vers 4 heures du matin, le consulat honoraire français à Perth, dans l'ouest du pays. Une manifestation d'opposants à la reprise des essais nucléaires français avait eu lieu, la veille, devant le bâtiment. Il y a plusieurs semaines, les murs de l'édifice avaient été recouverts d'inscriptions antinucléaires.

Un groupe inconnu, le « Front populaire pacifique », a revendiqué cet incendie. L'ambassade de France a *« condamné avec la plus totale vigueur cet injustifiable acte criminel, qui aurait pu avoir des conséquences tragiques »*. Elle *« espère que ce grave incident restera isolé et que les auteurs de ce crime seront traduits devant la justice »*. *« C'est la première manifestation grave contre les intérêts de la France en Australie »*, a déclaré le consul général de France. Pour sa part, le premier ministre australien Paul Keating s'est déclaré *« gêné et déçu »*. *« Tous les Australiens ont été irrités par la décision française*, a-t-il expliqué. *Mais la destruction délibérée de propriétés ne fait pas partie de la manière de vivre australienne. »*

Vendredi, l'école française de Canberra, la chambre de commerce franco-australienne et l'agence de la BNP à Sydney avaient reçu des alertes à la bombe. La veille, *« un mélange de crottes de poulets et d'autres excréments »* avait été déversé devant l'ambassade de France à Canberra. *« Cela pourra servir d'engrais pour le jardin »*, a commenté, au cours d'une conférence de presse, l'ambassadeur, Dominique Girard. Ces manifestations d'hostilité à l'encontre des ressortissants français en Australie montrent l'ampleur du sentiment antinucléaire dans l'opinion publique. A preuve, la réaction de M. Keating, qui, *« sans fermer les yeux sur ces actes de protestation, comprend le sentiment qui les motivait »*.

Des représentants officiels des pays de la région redirront, lundi, à Paris, au ministre français des affaires étrangères Hervé de Charette, cet attachement à faire du Pacifique sud une zone non nucléaire. Conduite par le chef de la diplomatie australienne, Gareth Evans, dont le pays assure actuellement la présidence du Forum du Pacifique sud, la délégation sera composée du président de l'île de Nauru, de l'ambassadeur de Papouasie Nouvelle-Guinée en Belgique et du secrétaire général dudit forum, originaire des îles Kiribati.

Ces *missi dominici* entendent exprimer *« franchement et directement »*, selon M. Keating, l'opposition de la région à la reprise des essais nucléaires. Après de laborieuses négociations entre les gouvernements de Wellington et de Canberra, le ministre néo-zélandais du désarmement, Doug Graham, se joindra finalement à la délégation. L'ambassadeur de France à Canberra a insisté sur le fait que, même si la rencontre avec M. de Charette était *« utile »*, elle ne changerait pas la décision de la France.

La pertinence du choix de M. Evans pour prendre la tête de cette mission de protestation a été contestée, en Nouvelle-Zélande comme en Australie, étant donné le profil bas que celui-ci avait adopté à l'annonce de la reprise des essais nucléaires, déclarant, entre autres propos, que cela *« aurait pu être bien pire »*. Contrairement à la Nouvelle-Zélande, où le Parlement a fait front uni, l'opposition libérale en Australie s'en est pris au premier ministre, qu'elle accuse notamment d'être *« fasciné par la France »*.

Florence de Changy

Critiques en provenance de tous horizons

Une vingtaine de militants antinucléaires ont vainement tenté, vendredi 16 juin, à Halifax, où a lieu le sommet du G 7, de remettre au président Jacques Chirac une lettre de protestation contre la reprise des essais nucléaires français sur le site de Mururoa, dans le Pacifique. Les dénonciations de cette décision continuent d'affluer de tous horizons. Le président de l'Internationale démocrate-chrétienne, le Panaméen Ricardo Arias, a demandé, vendredi, à la France de reconsidérer sa position. En Grande-Bretagne, l'organisation pacifiste Campaign for Nuclear Disarmament a appelé au boycottage des produits français, notamment des vins. La veille, à la Conférence du désarmement, à Genève, le représentant français avait affronté un feu roulant de critiques. M. Chirac lui-même avait dû se défendre, jeudi, au siège des Nations unies, à New York, en affirmant que les essais n'auraient *« strictement aucune conséquence écologique »*. – (AFP, Reuter.)

■ **DANS UNE LETTRE OUVERTE au président Jacques Chirac, Marelle Pereira**, la fille de Fernando Pereira, le photographe tué, le 10 juillet 1985, dans le port d'Auckland, dans l'explosion du *Rainbow Warrior*, revendique le droit de *« connaître exactement les événements qui se sont produits avant et après l'explosion »*. *« S'il s'agit d'un accident, comme le dit la France, pourquoi ne veut-on pas me raconter qui était impliqué dans cette affaire ? »*, s'interroge Marelle Pereira, concluant : *« Je veux parler à quelqu'un, mais, jusqu'à présent, personne n'a eu le courage de me parler. »*

Le président sénégalais évoque la « tristesse de la balkanisation » de l'Afrique

DAKAR
de notre envoyé spécial

Le gouvernement sénégalais a tenu à célébrer le centenaire de l'Afrique occidentale française (AOF). Cet ensemble régional était né d'un décret pris, le 16 juin 1895, au temps de la colonisation, par le président Félix Faure, *« en raison des conflits d'attribution entre gouverneurs voisins »*, lors d'incidents dans le Fouta-Djalon, aux limites du Sénégal et de la Guinée. L'AOF réunissait les territoires du Sénégal, du *« Soudan »*, de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire. D'abord située à Saint-Louis, la capitale de l'AOF fut installée, à partir de 1902, à Dakar. La nostalgie de cette primauté n'est sûrement pas étrangère à l'enthousiasme avec lequel le président sénégalais Abdou Diouf et son premier ministre Habib Thiam, tous deux anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, ont milité pour cette commémoration.

Universitaires, anciens administrateurs coloniaux et hommes politiques d'aujourd'hui se sont donc retrouvés, vendredi 16 juin, dans la salle de l'Assemblée nationale, à Dakar, qui fut le siège du Grand Conseil de l'AOF. Ils ont entendu le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain – dont c'était la première sortie africaine ès qualités –, évoquer le lien entre la France et ses anciennes colonies, *« qui a changé profondément de nature, mais n'a rien perdu de sa chaleur et de sa qualité »*. Dans sa réponse, le président Diouf a fait remarquer que la France *« n'avait rien oublié de cette longue histoire commune »*, sans préciser ce qu'elle avait appris. Il a conclu sur un appel à la *« nouvelle République d'Afrique »*, dont l'AOF fut pour lui une préfiguration.

Ces manifestations n'ont pas rencontré, chez les voisins du Sénégal, l'écho escompté. Aucun chef d'Etat des pays concernés – Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Guinée, Bénin, Burkina-Faso, Mauritanie – n'était au rendez-vous. Aujourd'hui, le centre de gravité économique de la région est descendu plus au sud, vers Abidjan, et il manque peut-être une assise matérielle à l'aspiration de Dakar à redevenir une capitale régionale.

Restent cependant une exposition très riche et une série de colloques qui réunissent chercheurs africains, européens et américains. Constituée à partir de documents conservés par les archives de l'AOF à Dakar, l'exposition a été baptisée « L'AOF, de la création à la balkanisation ». Copies d'élèves, rapports de police, coupures de presse donnent une idée du bouleversement que provoqua la colonisation. Sans cacher vraiment les traumatismes de la période – recrutement militaire forcé, travail obligatoire, répression politique –, une image dynamique de la présence française a été présentée, qui souligne l'œuvre d'intégration régionale, comme si la *« tristesse de la balkanisation »* dont a parlé le président Diouf devant l'Assemblée nationale avait à jamais entaché *« la joie des indépendances »*.

Thomas Sotinel

Un ministre ivoirien a fait bastonner un dirigeant de l'opposition

LES PARTIS d'opposition ainsi que la plupart des quotidiens ont appelé, vendredi 16 juin, à la démission du ministre de la sécurité, le général Gaston Ouassénan Koné, qui, mercredi, avait fait bastonner le dirigeant d'un parti de gauche.

Le ministre avait ordonné à des policiers, dans son propre bureau, d'infliger une trentaine de coups de matraque sur les fesses dénudées d'Abou Drahamane Sangaré, « numéro deux » du Front populaire ivoirien (FPI) et directeur de publication du groupe de presse auquel appartiennent les journaux de l'opposition de gauche. Il lui reprochait la parution, le mercredi 14 juin, dans un hebdomadaire satirique du groupe, d'un article qu'il jugeait insultant pour lui et sa famille.

« Le général est tombé sur la tête », titrait, vendredi, *Le Jour* (indépendant), au-dessus d'une photo inversée du ministre. *« Gaston Ouassénan Koné doit démissionner »*, ajoutait l'éditorialiste, en doutant que celui-ci soit *« en possession de toutes ses facultés »* mentales. *Soir Info* (populaire) se faisait l'écho du *« tollé »* soulevé par l'incident tandis que *La Voie* (proopposition de gauche) affirmait que le général Koné avait *« perdu la raison »* et réclamait son limogeage. Seuls les quotidiens progouvernementaux passaient l'affaire sous silence. Mutisme également au gouvernement, comme dans les rangs du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, au pouvoir).

Le secrétaire général du FPI, Laurent Gbagbo, a annoncé une marche de protestation, le 22 juin à Abidjan, pour exiger la démission *« immédiate »* du ministre de la sécurité. M. Gbagbo a appelé les militants de l'opposition à la *« mobilisation »* à travers tout le pays. Le FPI doit déposer une plainte pour coups et blessures volontaires.

Le Rassemblement des républicains (RDR, opposition centriste) a élevé une *« véhémente protestation »* et exigé la *« démission immédiate »* du général Koné, en mettant en garde le gouvernement contre ce qu'il considère comme des *« dérives totalitaires inacceptables »*.

« Un tel ministre, on doit le considérer comme anormal et il doit démissionner », a renchéri Angèle Gnonsoa au nom du Parti ivoirien des travailleurs (socialiste, opposition). Même demande de la part de l'Union des forces démocratiques (UFD), dont le leader, Bamba Moriféré, a annoncé qu'il allait interpeller le chef de l'Etat. René Dégni Ségui, président de la Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO), a qualifié cette affaire d'*« impensable et inimaginable »*, en demandant : *« Où va la République ? »* – (AFP.)

ASIE

■ **BIRMANIE : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fermera, en juillet, son bureau de Rangoun, les autorités locales n'ayant pas accepté ses demandes d'accès aux *« détenus de sécurité »*, selon *« les modalités habituelles de visite »* qu'il applique dans tous les pays. Dans un communiqué publié vendredi 16 juin, le CICR se déclare néanmoins prêt à *« renouer le dialogue » « dès que les autorités l'y inviteraient »*.**

■ **CORÉE DU NORD : le groupe automobile américain General Motors (GM) s'est montré *« très disposé »* à construire une usine de pièces pour automobiles dans la zone économique spéciale mise en place autour des ports de Rajin et Sonbong, a affirmé, vendredi 16 juin, l'agence officielle nord-coréenne KCNA. Charles Randolph, vice-président de GM pour la zone Asie-Pacifique, vient de faire une visite dans cette région. – *(AFP.)***

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : une majorité d'Israéliens est favorable à l'organisation immédiate d'un référendum sur un retrait du plateau syrien du Golan, indique un sondage publié, vendredi 16 juin, par le *Yediot Aharonot*. 58 % des personnes interrogées sont pour et 40 % contre, le reste étant *« sans opinion »*. – *(AFP.)***

■ **Des experts doivent se réunir, les 21 et 22 juin, à Paris, pour étudier le projet de banque pour le Proche-Orient que souhaitent créer les Etats-Unis, soutenus en cela par Israël, l'Egypte et la Jordanie. Les Européens proposent, pour leur part, un fonds d'intermédiation, le Proche-Orient souffrant, selon eux, d'une pléthore d'organismes financiers et ayant davantage besoin d'une institution chargée d'identifier les projets de développement et de mobiliser les financements nécessaires. – *(AFP.)***

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : la police suisse a saisi des armes et procédé à une arrestation, à Genève, dans le cadre d'une enquête sur les réseaux helvétiques de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a annoncé, vendredi 16 juin, le ministère public de la Confédération. Plusieurs personnes ont été interpellées pour interrogatoire et l'une d'entre elles, dont la nationalité n'est pas précisée, a été placée en détention préventive. Au cours de perquisitions dans quatre appartements et une imprimerie, les policiers ont saisi une grenade à main et des armes à feu. – *(AFP.)***

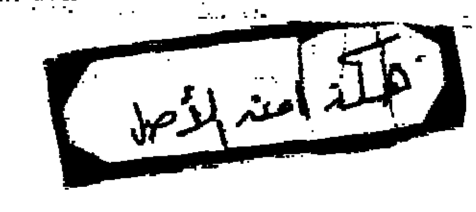
■ **MAROC : la France a décidé de créer un institut culturel à Agadir, qui sera ainsi la neuvième ville marocaine à accueillir un établissement de ce type, a indiqué, vendredi 16 juin, l'ambassade de France dans un communiqué. Le nouvel Institut disposera d'une bibliothèque-médiathèque, riche de vingt mille documents, de deux salles de séminaire et de plusieurs ateliers. – *(AFP.)***

AFRIQUE

■ **BURUNDI : Salvator Toyi, ministre des finances, et Jacques Bourgerie, directeur de la Caisse française de développement (CFD), ont signé, vendredi 16 juin, à Bujumbura, deux conventions de financement pour un montant total de 8,3 millions de francs français. La première convention porte sur la constitution d'un Fonds de relance économique et de reconstruction, qui doit aider *« sous forme de prêts, les petits opérateurs économiques ayant souffert de la crise »*. La deuxième convention est un *« appui au développement de la production cotonnière du Burundi »*. – *(AFP.)***

■ **CÔTE D'IVOIRE : trente-deux personnes, dont dix Ivoiriens, ont été tuées, mardi 13 juin, lors des combats qui ont opposé, en territoire ivoirien, des combattants de deux factions libériennes, a indiqué, vendredi, le gouvernement. Cet incident de frontière est le plus meurtrier depuis le début de la guerre civile au Libéria, en décembre 1989. La Côte d'Ivoire accueille sur son sol quelque 360 000 réfugiés libériens. – *(AFP.)***

■ **SOUDAN : le gouvernement a dénoncé, vendredi 16 juin, l'organisation, à Asmara, en Erythrée, d'une conférence qui réunit des opposants au régime islamiste du général Omar El Béchir, estimant qu'elle ne peut que *« contribuer à la détérioration des relations »* entre l'Erythrée et le Soudan. La conférence d'Asmara est organisée par le Parti du peuple érythréen pour la démocratie et la justice (EPDJ), l'ancien Front de libération du peuple érythréen (EPLF). – *(AFP.)***



COLLECTIF BUDGÉTAIRE Le projet de loi de finance rectificative qui doit être rendu public le 22 juin devrait comporter 15 milliards de francs de mesures nouvelles pour lutter contre le chômage et contre l'exclusion. Ces crédits, inférieurs à ce qui avait été envisagé, tiennent compte de la situation des comptes de l'Etat et des normes budgétaires prévues par le traité de Maastricht. ● HÔPITAL. M. Juppé a annoncé, vendredi 16 juin, la création d'un *« Haut Conseil »* chargé de préparer une réforme du système hospitalier, afin de réduire le déficit de l'assurance-maladie. ● ÉCONOMIES. Parmi les mesures d'économie symboliques annoncées par Jacques Chirac, la suppression du GLAM aboutit à la création d'un autre organisme militaire chargé d'assurer les déplacements aériens des plus hauts responsables de l'Etat.

Le plan de lutte contre le chômage serait limité à 15 milliards de francs

Le niveau du déficit et la faiblesse des rentrées fiscales depuis le début de l'année obligent le gouvernement à revoir à la baisse ses projets de mesures pour l'emploi, financés par le collectif budgétaire qu'il prépare pour le 22 juin

POUR TOUT GOUVERNEMENT, l'élaboration d'une loi de finances est chose difficile. Alors qu'il met la dernière main à son projet de loi de finances rectificative (appelée aussi collectif budgétaire), qui sera dévoilé le 22 juin, en même temps que le plan emploi, puis examiné le 28 juin par le conseil des ministres, M. Juppé le sait mieux que quiconque.

Délicate la mise au point du collectif l'est pourtant plus que d'ordinaire. D'abord, le premier ministre doit prendre en compte les promesses faites par Jacques Chirac, durant la campagne présidentielle, pour réduire la « fracture sociale » ; a contrario, il doit respecter un autre engagement, celui de se conformer aux exigences du traité de Maastricht. Pour corser la difficulté, les experts du gouvernement estiment que les comptes sont dans un état déplorable et accusent une dérive de plus de 25 milliards de francs par rapport au plan de route prévu pour 1995.

Le volet des dépenses nouvelles, inscrites dans le collectif, avoisinera 15 milliards de francs. Le chiffre peut paraître modeste, surtout si l'on se souvient que les candidats à l'élection présidentielle s'étaient opposés sur des mesures se chiffrant en dizaines, voire en centaines, de milliards de francs. Encore faut-il avoir à l'esprit que pour le gouvernement ce projet de loi n'englobe que quelques dispositions d'urgence et qu'il a le temps devant lui pour mettre en chantier les autres priorités présidentielles. En outre, ce volet de 15 milliards de francs concerne des réformes dont la montée en puissance pourra être lente et dont le financement sera donc étalé dans le temps.

Ainsi, le plan d'allègement des charges sociales proposé à certaines PME dans le cadre d'un « donnant-donnant » coûtera-t-il environ 5 milliards de francs, et le collectif en assure tout le financement. Ce ne sera pas le cas, en revanche, pour le contrat initiative-emploi (CIE) : dans un premier temps, c'est-à-dire d'ici à la fin de l'année, le dispositif coûtera relativement peu cher, de 7 milliards à 8 milliards de francs ; en régime de croisière, le coût brut approchera 21 milliards, et le coût net (c'est-à-dire après suppression des systèmes d'aides à l'emploi voisins), près de 14 milliards. Ce volet des dépenses prend, de plus, en compte le financement du nouveau plan en faveur du logement, c'est-à-dire le lancement de dix mille logements d'extrême urgence pour les plus démunis et de dix mille logements d'insertion.

Le collectif ne présage donc pas de l'ensemble des réformes que le gouvernement pourrait engager dans les prochains mois et dont le financement sera prévu dans le budget de 1996. Même s'il est bouclé à l'automne, le projet de loi sur la dépendance figurera, ainsi, dans la prochaine loi de finances.

Avec des dépenses et des recettes complémentaires *(lire ci-contre)* qui devraient, à peu de chose près, s'équilibrer, on devine l'équilibre de ce collectif budgétaire : s'il esquisse quelques réformes nouvelles, il ne modifie pas profondément le cap de la politique économique du gouvernement précédent. Ni expansive ni récessive, la politique budgétaire de M. Balladur (pour 1995, sinon en 1994) était neutre. Le collectif budgétaire ne modifiera pas cette orientation.

ÉCONOMIES

La confection de ce collectif est, cependant, plus compliquée que ne pourrait le laisser croire le petit coup d'accélérateur donné, à la fois, sur les dépenses et sur les recettes, car, dans le même élan, le gouvernement doit aussi engager un fort mouvement d'économies. D'abord, les rentrées fiscales sont moins bonnes que prévu. Ensuite, le calendrier des privatisations ne pourra pas être tenu, et Bercy a proposé à Matignon de n'inscrire dans le collectif que 40 milliards de francs de recettes pour ces actifs, contre 55 milliards dans la loi de finances initiale.

Le gouvernement entend donc tailler dans les dépenses, en transformant en annulation pure et simple les gels de crédits, décidés en février, à hauteur de 17 milliards de francs, par M. Balladur. La tâche est évidemment délicate. M. Chirac ayant annoncé que les crédits en faveur de la culture atteindront rapidement le fameux seuil de 1 %, le premier ministre peut difficilement manier la hache sans distinction. Des crédits seront donc annulés, mais pas forcément ceux qui avaient été annoncés au début de l'année.

Dans ces conditions, le déficit budgétaire ne devrait être que peu modifié. Ou plutôt si : pour tenir compte des critères de Maastricht, le gouvernement cessera de prendre en compte les recettes des privatisations dans le financement des dépenses courantes et affichera donc un déficit plus proche de 322 milliards de francs que des 275 milliards inscrits dans la loi de finances pour 1995. A ce jeu d'écritures près, qui ne bouleversera pas les marchés financiers, il a renoncé à comprimer davantage le déficit en raison de l'ampleur des économies qu'il faudrait imposer. Dans l'immédiat, le gouvernement peut arguer de sa bonne foi. Si, comme cela risque d'être le cas selon les estimations confidentielles de Bercy, la France affiche des déficits publics de l'ordre de 5,4 % à 5,5 % du PIB en fin d'année, il pourra souligner qu'il ne peut guère être tenu pour responsable de ce retard sur le plan de convergence européen.

Ce chiffre en dit cependant très long sur les difficultés extrêmes dans lesquelles est prise la politique budgétaire française. Même si la croissance reste soutenue, ce qui est loin d'être assuré, le gouvernement ne peut guère en attendre qu'une diminution mécanique des déficits publics de l'ordre de 0,2 point de PIB par an. Dans cette hypothèse, si elle veut respecter la barre des 3 % de déficit fixée par Maastricht, la France devra engager, d'ici à 1998, un plan de redressement de l'ordre de 1,5 point de PIB, soit 110 milliards à 120 milliards de francs !

Laurent Mauduit

TVA et impôt sur la fortune

En face des dépenses prévues pour la lutte contre le chômage et l'exclusion, les recettes du collectif budgétaire en préparation sont maintenant bien définies. D'abord, le taux supérieur de la TVA sera relevé de 18,6 % à 20 %, soit le 1er août prochain, si la procédure le permet, soit le 15 août au plus tard, ce qui doit rapporter 13 milliards de francs d'ici la fin de l'année.

La surtaxe exceptionnelle de 10 % sur l'impôt de solidarité sur la fortune est également décidée. Exigible à l'automne, elle fera rentrer 800 millions de francs de plus. Enfin, le gouvernement devrait renoncer à relever les taux des droits sur le tabac, qui verront leur rendement progresser du fait de la hausse de la TVA, ce qui pourrait faire gagner de 2 milliards à 3 milliards de francs au budget.

M. Juppé crée un Haut Conseil en vue d'une « réforme profonde » du système hospitalier

LE PREMIER MINISTRE a installé, vendredi 16 juin, le *« haut Conseil de la réforme hospitalière »*, dont il avait annoncé la création dans sa déclaration de politique générale. Composé de dix-huit membres représentant les médecins, les infirmières, les directeurs d'hôpital, les cliniques, les caisses d'assurance-maladie, les associations de malades, le Parlement et l'Etat, il sera présidé par le professeur Bernard Devulder, doyen de la faculté de médecine de Lille. Cette instance aura pour mission d'*« écouter, proposer, innover »*, avant de rendre ses *« premières conclusions pour octobre »*. M. Juppé lui a également demandé de *« définir les voies et moyens d'une première expérimentation sur plusieurs établissements d'une même région »*, qui *« devra être lancée dès le mois de septembre »*.

Le gouvernement souhaite créer un système de *« contrats d'objectifs et de moyens »* entre les équipes hospitalières et les financeurs, et, à terme, substituer au budget global – qui récompense parfois les établissements mal gérés au détriment des hôpitaux performants – un mode de financement qui tienne mieux compte de leur activité réelle. Ces contrats pluriannuels définiraient notamment les objectifs de santé que se fixent les hôpitaux et les cliniques en fonction des besoins de la population. Ils ne seraient renouvelés qu'après une évaluation des performances médicales et économiques des établissements.

PARTENARIAT

En revanche, M. Juppé se refuse à *« fixer* a priori *un nombre de lits à fermer »*, rompant avec ses prédécesseurs qui, sur la base des travaux du Plan, évaluaient à soixante mille lits les surcapacités du système hospitalier public. Il devrait ainsi mettre provisoirement fin aux tensions qui étaient nées ces derniers mois dans plusieurs villes après l'annonce de la fermeture de services d'urgences, de chirurgie ou de maternité. Quant aux prérogatives des maires, présidents de droit du conseil d'administration de l'hôpital de leur ville, il entend les préserver dans le cadre du *« pacte de stabilité »* qui, selon lui, doit régir les relations entre l'Etat et les collectivités locales.

Pourquoi une réforme ? *« L'hôpital ne répond plus à ce qui a fait sa grandeur : offrir à tous les bienfaits du progrès médical et la qualité des soins*, a répondu le premier ministre devant le nouveau comité. *A continuer de la sorte, nous courons un double risque. Celui de la paupérisation non seulement de notre système hospitalier, mais aussi de l'ensemble du système de soins. Celui, également, de l'assurance-maladie. »*

Intégrer l'hôpital *« dans une logique de chaîne de soins reposant sur un partenariat étroit avec la médecine de ville et les structures hospitalières privées »*, développer l'hospitalisation à domicile, coordonner l'offre de soins au niveau régional, intéresser les personnels aux résultats : ces réformes proposées par le nouveau gouvernement étaient déjà inscrites dans la loi de 1991, mais elles se sont souvent heurtées au scepticisme ou au refus des différents pouvoirs (médecins, syndicats de salariés, élus locaux).

Pour l'heure, le gouvernement inspire une relative confiance à un secteur hospitalier qui attend beaucoup de ces *« contrats d'objectifs »*, pierre angulaire de la réforme annoncée. Plusieurs organisations de médecins et le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH, qui représente 55 % des directeurs d'hôpital), en ont déjà approuvé le principe. Le SNCH s'est réjouit, dès vendredi, de *« retrouver dans les objectifs fixés par le premier ministre au haut conseil les points forts de son projet »*, et tout particulièrement sa volonté de *« lutter contre l'inégalité d'accès aux soins »*.

Après l'ordonnance de 1958 créant les CHU et le temps plein pour les praticiens, la loi de 1970 introduisant la planification sanitaire et celle de 1991 censée mieux répartir l'offre de soins au sein de chaque région, le secteur hospitalier va vivre une quatrième réforme d'envergure. L'ampleur de la tâche et le poids économique et social du secteur (350 milliards de francs, un million de salariés) ont obligé M. Juppé à l'inscrire dans son programme à moyen terme. Le monde hospitalier traverse depuis quinze ans une crise qui s'explique, pour l'essentiel, par la rigueur budgétaire. Contraint et forcé, il a dû participer à l'effort de maîtrise des dépenses de santé, comme en témoignent les conclusions du dernier rapport de la commission des comptes de la santé (*Le Monde* du 16 juin).

Jean-Michel Bezat

Le GLAM est mort, vive le GT 1-60 !

LE GROUPE DE LIAISONS aériennes ministérielles (GLAM) a été supprimé à la demande de M. Chirac. Voici le GT (groupe de transport) 1-60 : sous cette dénomination revit l'ancien 60e escadron de transport (ET 60), composé des trois Falcon 900 long-courriers, des quatre Falcon 50 moyen-courriers et des trois hélicoptères Super-Puma de liaison qui formaient l'ancien GLAM. A l'occasion du G7 à Halifax, au Canada, un Falcon 900 aux couleurs du GT 1-60 a été mobilisé pour les déplacements de M. Chirac au-dessus du continent nord-américain.

Pas moins de trois officiers généraux : le chef d'état-major de l'armée de l'air, son chef de cabinet et le « patron » de la force aérienne de projection (FAP) ont pris en mains le destin des avions de l'ancien GLAM avec l'ambition de le restructurer. Non qu'il n'y ait pas de clients prêts à racheter d'occasion tout ou partie de la flotte du GLAM basée à Villacoublay, dans les Yvelines. Ces « machines » sont bien entretenues, sous la responsabilité de l'armée de l'air, par les constructeurs. La réputation des matériels de l'armée de l'air n'est plus à faire. La preuve : trois Caravelle bien anciennes, qui achevaient leur carrière en Polynésie en assurant la liaison Papeete-Hao-Mururoa, viennent de trouver acquéreur. La réalité est qu'il existe, au sein même de cette armée, des divergences sur le devenir du GLAM. Le camp de ceux qui ne voient pas très bien l'intérêt qu'il y aurait à s'en débarrasser gagne désormais du terrain. En France, plusieurs administrations, comme l'intérieur, les finances ou les transports, disposent de moyens – certes modestes – pour acheminer en catimini leurs responsables. A l'étranger, des pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne (avec son 32e Royal Squadron), l'Allemagne et *« jusqu'au Portugal »* (avec trois Falcon 50), observe un officier d'état-major vexé, ont une flotte pour transporter leurs VIP.

À L'ABRI DES CURIEUX

D'où les réflexions en cours sur la façon de régler le problème d'une manière autre que par la dissolution brutale. Ainsi avance-t-on l'idée que les Falcon 900 continueraient d'être au service de l'Elysée – qui a besoin de moyens opérationnels vingt-quatre heures sur vingt-quatre – en étant intégrés dans la FAP aux côtés des Airbus A-310 et autres DC-8, soit en demeurant à Villacoublay, soit en ralliant Roissy ou la base de Creil. De même, chemine l'idée que seuls les quatre Falcon 50 puissent être vendus, ou qu'ils rejoignent, en formant une escadrille nouvelle, les huit avions court-courriers Falcon 20, les cinq biturbopropulseurs Nord 262 et les six monomoteurs de liaison technique TBM 700 du groupe aérien d'entraînement et de liaison (GAEL) déjà stationné à Villacoublay.

Car, le GAEL, héritier d'un régiment d'observation des années 20 et créé sous ce sigle en 1945, est une escadre de transport qui n'a pas l'éclat médiatique du GLAM. Il est à l'abri des curieux. Pour autant, le GAEL a sa raison d'être : il sert, à hauteur de quelque 9 000 à 10 000 heures de vol annuelles, à acheminer indistinctement VIP civils ou militaires du ministère de la défense, à évacuer des blessés et à permettre aux officiers-pilotes affectés dans les bureaux parisiens de garder la main en effectuant leur contingent minimal de vol par an.

Quant aux trois hélicoptères Super-Puma du GLAM, ils pourraient être récupérés par l'escadron d'hélicoptères de Villacoublay, qui utilise des Fennec et des Alouette III. L'armée de l'air, qui en manque, préférerait conserver ses Super-Puma. En attendant la restructuration finale qui sera imaginée par les trois officiers généraux, le GT 1-60 a pris la relève.

Jacques Isnard



Le Front national se prépare à appliquer son programme dans « ses » villes

Bien que la législation interdise les discriminations entre ressortissants français et résidents étrangers, l'extrême droite est décidée à mettre ses thèses en pratique – et en particulier la « préférence nationale » –, si elle conquiert des mairies dimanche 18 juin

Placé au premier tour des élections municipales, dimanche 11 juin, en position d'emporter des mairies au second tour, le Front national est résolu à appliquer la « préférence nationale » dans les communes dont les électeurs lui auront confié la gestion. Les dirigeants de l'extrême droite sont conscients que la législation interdit les discriminations entre ressortissants français et résidents étrangers dans les attributions de logements, les prestations sociales ou l'accès à l'éducation. Ils se préparent néanmoins à pratiquer une politique « larvée », comme le dit sans ambages Bruno Mégret, délégué général du Front national et candidat à la mairie de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, pour dissuader les étrangers de s'installer dans « leurs » communes, voire pour les pousser à les quitter. Ils entendent utiliser les failles et les ambiguïtés de la loi, et la perspective de procès leur apparaît comme favorable, puisqu'elle permettrait à l'extrême droite de mettre en valeur son action devant l'opinion publique.

TOUT SYSTÈME a ses failles, et les représentants du Front national ne cachent pas que si, dimanche 18 juin au soir, un des leurs emportait une mairie, tout lui serait bon pour faire de cette ville un laboratoire de leurs thèses, une vitrine pour les partisans des *« Français d'abord »* et du tout-sécuritaire. Voire une tribune, car ils sont prêts à utiliser, pour se mettre en valeur, les procès que pourrait intenter l'Etat contre des gestionnaires qui ne respecteraient pas le principe d'égalité devant la loi. Dans cette optique, les « frontistes » placent le logement en première ligne de leurs chevaux de bataille.

« Si le demandeur est Français, on lui attribuera un logement. S'il est étranger, il passera en queue de liste », explique sans la moindre hésitation Marie-France Stirbois, membre du bureau politique du Front national et candidate à Dreux, qui ajoute avec aplomb : *« Vous faites ce que vous voulez dans une mairie. Que les choses soient claires ! »* Franck Timmermans, membre du bureau politique et responsable du Front national en Seine-Saint-Denis, formule les choses différemment. Selon lui, la loi comporterait des ambiguïtés quant au pouvoir des maires dans l'affectation des logements sociaux dépendant de la commune.

Cette situation serait *« utilisée par le Parti communiste pour loger ceux qui ont la carte du PCF »*, mais également par les maires pour procéder à des *« regroupements ethniques »* dans une optique de meilleure adaptation au pays. *« Et bien, nous, nous regrouperons des Français et nous pratiquerons également la mauvaise foi ! »*, souligne M. Timmermans. Parfois, la loi permet des astuces pour faire passer la *« préférence nationale »*. Ainsi, comme ne se prive pas de souligner ce responsable du Front national, le système législatif français prévoit que seuls les citoyens français – et depuis peu, dans certains cas, les membres de l'Union européenne – peuvent être fonctionnaires. *« Il nous suffira de contractualiser les employés municipaux pour réserver ces emplois aux Français »*, explique-t-il.

En fait, tout sera bon pour décourager ou empêcher les étrangers de s'implanter dans la commune. Sera utilisé, en particulier, le droit de préemption, priorité donnée aux communes lors de la mise en vente de terrains ou de logements. *« Chaque fois qu'il y aura risque de voir une communauté, asiatique, maghrébine ou nomade, perturber l'équilibre français d'un quartier, nous ferons jouer notre droit »*, explique M. Timmermans. Il y aura des *« bras de fer avec l'Etat »*, reconnaît-il, mais cette perspective ne semble pas lui déplaire, non plus qu'aux autres représentants du parti.

L'attitude est la même pour ce qui concerne les aides sociales que les maires ont la possibilité d'attribuer aux plus nécessiteux. Anticipant quelque peu sur le verdict des urnes, Mme Stirbois déclare : *« J'ai le pouvoir de les donner d'abord aux nationaux et, s'il en reste, pourquoi ne pas aider certaines personnes dans le besoin ? Mais seulement s'il en reste. »* Même discours chez Pierre Descaves, autre membre du bureau politique du Front national et candidat à la mairie de Noyon, dans l'Oise.

C'est surtout sur le thème de la sécurité que ce pied-noir, ancien *« combattant de l'Algérie française »*, préfère aujourd'hui s'attarder. Il se propose de l'assurer en renforçant la police municipale et en accroissant ses moyens. *« Je lui donnerai la voiture de fonction du maire »*, lance-t-il, et il n'hésite pas à promettre à ses concitoyens qu'il poursuivra *« les parents d'enfants délinquants chaque fois que les actes de délinquance seront commis dans un lieu placé sous la responsabilité de la commune »*.

Cette obsession sécuritaire est largement partagée par Carl Lang, secrétaire général du parti d'extrême droite et responsable de sa campagne pour les élections municipales. Là où Bruno Mégret, délégué général du Front national et candidat à Vitrolles, préfère rester dans le flou en parlant de *« rôle moteur »* de la police municipale, chargée de *« créer pour les délinquants un sentiment d'insécurité qui les incite à aller voir ailleurs » (lire ci-dessous)*, M. Lang prend moins de précautions oratoires. Selon lui, la police municipale d'une commune gérée par son parti ne devra plus s'occuper *« exclusivement de procès-verbaux, mais être réorganisée vers le renseignement, l'information, l'îlotage »*.

M. Lang estime qu'*« il faut qu'il y ait un adjoint au maire chargé uniquement de créer et animer des comités de quartier »*. Ces comités de quartier seront chargés, explique-t-il, *« de renseigner et d'informer la police nationale sur les réseaux de trafiquants de drogue et de délinquance »*. Le secrétaire général du Front national justifie par *« les carences de l'Etat et des ministres »* un dispositif qui ressemble à s'y méprendre à l'organisation de la délation.

Christiane Chombeau (avec Luc Souriau à Chartres)

L'« appel » de Bernard-Henri Lévy

Dans un texte intitulé « L'appel de Vitrolles », Bernard-Henri Lévy invite les habitants de cette ville à ne pas voter pour Bruno Mégret. *« Il faut qu'ils sachent que si, par malheur, M. Mégret devenait maire de votre ville, un climat de haine sourde, de suspicion généralisée, de violence, s'y installerait »*, affirme l'écrivain. Il ajoute que *« des criminels de droit commun, déguisés en militants, inonderaient vos boîtes aux lettres de tracts assassins »* et que la ville pourrait devenir *« le laboratoire de l'apartheid à la française »*. M. Lévy qualifie le Front national de *« parti antisémite »* et M. Mégret de *« petit Führer français, qui s'accommode à merveille de cet antisémitisme à front de bœuf »*. Il estime que *« M. Mégret est l'héritier des traîtres de Vichy »* et des *« factieux qui, vingt ans plus tard, voulaient plonger la France dans la guerre civile »*. Il conclut que M. Mégret et son parti sont *« les ennemis de la France »* et qu'*« il faut, sans relâche, les renvoyer à leur indignité »*.

Bruno Mégret, délégué général du Front national

« Dans le cadre légal, la préférence nationale ne peut s'exercer que de façon larvée »

« Si vous êtes élu maire de Vitrolles, quels seront les grands axes de votre politique municipale ?

– Il s'agit d'inverser les phénomènes néfastes. Sur de nombreux sujets, la situation est actuellement pire à Vitrolles que dans le reste du département et du pays. Mon objectif et ma philosophie sont de faire en sorte que, demain, elle soit meilleure. C'est vrai sur les trois principaux enjeux que sont la sécurité publique, l'emploi et l'immigration. Actuellement, il y a plus d'insécurité, plus de chômage et plus d'immigration à Vitrolles qu'ailleurs.

– Quelles mesures d'urgence seriez-vous susceptible de mettre en œuvre dans le domaine de la sécurité ?

– L'insécurité est le problème numéro un de Vitrolles. Notre commune est la troisième ville la moins sûre des Bouches-du-Rhône et la douzième de France, en nombre de délits par tête d'habitant. Elu, je demanderai le renforcement des effectifs de la police nationale, et ma priorité serait de doubler les effectifs de la police municipale, qui sont actuellement de trente-neuf agents.

» L'objectif serait d'affecter des gens motivés, formés et convenablement sélectionnés pour mener une action de sécurité différente de celle qui est conduite aujourd'hui. Actuellement, la police municipale sert essentiellement à combattre le sentiment d'insécurité de la population. Il s'agit surtout d'actions de présence. Il faut que la police municipale ait un rôle moteur, non pas pour combattre le sentiment de l'insécurité, mais pour combattre les délinquants.

– Quand vous parlez de « sélection convenable », avez-vous en tête des critères particuliers pour celle-ci ?

– Il s'agira de recruter des policiers qui soient aptes à affronter les délinquants sur le terrain, par des rondes et des patrouilles plus nombreuses, une présence plus massive, des interventions plus rapides et plus efficaces. Ils devront, si possible, procéder à des interpellations en flagrant délit, mais surtout créer, pour les délinquants, un sentiment d'insécurité qui les incite, si je puis dire, à aller voir ailleurs.

– Vous rejetteriez ainsi la délinquance en dehors de vos frontières communales ?

– Exactement. C'est le principe de la préférence.

– Ce n'est pas très sympathique pour vos voisins...

– Tant pis pour ceux qui n'ont pas voté Front national !

– Sur le terrain de l'emploi, quelle serait votre action ?

– Le taux de chômage à Vitrolles est plus élevé que dans le reste du département. Cela est dû à la situation de la zone industrielle de la commune qui, actuellement, se vide. Les départs ne sont pas compensés par des arrivées équivalentes, car la taxe professionnelle est plus lourde qu'ailleurs, l'insécurité est très grande, et aucun aménagement n'a été fait par la municipalité.

» Mon objectif est d'inverser ce mécanisme en engageant, dès que les finances seront assainies, un processus de baisse de la taxe professionnelle ; en comptant sur les effets bénéfiques de la politique de sécurité ; en lançant une grande politique d'image de marque. Nous tenterons de passer des contrats avec les entreprises sur le thème : « La mairie vous aide, moyennant quoi vous vous engagez à embaucher, en priorité, des Vitrollais. »

– Des Vitrollais, cela signifie-t-il, plus particulièrement, des nationaux ?

– Sur ce point, la loi ne nous autorise pas à être plus précis... Mais il s'agira d'offrir les emplois disponibles, d'abord, pour une durée de quinze jours par exemple, à un service spécialisé de la mairie, qui collationnera les *demandes d'emploi* des habitants de Vitrolles, de façon à assurer ce principe de préférence à l'échelon communal.

– Sur l'immigration, quelles actions un maire peut-il engager ?

– Je vois deux types d'action. La première consiste à arrêter, autant que possible, l'arrivée de nouveaux immigrés dans la ville, voire de réduire progressivement le nombre d'immigrés déjà présents par l'affectation des logements, en priorité, aux familles françaises. La seconde consiste à appliquer la loi dans toute sa rigueur, c'est-à-dire mettre un terme à un phénomène que j'appelle la préférence étrangère larvée. Ici, beaucoup de nos compatriotes ont le sentiment justifié que la municipalité traite mieux les étrangers que les Français, tant pour le logement que pour l'aide sociale ou les emplois. Cette situation sera, naturellement, supprimée.

» Lorsqu'un clandestin se manifestera auprès des autorités communales, non seulement il n'obtiendra rien de la commune, mais les actions adéquates seront engagées pour qu'il fasse l'objet d'une procédure d'expulsion.

» Cette politique d'immigration doit, dans le respect de la loi, entraîner un effet bénéfique important : la situation pour les immigrés étant moins favorable, elle incitera les familles étrangères qui n'habitent pas Vitrolles à ne pas souhaiter y venir, et celles qui y résident à en partir si elles en ont la possibilité.

– *En regard de ce que vous appelez* « la préférence étrangère larvée », que veut dire « préférence nationale » dans la gestion d'une commune ?

– Vous savez bien qu'actuellement elle est illégale.

– Il n'en demeure pas moins que c'est le thème défendu par le Front national. Comment le mettriez-vous en pratique au niveau communal ?

– Si l'on veut rester dans le cadre légal, elle ne peut s'exercer que de façon *larvée*, symétriquement à *la* préférence étrangère larvée mise en œuvre par certains édiles, comme le maire sortant de Vitrolles.

– Vous pratiqueriez une préférence nationale souterraine ?

– Je ne peux pas vous en dire plus.

– Concrètement, pensez-vous que l'aide sociale municipale doit être réservée aux seuls nationaux ?

– Sur le plan théorique, le fait qu'elle leur soit réservée en priorité appelle de ma part une réponse positive. Sur le plan pratique, si je suis élu, cette question nécessitera un certain nombre d'études...

– Pourtant la loi interdit les discriminations fondées sur la nationalité dans le versement des prestations sociales.

– Absolument.

– Alors, comment sortiriez-vous *de cette contradiction* ?

– Pour l'instant, je ne vous donne pas la réponse.

– Mais vous en avez une ?

– J'en ai une, oui.

– Refuseriez-vous l'inscription d'enfants de parents étrangers dans les écoles primaires ?

– Ce n'est pas, *a priori*, comme cela que j'aborderais le problème de l'immigration.

– Refuseriez-vous des certificats de logement aux résidents étrangers désireux de faire venir en France des membres de leurs familles, comme la loi les y autorise ?

– Je pense que nous serions extrêmement stricts là-dessus.

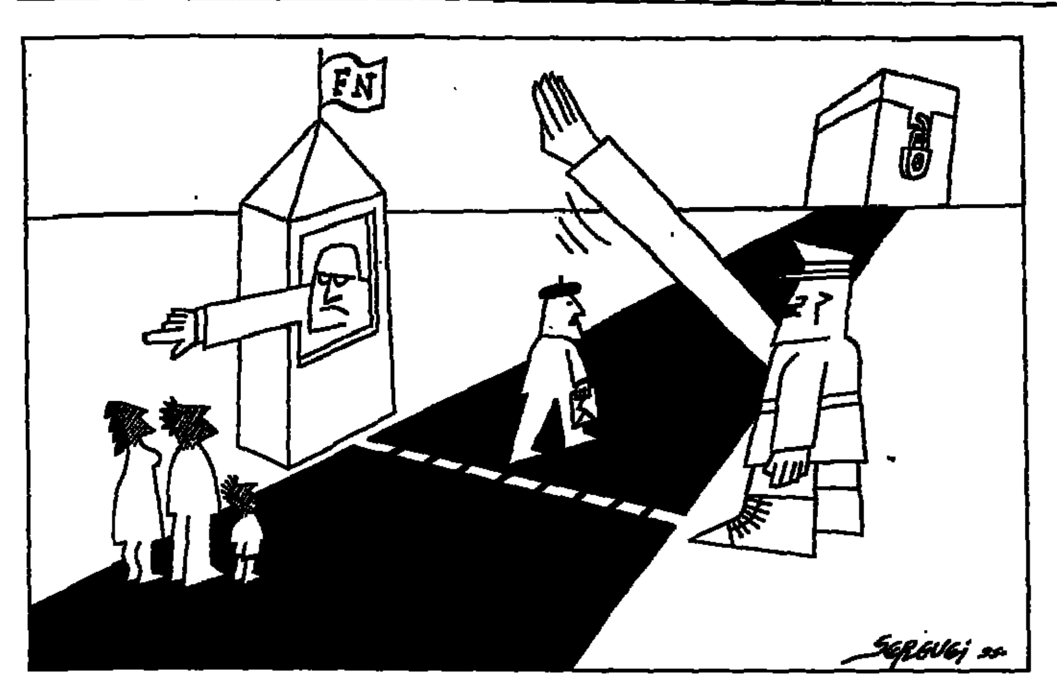
– C'est-à-dire que vous l'interdiriez ?

– Oui.

– Imposeriez-vous le respect de la « préférence nationale » aux associations subventionnées par la commune ?

– Non. Mais on veillera à ce que tout cela reste français. Toutes les associations subventionnées feront l'objet d'une attention particulière. Nous ne subventionnerons pas d'associations étrangères. Les autres devront être contrôlées par des Français, avec une majorité de Français. »

Propos recueillis par Olivier Biffaud



Derniers regards sur « Vitrolles-City »

Une urbanisation ratée n'a pas pu résorber le déficit d'identité de la ville

VITROLLES
de notre envoyé spécial

Quel que soit le résultat du second tour, les élections municipales auront apporté un surcroît de notoriété, pas forcément enviable, à Vitrolles. En passant sur l'autoroute du Soleil, les vacanciers auront désormais un regard ou une pensée, émue ou compatissante, pour cette ville moyenne des Bouches-du-Rhône, à laquelle la France citoyenne se sera tant intéressée. Depuis le flanc autoroutier de la falaise, on ne distingue pourtant presque rien de la cité. Or, si elle n'a pas une « gueule d'atmosphère », sa physionomie éclaire sur sa vulnérabilité.

A Vitrolles, l'urbanisme n'explique pas tout, mais presque. Contrairement aux apparences, la ville nouvelle des années 70 a mal vieilli, et son maire – toujours dynamique, photogénique, branché – n'a peut-être pas suffisament accompagné le passage de ses caps difficiles. Selon les collaborateurs de Jean-Jacques Anglade, lors de son premier mandat, de 1983 à 1989, la ville et son maire étaient parfaitement en phase, Vitrolles surfait sur *« la vague du succès »* (son slogan jusqu'en 1992) et promettait même de faire de l'ombre à Marseille. Et puis, après quelques années d'embellie, la crise l'a rattrapée.

Dès lors, pour les trois mille cinq cents chômeurs recensés, le gigantesque centre commercial, coupant en son milieu, par un glacis de parkings, une agglomération suburbaine mal structurée, est devenu une tentation vaguement provocatrice. La prestigieuse zone industrielle, qui s'essouffle et n'a jamais été très créatrice d'emplois, a cessé de faire rêver. Presque saturée d'images, la ville a, en outre, toujours connu un déficit d'identité qui ne s'est pas résorbé avec l'apparition des problèmes économiques, sociaux et de cohabitation.

LA VISITE DE BERNARD TAPIE

Les langues vipérines des apprentis sorciers qui colportent, par exemple, que la police municipale ramasse deux cents seringues usagées par jour, alors que le problème de la drogue reste marginal, se plaisent à comparer Vitrolles à Los Angeles sur le plan de la criminalité. Comme si l'on s'y entretuait entre bandes, à coups de fusil à pompe ! Intoxication mise à part, si les bords de l'étang de Berre ne valent pas les plages de Venice ou de Malibu, ce rapprochement n'est, urbanistiquement, pas tout à fait absurde. La ville, toute en longueur, avec son autoroute et ses voies rapides, s'étire et se disperse tellement en dizaines de micro-quartiers, lotissements ou îlots de HLM, que, comme à « L. A. », il n'est pas question de vivre ni, surtout, de communiquer sans voiture.

Dans la zone urbaine, pas question de se planter à l'ombre d'un platane centenaire pour écouter bruisser la vie, glaner les confidences de quelque sage, prendre l'air du temps. D'un parking à l'autre, l'approche de Vitrolles et de ses habitants prend des allures de *road movie*. Le contact et l'échange sont partout problématiques. Si la ville se flatte de proposer une vingtaine d'hôtels, aucun établissement indépendant n'a échappé au maillage serré des chaînes, à peu près toutes représentées entre deux bretelles d'échangeur ou dans le *no man's land* de la zone aéroportuaire.

Pour les restaurants, même uniformisation à l'américaine. Si vous en avez assez de Courte Paille, vous pouvez toujours aller vous faire cuire un steack chez Buffalo Grill, passer du Quick au Mac Do', de Flunch à la brasserie Kanter ou de la cafétéria d'Ikea à celle de Casino, mais pour dénicher un petit resto provençal, bon vent !

A propos d'américanisation, est-ce un hasard si l'une des dernières images de la campagne locale restera celle d'un Bernard Tapie, le plus hollywoodien des aventuriers de la politique, faux *golden boy* reconverti en *looser* magnifique, roulant de l'œil, des maxillaires et des épaules, devant les adolescents fascinés, pour distribuer quelques bises et poignées de main au hasard des cages d'escaliers ? Règlement de comptes à Vitrolles-City, ou le retour du justicier-justiciable solitaire s'offrant un bain de foule en guise de cure de jouvence. Le clan Mégret avait tellement peur que, pour ceinturer sa permanence, toute une compagnie de CRS avait été mobilisée...

Robert Belleret

Aux Mureaux le retrait d'une liste pourrait mettre en échec l'extrême droite

LA LISTE du Front national, menée par Jacques Lecaillon, est arrivée en tête, dimanche 11 juin, au premier tour des élections municipales, avec 29,58 % des suffrages. Le chef de file du RPR, Yannick Dumont, et le maire sortant, Alain Etoré (PS), ont multiplié les réunions de quartier et les rencontres avec la population pour lui faire barrage.

Un premier encouragement est venu, lundi 12 juin, avec le retrait de François Garry, qui, à la tête d'une liste divers gauche, avait obtenu 16,39 % des voix. Ces suffrages devraient, en partie, se reporter au second tour sur la liste d'union de la gauche, conduite par le maire, qui compte aussi sur la mobilisation des 38,35 % d'abstentionnistes du premier tour.

« Face au score du Front national, les gens que nous rencontrons sont catastrophés et ont peur, explique M. Etoré, *mais beaucoup nous avouent ne pas être allés voter dimanche. »*

M. ÉTORÉ : « JE PARTIRAI »

Même son de cloche du côté de M. Dumont, qui, lui aussi, tente de convaincre, de porte en porte, les abstentionnistes. *« C'est vrai qu'une partie des habitants ont peur de l'arrivée, à la tête de la ville, d'un candidat du Front national,* commente-t-il, *mais, fait nouveau, certains ne se cachent plus d'avoir voté pour l'extrême droite et regrettent, même, que M. Lecaillon n'ait pas fait plus. »*

Pour M. Etoré, c'est de la liste d'union de la majorité présidentielle que devrait venir le danger. M. Lecaillon, pour sa part, est assuré de faire son entrée au conseil municipal.

Si, malgré tout, le chef de file de l'extrême droite créait de nouveau la surprise en arrivant en tête, M. Etoré a annoncé qu'il quitterait la ville. *« Je suis né aux Mureaux,* rappelle-t-il, *et j'y ai longtemps enseigné. C'est ma ville. Si la population vote pour l'extrême droite, je n'ai plus rien à y faire et je partirai. »*

M. Dumont est tout aussi déterminé : *« Si c'est le Front national qui gagne,* dit-il, *je ne siégerai pas au conseil municipal. »*

Jean-Claude Pierrette

L'augmentation des retraites, en juillet, serait une prime

LE GOUVERNEMENT tiendra la promesse du candidat Jacques Chirac : les pensions des régimes de base augmenteront bien en juillet. Mais pour ne pas créer d'effet report sur 1996 – et ne pas trop peser sur les comptes de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (27 milliards de francs de déficit cumulé sur 1994-1995) –, il envisage le versement d'une prime forfaitaire le mois prochain (250 à 300 francs) ou une augmentation des retraites de l'ordre de 5 % pour le seul mois de juillet. Par ailleurs, Matignon pourrait supprimer la remise forfaitaire de 42 francs qui accompagnait la création de la contribution sociale généralisée (CSG) en 1991. Cette mesure rapporterait environ 7 milliards de francs par an et permettrait de combler partiellement le déficit de l'assurance-vieillesse.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **TOULOUSE : Dominique Baudis (UDF-CDS)** a été réélu maire de Toulouse, vendredi 16 juin au premier tour, avec une majorité de 57 voix sur 69, réunissant la totalité des voix de sa majorité. Conduite par Jacques Lévy, la liste PS-PC a recueilli 10 voix. Quant au Front national, représenté par Artemisa Maries, il obtenait 2 voix. Le 11 juin, la liste UDF-RPR-Société civile, conduite par Dominique Baudis, avait obtenu 58,62 % des voix, ce qui faisait de lui le maire le mieux élu des grandes villes de France au premier tour. Cette liste comptait en deuxième position Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté.

■ **LE CREUSOT : André Billardon (PS), ancien ministre de l'énergie** dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, a été élu vendredi 16 juin maire du Creusot (Saône-et-Loire), par 28 voix contre 6 à son concurrent Jean-Paul Lequin (UDF-PR) et 1 bulletin blanc. Avec plus de 57 % des voix, la liste d'union de la gauche conduite par M. Billardon avait, dès le 11 juin, obtenu 28 sièges au conseil municipal contre 7 à la liste d'union de la droite. Agé de cinquante-cinq ans, André Billardon succède au maire socialiste Camille Dufour, qui ne se représentait pas.

■ **AURILLAC : alors qu'elle avait obtenu 28,15 % des suffrages** lors du premier tour des élections municipales à Aurillac, la liste RPR-UDF conduite par Michel Jiolat a décidé de ne pas être en lice lors du second tour, laissant ainsi aux prises la liste du maire sortant René Souchon (PS) et celle d'Yvon Bec (div. g). Cette position, prise en dépit des injonctions des instances nationales du RPR, n'a pas été appréciée par tous les responsables cantaliens des deux formations, ni par certains membres de la liste.

DÉPÊCHES

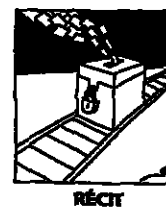
■ **PR : Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances, n'est pas candidat** à la succession de Gérard Longuet, président du Parti républicain, lors du conseil national prévu le 27 juin. Dans une lettre adressée le 14 juin aux militants du PR, M. Madelin juge *« précipitée »* l'organisation de ce conseil coïncidant – *« et ce n'est pas un hasard »* – avec le sommet européen qui le retiendra à Cannes. *« Ce sont là des procédés inacceptables »*, assure M. Madelin, qui invite les militants du PR à la deuxième convention de son propre mouvement, Idées-action, prévue le 21 juin. La décision de M. Madelin devrait faciliter la désignation de François Léotard. Lors de l'élection présidentielle, M. Madelin avait soutenu Jacques Chirac et M. Léotard, Edouard Balladur.

Vingt-trois nouveaux parlementaires à l'Assemblée et au Sénat

Vingt-deux nouveaux députés et un nouveau sénateur devraient faire leur entrée au Parlement, lundi 19 juin. Il s'agit des suppléants (pour les députés) et du suivant de liste (pour le sénateur) des parlementaires nommés, le 19 mai, dans le gouvernement d'Alain Juppé et qui disposaient d'un mois, soit jusqu'à dimanche minuit, pour choisir entre leur mandat parlementaire et leur portefeuille ministériel (*Le Monde* a publié, dans son édition du 23 mai, la liste de ces nouveaux parlementaires ainsi que leur biographie). Deux autres sièges – ceux d'Hervé Gaymard (RPR, Savoie) et de Claude Goasguen (UDF-CDS) – ne seront pourvus qu'au terme de deux élections législatives partielles, puisque ces nouveaux ministres avaient eux-mêmes fait leur entrée à l'Assemblée nationale comme suppléants, respectivement de Michel Barnier et de Jacques Toubon.

La sagesse, le lancer d'œuf et la réflexion

L'URNE profite à la réflexion. Soyez candidat, vous y verrez plus clair. Dans un entretien au *Lampadaire*, un hebdomadaire vendu à la criée par les sans-logis parisiens, Jean Tiberi, le nouveau maire RPR de la capitale, se déclare prêt à rencontrer l'abbé Pierre et à *« écouter ses conseils »* en matière de logement. *« J'ai toujours eu beaucoup d'admiration et de respect pour lui »*, ajoute-t-il. Il fut un temps, pas si lointain, où les relations n'étaient pourtant pas des plus cordiales entre l'ancien premier adjoint de Jacques Chirac à la mairie de Paris et l'infatigable abbé. Ce dernier confiait alors que seule sa non-violence l'avait gardé d'*« envoyer son poing dans la figure »* de l'édile, suspecté de lui chercher des crosses en expulsant ses protégés démunis. Moins sereins que l'abbé, des probables partisans de Jean Tiberi ont fait mouche, avec un œuf lancé à tir tendu sur le costume de Lionel Jospin, qui faisait campagne vendredi sur le marché de la place des Fêtes. Sans doute plus prévoyant – plus réfléchi, justement ? – Jean Tiberi était venu, lui, en imperméable.


RÉCIT

L'urne incite à la dissidence. Cinq socialistes, membres de la liste d'union de la gauche à Levallois-Perret, ont recommandé aux électeurs de ne pas voter pour eux, dimanche 18 juin, mais de reporter leurs voix sur le candidat dissident RPR, Olivier de Chazeaux, qui menace le maire sortant, Patrick Balkany, RPR aussi, ce qui explique tout. *« Nous ne renonçons pas à nos valeurs et à nos engagements de gauche, mais face à une situation exceptionnelle nous avons décidé d'appeler à un front républicain »*, expliquent-ils. La nouvelle n'a pas dû déplaire à Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR. A lire le ton glacial de la lettre de soutien qu'il a adressée – fonction et discipline de parti obligent – à Patrick Balkany, on devine que ses sympathies iraient plus facilement à l'ancien président du comité local de soutien à Jacques Chirac qu'au trop balladurien maire de Levallois-Perret.

LA LEÇON DU PROFESSEUR BAUDIS

On n'est toutefois pas égal devant la dissidence. Raymond Lecler, secrétaire de la 12e circonscription du RPR des Bouches-du-Rhône et conseiller municipal sortant de Vitrolles, l'a appris à ses dépens. Pour avoir vu en Bruno Mégret, le candidat du Front national, *« un homme de qualité, capable de diriger la ville »*, il a été puni d'une exclusion immédiate de son parti.

L'urne invite à la sagesse. Surtout lorsqu'elle s'est montrée bonne fille. Réélu maire de Toulouse dès le premier tour, Dominique Baudis (UDF) s'est senti autorisé à donner des leçons de civisme à ses vingt-sept camarades, membres du gouvernement et têtes de liste aux élections municipales. *« On ne peut pas cumuler deux mandats exécutifs comme ceux de maire et de ministre. Une des leçons essentielles du scrutin est qu'un maire doit se consacrer totalement à sa ville »*, déclare-t-il dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*.

L'urne agace l'industriel. Jeudi, on avait cru comprendre que le PDG d'Eurocopter, une filiale d'Aérospatiale et de Daimler-Benz installée à Vitrolles, se rangeait aux côtés des adversaires résolus de Bruno Mégret. C'est, en tout cas, ce qu'avait voulu croire le maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade, et ce qu'il s'était empressé de répandre dans la ville. Vendredi, démenti. Les affaires sont les affaires et un maire, quel qu'il soit, est un interlocuteur utile pour un chef d'entreprise. La direction d'Eurocopter a donc publié un communiqué, dans lequel elle se garde bien de prendre parti pour l'un ou l'autre des candidats.

L'urne consterne les agences de voyages. On parle, on parle. On n'arrête pas de voter et on en oublie de voyager. Leur syndicat national a fait savoir que ce secteur a enregistré en avril – l'un des mois les plus propices aux affaires avec ceux de mai et de juin – une baisse brutale de son activité par rapport à l'année précédente. Après ce reflux lié à l'élection présidentielle, on redoute le pire pour juin et ses élections municipales. Il est temps de revenir aux choses sérieuses et de partir en vacances.

Récit de nos correspondants

JUSTICE Déjà condamné à deux ans de prison ferme et à cinq ans de privation des droits civiques dans l'affaire des détournements de fonds de Nice-Opéra, Jacques Médecin comparaît à nouveau, à partir de lundi, devant le tribunal de Grenoble. Prévenu de recel d'abus de biens sociaux et de corruption passive, l'ancien maire de Nice est accusé d'avoir perçu, entre 1986 et 1990, 4 millions de francs de pots-de-vin de Francis Guillot, PDG de la Serel, une entreprise niçoise spécialisée dans la signalisation et la régulation routière. ● VENDREDI 16 juin, la cour d'appel de Grenoble a confirmé le maintien en détention de M. Médecin, qui avait demandé à comparaître libre à ce nouveau procès. ● DÉTENU à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), l'ancien maire a décidé, selon l'un de ses avocats, de ne pas intervenir dans la campagne municipale.

Le deuxième procès de Jacques Médecin s'ouvre lundi à Grenoble

Après sa condamnation à deux ans de prison ferme pour abus de confiance dans l'affaire Nice-Opéra, l'ancien maire de Nice est jugé pour « recel d'abus de biens sociaux et corruption passive » dans l'affaire de la Serel

LES PROCÈS de Jacques Médecin se suivent... Un mois après avoir été condamné à deux ans de prison ferme, cinq ans de privation des droits civiques et 200 000 francs d'amende, pour abus de confiance dans l'affaire des détournements de fonds de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra, l'ancien maire de Nice comparaît à nouveau à partir de lundi devant le tribunal correctionnel de Grenoble, où il est prévenu cette fois de recel d'abus de biens sociaux et de corruption passive.

Une montagne de documents administratifs et comptables, quinze prévenus, dont, outre Jacques Médecin, son successeur à la mairie de Nice Honoré Bailet : l'affaire dite de la Serel, du nom de cette société niçoise spécialisée dans la signalisation et la régulation routière, avait permis aux enquêteurs, en 1993, de plonger au coeur du système mis en place par Jacques Médecin. Celui-ci est accusé d'avoir perçu, entre 1986 et 1990, 4 millions de francs de pots-de-vin de Francis Guillot, PDG de la Serel, poursuivi, quant à lui, pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux, et corruption active »*.

DES CAISSES NOIRES

Créé en 1967 par Francis Guillot, un Niçois de cinquante-huit ans dont le père exploitait une petite entreprise d'électricité, le groupe Serel est devenu, en vingt-cinq ans, l'un des leaders européens dans son domaine, comptant jusqu'à plus de trois cents salariés pour un chiffre d'affaires supérieur à 280 millions de francs. Dès l'origine, Francis Guillot a noué des relations privilégiées avec Jacques Médecin, l'entreprise de signalisation trouvant avec la ville de Nice les marchés nécessaires à son essor, soit 70 à 90 millions de francs annuellement.

L'affaire de la Serel proprement dite débute en 1991, à la suite d'une plainte déposée par Francis Guillot contre l'un de ses collaborateurs, soupçonné de puiser dans la caisse de l'entreprise. Gérard Canarie, directeur financier, est mis en examen, mais il révèle de son côté l'existence d'une caisse noire. Devant le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, le PDG de la Serel, membre du RPR mais aussi proche du Front national, reconnaît avoir versé 14 millions de francs de pots-de-vin à des élus et des fonctionnaires – dont 4 millions à Jacques Médecin – pour l'obtention de marchés publics. Les enquêteurs découvrent également que la SEREL *« assurait à ses dirigeants des rémunérations confortables et prenait en charge de nombreuses dépenses personnelles »*. M. Guillot indique aux policiers du SRPJ de Nice que le système de corruption avait été conçu sous la pression et au profit de Jacques Médecin.

Les caisses noires, découvre-t-on, permettent ainsi de régler des achats personnels, d'objets de luxe, des factures de voyages lointains... On reproche à Francis Guillot lui-même une croisière Marseille-Nouméa de 167 000 francs aux frais de l'entreprise et le détournement à son profit de 27 millions de francs, ce qu'il nie.

Confronté à Jacques Médecin, après l'extradition d'Uruguay de ce dernier, en novembre 1994, Francis Guillot se rétracte partiellement et affirme que les 4 millions de francs remis à l'ancien maire de Nice l'ont été au titre de financement politique, rejoignant la version de M. Médecin.

Vendredi 16 juin, la cour d'appel de Grenoble a confirmé le maintien en détention de l'ancien maire de Nice, qui avait demandé à comparaître libre à ce nouveau procès. Il comparaîtra donc détenu, comme Francis Guillot, qui se trouve actuellement en détention provisoire après avoir été mis en examen le 25 mars dans le cadre de l'instruction sur l'affaire des fausses factures dans le secteur du bâtiment et des travaux publics en Ile-de-France (*Le Monde* du 23 mars).

Jean-Michel Dumay

« Neutralité politique » pour les municipales

Du fond de sa cellule à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), Jacques Médecin veille. Mais l'ancien maire de Nice souhaiterait cette fois, selon l'un de ses avocats, Me Georges Luciani, observer *« une neutralité politique stricte »* concernant les élections municipales dans la ville qu'il dirigea pendant vingt-quatre ans. *« Ce n'est pas par désintérêt pour l'avenir de Nice et des Niçois auxquels* [il] *reste très attaché »*, qu'il a pris cette position, a indiqué jeudi 15 juin Me Luciani. Mais, selon son avocat, l'ancien maire *« veut se garder d'user d'une quelconque influence »*.

Concernant l'élection présidentielle, Jacques Médecin avait eu moins de scrupules. Du banc des prévenus au procès de l'affaire Nice-Opéra fin mars, il avait ainsi indiqué qu'il *« recommandait vivement »* à ses amis de voter pour le candidat Chirac.

Le gendre des Bébien nie être l'auteur des quatre assassinats

LYON
de notre bureau régional

L'exécution méthodique d'une famille « sans histoire » de Saint-Andéol-le-Château (Rhône) garde toujours sa part de mystère. Eric Bruyas, le gendre des époux Bébien retrouvés assassinés avec deux de leurs enfants, mardi 30 mai, dans les décombres de leur maison incendiée, a été mis en examen, vendredi 16 juin, pour *« assassinats et destruction par incendie »*. Mais le mobile de cette tuerie reste inconnu. Ecroué vendredi en fin de matinée à la prison Saint-Joseph de Lyon, Eric Bruyas, vingt-sept ans, époux de Samantha, fille aînée et seule survivante de la famille Bébien, a reconnu l'incendie du pavillon mais nie le quadruple assassinat. Le gendre a affirmé aux enquêteurs et au juge qu'il était passé par hasard chez ses beaux-parents le jour du meurtre et que, découvrant les quatre corps, il aurait mis le feu et fait disparaître l'arme pour maquiller un *« drame familial »* en incendie et protéger ainsi sa femme d'un choc psychologique.

Placé en garde à vue mercredi matin (*Le Monde* du 17 juin), Eric Bruyas a, au fil des heures, avoué des faits en relation avec la tuerie mais a toujours réfuté sa culpabilité. Il a d'abord admis que les bidons d'essence utilisés pour l'incendie lui appartenaient. Puis il a indiqué l'endroit où avait été jetée l'arme qui aurait été utilisée pour les meurtres. Vendredi matin, les enquêteurs ont repêché dans le Rhône une carabine à canon scié.

Inconnu des services de police, Eric Bruyas, artisan serrurier, avait créé en janvier dernier à Ternay (Rhône) son entreprise, spécialisée dans la réparation de portails électriques. Avec sa femme, Samantha, vingt-cinq ans, et ses trois enfants de huit, cinq et trois ans, il vivait au premier étage d'une maison modeste à Givors, à 7 kilomètres de Saint-Andéol.

DÉPÔT DE BILAN

Fréquemment, la famille Bébien rendait visite à sa fille. Souvent, Eric Bruyas se rendait dans le pavillon de sa belle-famille pour prendre le café. Le samedi précédant le drame, tous s'étaient réunis chez Eric et Samantha à l'occasion de la Fête des mères. Le gendre, qui avait dû déposer le bilan dans une affaire, était satisfait de sa nouvelle entreprise, qui dégageait des bénéfices. De leur côté, les époux Bébien avaient contracté une assurance-vie minime et avaient prêté 30 000 francs à Eric.

Vendredi matin, alors que son mari devenait le suspect numéro un, Samantha, considérée par les enquêteurs comme *« totalement étrangère à ces crimes »*, devait faire face à une nouvelle tragédie, seule avec ses enfants. Dans le petit village de Saint-Andéol, la stupeur a laissé la place à la consternation. *« Je pensais bien qu'il s'agissait de quelqu'un de la famille, mais je ne m'attendais pas à ce qu'il soit si proche d'elle »*, confie la marchande de journaux. Dans le seul bar du village, les « anciens », devant leur ballon de blanc, se disent *« choqués »*. *« Le plus dur, c'est que le gendre était aux funérailles. Ça, c'est pas beau. Moi, j'ai versé ma larme parce que la gosse, je la voyais tous les jours partir à l'école »*, évoque l'un d'entre eux.

Les enquêteurs ont auditionné plus de cent personnes et procédé à de nombreuses gardes à vue dans l'environnement amical et familial des victimes avant d'arrêter Eric Bruyas. Très vite, ils ont eu la conviction que le meurtrier était un proche de la famille parce qu'il devait connaître les emplois du temps de chacun et que le chien, selon les témoignages des voisins, n'a pas aboyé au cours de l'après-midi où la tuerie a eu lieu.

Décrit par les gendarmes comme un homme *« très calme, sachant garder son sang-froid en toutes circonstances »*, Eric Bruyas n'a sans doute livré qu'une partie de la vérité.

Sandrine Blanchard

La justice allemande refuse d'extrader Tarek Falah au Maroc

LE TRIBUNAL SUPRÊME DE BAVIÈRE a refusé, jeudi 15 juin, d'extrader vers le Maroc Tarek Falah, un Franco-Marocain de vingt ans, accusé d'avoir participé à l'attentat de l'Hôtel Atlas-Asni à Marrakech, qui avait fait deux morts le 24 août 1994. Il avait été arrêté en décembre dernier à la frontière entre l'Autriche et l'Allemagne après avoir quitté le Maroc. Le 9 mars, le Tribunal suprême avait autorisé son extradition vers la France, dans le cadre de l'enquête pour *« association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste »*, dirigée par le juge Jean-Louis Bruguière, mais cette décision était bloquée par la demande marocaine.

« Plus aucun obstacle juridique ne s'oppose dorénavant à l'extradition de mon client vers la France », a déclaré son défenseur, Me Arnaud Montebourg. L'avocat assurait que son client, considéré comme le troisième homme du commando de Marrakech, risquait la mort au Maroc, ses deux complices présumés, le Franco-Algérien Stéphane Aït-Idir et le Franco-Marocain Redouane Hammadi, ayant été condamnés à la peine capitale, le 28 janvier, par la cour d'appel de Fès. Il avait reçu le soutien du ministre de la justice, Jacques Toubon.

Didier Schuller devrait faire l'objet d'un mandat d'arrêt international

UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL devrait être diffusé prochainement contre Didier Schuller, conseiller général (RPR) de Clichy (Hauts-de-Seine), après les réquisitions favorables prises, vendredi 16 juin, par le parquet de Créteil (Val-de-Marne). Un mandat d'amener avait déjà été délivré vendredi 9 juin contre M. Schuller. Le suppléant du député (RPR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany, est absent de France depuis qu'une perquisition a été effectuée à son domicile le 10 février, dans le cadre de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine. Un mandat d'arrêt international a été délivré le 13 avril contre sa compagne, Christel Delaval. Les juges d'instruction, Philippe Vandingenen et Serge Portelli, avaient été saisis par un réquisitoire supplétif du parquet de Créteil pour *« trafic d'influence, complicité et recel »*.

Six condamnations par contumace pour le meurtre de Chapour Bakhtiar

SIÉGEANT en procédure de contumace, la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats, a prononcé vendredi 16 juin des peines de réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de six Iraniens accusés d'avoir participé à l'assassinat de Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du chah, et de son secrétaire, Sorouch Katibeth, commis le 6 août 1991 à Suresnes (Hauts-de-Seine).

La contumace ne concerne que les accusés qui n'ont pu être arrêtés. Ils sont jugés au cours d'une brève audience, sans aucun débat. Créée en 1670, cette procédure est de pure forme car l'accusé doit être rejugé dans des conditions normales s'il est arrêté. Malgré ses aspects désuets, la contumace a des effets qui ne sont pas seulement symboliques. Elle prolonge la prescription pendant vingt ans alors que les crimes sont prescrits au terme d'un délai de dix ans. En outre, une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité peut être un obstacle pour le condamné lors du passage des frontières de certains pays qui lui accordent une force supérieure à celle d'un simple mandat d'arrêt.

L'enquête menée après l'assassinat de Chapour Bakhtiar et de son secrétaire avait permis d'identifier neuf personnes. Arrêtées en Suisse et en France, trois d'entre elles ont été jugées par la cour d'assises spéciale de Paris en novembre 1994. Vakili Rad, reconnu coupable d'avoir participé directement aux crimes, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans. Massoud Hendi, ancien responsable du bureau de la télévision iranienne en France, était condamné à dix ans de réclusion criminelle pour avoir participé à l'organisation des assassinats. En revanche, Zeynalabeidine Sarahadi, fonctionnaire iranien à l'ambassade de Berne, soupçonné d'être un agent chargé de faciliter la fuite des assassins, était acquitté.

Les six autres personnes ont donc été jugées par contumace pour assassinats et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Il s'agit tout d'abord de Farydoun Boyerhamadi, « le cheval de Troie » qui a permis aux assassins d'entrer très officiellement dans la villa de l'ancien ministre du chah, et de Mohamad Azadi. A ces deux exécutants s'ajoutent les instigateurs du meurtre, qui ont été condamnés pour complicité d'assassinat : l'homme d'affaire Gholam Hossein Shoorideh, Metsut Edipsoy, Nasser Ghasminejad et Hossein Sheikhattar. Ce dernier occupait le poste de directeur de la division satellite du ministère iranien des télécommunications, une administration considérée comme une officine des services de renseignements iraniens.

« Les assassins de Chapour Bakhtiar sont sur les plus hautes marches du pouvoir à Téhéran, soulignait à l'audience Me Francis Szpiner, conseil des enfants de l'ancien ministre. *Ce soir, en Iran, on saura que la justice française entend aller jusqu'au bout. »*

M. P.

MM. Bayrou et de Boishue refusent la sélection à l'entrée de l'Université

DEPUIS LEUR NOMINATION au gouvernement d'Alain Juppé, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle, et Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, s'étaient gardés de toute déclaration publique sur leurs nouvelles responsabilités. *Mezza voce*, ils sont sortis l'un et l'autre du mutisme qu'ils s'étaient imposé pour tracer quelques-unes des grandes orientations de leur politique dans le domaine de l'enseignement supérieur, sans en préciser pour autant ni les modalités ni les moyens.

Sur ce point, les premières indications seront fournies à l'occasion du vote de la loi de finances rectificatives, qui devrait prendre en compte des crédits supplémentaires, évalués à 1 milliard de francs, correspondant à un ajustement des bourses aux étudiants, à des créations de postes supplémentaires et à des crédits de fonctionnement pour les universités.

Pour sa première prise de contact devant la conférence des présidents d'université (CPU), qu'il préside ès qualités, M. Bayrou s'est d'abord attaché, jeudi 15 juin, à « rassurer » ses interlocuteurs. Accompagné des secrétaires d'Etat, Jean de Boishue et Elisabeth Dufourcq pour la recherche, et du nouveau directeur général des enseignements supérieurs, Christian Forestier, il a rappelé, d'emblée, que la démocratisation de l'accès à l'Université est une *« chance pour la nation »* que le pays doit se donner les moyens d'assumer.

Pour François Bayrou, elle se manifeste dans l'accueil des jeunes bacheliers dans les premiers cycles, qui doivent rester rattachés aux universités. Certes, il n'a pas manqué de relever le « gouffre » qui sépare le second cycle secondaire, avec son niveau de réussite important au baccalauréat, et les taux d'échec en DEUG. Avec la mise en oeuvre d'un statut social de l'étudiant, la création de nouvelles formations diversifiées devrait être l'une des actions prioritaires du nouveau ministère.

PROMOTION SOCIALE

Devant le Club Lamennais, où se retrouvent périodiquement les responsables du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF), Jean de Boishue a, de son côté, clairement affirmé, vendredi 16 juin, qu'*« il n'était pas question d'organiser sous une forme quelconque la sélection du nombre d'étudiants. D'abord,* a-t-il précisé, *parce que la nation n'en veut pas et qu'un pays qui arrête de former est un pays qui s'appauvrit. »*

Devant ce cénacle inquiet de la prolifération du nombre d'écoles et de diplômés, de l'ordre de 25 000 par an pour 17 000 à 18 000 emplois proposés, M. de Boishue a expliqué que, selon lui, l'entrée à l'Université est, pour un grand nombre de familles modestes, un *« moyen de promotion sociale qu'il ne convient pas de dévaloriser. »*

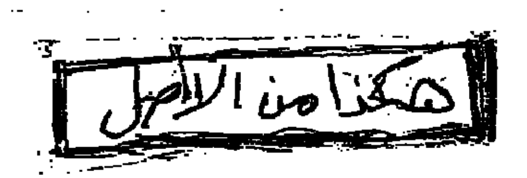
M. D.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : le procureur de la République de Lyon** a délivré, mardi 13 juin, un réquisitoire supplétif pour recel d'abus de biens sociaux contre Roger Fenech, vice-président (CDS) du conseil général du Rhône, dans l'affaire France Publi-Presse. Cette entreprise spécialisée dans l'édition de périodiques gratuits avait fait faillite, laissant, selon les enquêteurs, un trou de 6 millions de francs. Son gérant, Bernard Magnaval, conseiller municipal (CDS) de Villeurbanne, a été mis en examen pour abus de biens sociaux et placé en détention le 28 mars. Il aurait reconnu avoir utilisé cette somme pour financer les activités politiques du CDS dans le Rhône. France Publi-Presse éditait notamment la revue du club Agir, animé par Roger Fenech.

■ **ÉDUCATION : le congrès du SGEN-CFDT s'est achevé,** vendredi 16 juin à Caen, par la réélection, à plus de 65 %, de l'équipe dirigeante sortante et de son secrétaire général, Jean-Michel Boullier, récemment promu au bureau national de la confédération. Centré sur *« l'emploi, la transformation sociale et la lutte contre l'exclusion »*, ce congrès s'est déroulé dans un climat « apaisé » après les turbulences qu'avaient connues précédemment ce syndicat d'enseignants et de personnels de l'éducation nationale. Tout en affirmant la nécessité de préserver son identité pour renforcer son implantation, le SGEN s'est prononcé pour *« de nouvelles avancées vers la démocratisation de l'enseignement et une évolution du métier d'enseignant »*. Dans une motion d'actualité, il a de nouveau affirmé son opposition au projet de référendum, qui représente *« un risque de faire passer en force une politique contraire à l'intérêt des jeunes et à l'attente des personnels. »*

■ **TOXICOMANIE : la méthadone sera disponible en pharmacie** à partir du lundi 19 juin, a annoncé la direction générale de la santé (DGS) dans un communiqué publié vendredi 16 juin. Ce produit de substitution à l'héroïne était jusqu'alors uniquement délivré dans des centres spécialisés. Une fois « stabilisés », les héroïnomanes suivis dans ces centres – moins d'un millier actuellement – pourront désormais poursuivre leur traitement à domicile sur prescription médicale (*Le Monde* du 7 décembre 1994 et du 25 mars). Ils achèteront leur médicament à *« un seul et unique pharmacien, en accord avec le médecin traitant »*, précise la DGS.



DISPARITIONS

Youakim Moubarac

Un artisan du dialogue entre le christianisme maronite et l'islam

L'ÉGLISE maronite du Liban vient de perdre l'une de ses plus grandes figures intellectuelles avec la disparition du Père Joachim Moubarac, mort le 24 mai à Montpellier (Hérault) et dont les obsèques ont eu lieu le 30 mai à l'abbaye bénédictine de Jouarre (Seine-et-Marne) où il résidait.

Défenseur de l'identité maronite, ce fils et petit-fils de prêtre de la vallée de la Kadicha (il était né le 16 août 1924 à Kfar-Sghab), lui-même ordonné en 1947 après des études à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, le Père Moubarac était aussi soucieux de dialogue avec l'orthodoxie et avec l'islam. Fils spirituel de Louis Massignon, il a écrit plusieurs ouvrages sur le dialogue entre christianisme et islam, sur *La Pensée chrétienne et l'islam depuis le Prophète jusqu'à Vatican II*, sur l'histoire, la liturgie, la spiritualité de l'Eglise maronite.

Vivant principalement en France, il a été prêtre dans le diocèse de Paris (paroisses Saint-Séverin et Saint-Roch), a enseigné à la Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris et à l'Université catholique de Louvain. Mais, attaché à un Liban modèle d'une « arabité » juste et moderne où vivraient en paix chrétiens et musulmans, Joachim Moubarac a vécu comme un constant déchirement les quinze années de guerre.

MILITANT

Avocat de longue date de la cause palestinienne, il militait, dans ses livres, dans sa lettre *Libanika* qu'il adressait à de multiples correspondants, dans ses nombreux articles (notamment dans *Le Monde*) contre toutes les formes d'ingérence d'Israël dans le conflit, mais condamnait tous les intégrismes d'où qu'ils viennent.

En 1990, il rentrait à Bkerke pour devenir secrétaire général de l'assemblée des patriarches et évêques du Liban. Il en revenait moins de trois ans après, quelque peu amer et déçu, figure insatisfaite, tourmentée, pèlerin à la recherche d'une « maronité » conciliée avec l'islam et l'arabité, avec la tradition et la modernité, dont la vie entre le Liban et la France, entre la contemplation et l'action aura été un exemple de synthèse entre l'Orient et l'Occident.

Une célébration aura lieu à sa mémoire le mardi 27 juin à 19 heures à l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm à Paris (5e).

H. T.

Len Karpinski

Un journaliste de la presse russe indépendante

RÉDACTEUR EN CHEF de l'hebdomadaire réformateur *Les Nouvelles de Moscou* d'août 1991 à octobre 1993, Len Karpinski est mort, lundi 12 juin, des suites d'une longue maladie dans sa datcha (maison de campagne) des environs de Moscou. Né le 26 novembre 1929 à Moscou, ce jeune journaliste, membre du Komsomol (jeunesses communistes), avait gravi rapidement les échelons de la hiérarchie du parti, devenant, à l'âge de trente-trois ans, rédacteur au service de la propagande de la *Pravda*. Mais la lune de miel avec le pouvoir soviétique fut de courte durée.

Mis à pied du journal en 1967, pour avoir rédigé un article critique sur le rôle de la censure en URSS, il est exclu du parti quelques années plus tard pour *« attitude indigne d'un membre du PCUS »*. La période Gorbatchev lui est plus favorable puiqu'il intègre en 1989 la rédaction de l'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou*, le nouveau tremplin idéologique de la perestroïka. Ardent défenseur des réformes prônées par Boris Eltsine, il prend la direction de l'hebdomadaire, après le putsch d'août 1991, signal de l'éclatement de l'URSS. En octobre 1993, rongé par les complications d'un diabète, Len Karpinski doit quitter la rédaction. Amputé des deux jambes peu après, cet homme *« hors du commun et à l'écoute de tous »*, selon Tatiana Brodetskaïa, sa collaboratrice, a passé les dernières années de sa vie dans sa datcha.

M. Je.

Roger Zelazny

Un maître de la science-fiction moderne

L'ÉCRIVAIN américain de science-fiction Roger Zelazny est mort, mercredi 14 juin à Santa Fe, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né le 13 mai 1937 dans l'Ohio, Roger Zelazny a commencé sa carrière d'écrivain de science-fiction en 1962 avec une nouvelle, *Play Passion*, publiée par le magazine Amazing Stories, et s'est imposé rapidement, aux côtés de Samuel Delany et de Thomas Disch, comme l'une des figures les plus remarquables du courant new wave qui a révolutionné la science-fiction américaine à la fin des années 60. Son premier roman, *Toi l'immortel*, récit post-cataclysmique où s'ébauche déjà sa veine mythologique, obtient le prix Hugo en 1966, alors que ses nouvelles – *Les Portes de son visage, Les Lampes de sa bouche et He Who Shapes* – remportent le prix Nebula en 1965 et 1966.

LES « PRINCES D'AMBRE »

Sa réputation s'affirmera encore avec *Le Maître des rêves* en 1966 – qui met en scène un psychiatre « neuroparticipant » utilisant une technique qui lui permet de pénétrer l'esprit de ses patients... à ses risques et périls –, *Seigneurs de lumière* (prix Hugo 1968), *L'Ile des morts* et *Royaumes d'ombre et de lumière*, où s'affiche avec éclat son intérêt pour les mythologies.

Après *Les Culbuteurs de l'enfer* (1969), un roman atypique qui fut porté à l'écran quelques années plus tard, il se consacre à son œuvre majeure, le cycle des *Princes d'Ambre* (1970-1991) dont les dix volumes figurent parmi les chefs-d'œuvre de la *fantasy* contemporaine (publiés en français chez Denoël). Roger Zelazny a également signé des romans en collaboration avec Philip K. Dick (*Deus irae*), Fred Saberhagen ou Robert Sheckley, a retrouvé avec *L'Œil du chat* son penchant pour les mythologies, *navajos* cette fois, et a poursuivi une œuvre de nouvelliste fréquemment récompensée par des prix Hugo (*Les licornes sont contagieuses, 24 Views of Mount Fuji, Permafrost*) ou Nebula (*Home is the Hangman*).

Avec lui disparaît l'un de ceux qui ont le plus contribué à affiner les qualités littéraires de la science-fiction et à redoubler son inspiration en lui ouvrant les portes des « espaces intérieurs ».

Jacques Baudou

■ **LOUIS BENARD**, compagnon de la Libération, est mort, mercredi 14 juin, à Cannes (Alpes-Maritimes). Né le 18 juin 1912 à la Réunion, Louis Benard a servi au 1er bataillon d'infanterie de marine (BIMA) qui s'est intégré à la 1re division de la France libre durant la seconde guerre mondiale. Il est l'un des premiers à devenir compagnon de la Libération, le 7 mars 1941, comme sergent-chef au BIMA. Il quittera l'armée en 1966, avec le grade de commandant. Aux élections législatives de 1968, il est suppléant de Jean Cerez, candidat malheureux à Nice, qui sera nommé préfet et chargé des relations avec la presse à l'Elysée, sous la présidence de Georges Pompidou. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et médaillé de la Résistance, Louis Benard était officier de la Légion d'honneur.

■ **IWAN HERSTATT**, ancien banquier allemand, est mort, vendredi 9 juin à Cologne. Il était âgé de 81 ans. La banque qui portait son nom avait fait faillite en 1974 et avait été fermée sur ordre des autorités. Quarante mille clients fortunés de la région de Cologne avaient ainsi été privés d'une partie de leur patrimoine. Arrêté en 1976 et condamné à deux ans et demi de prison avec sursis pour malversations, Iwan Herstatt n'a jamais cessé de proclamer son innocence, affirmant qu'il avait été trompé par ses cambistes. Il a passé le reste de sa vie à multiplier les procès et à rédiger son autobiographie dans laquelle il se justifiait.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 12-mardi 13 juin sont publiés :

● **Attributions** : trois décrets relatifs aux attributions de secrétaires d'Etat (Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, Christine Chauvet, secrétaire d'Etat au commerce extérieur). Ils s'ajoutent aux dix-sept décrets déjà publiés dans le *Journal officiel* du vendredi 9 juin.

● **Intégration** : un décret portant création d'un délégué à l'intégration. Le délégué à l'intégration est placé auprès du ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

Au *Journal officiel* du jeudi 15 juin sont publiés :

● **Attributions** : un décret relatif aux attributions du secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac. Il s'ajoute aux vingt décrets déjà publiés

● **Intégration** : un décret portant nomination du délégué à l'intégration. Il s'agit de Hamlaoui Mekachera, président du Conseil national des Français musulmans depuis 1991.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mardi 13 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Maurice Bonte** (nommé commandant la circonscription militaire de défense de Limoges) et **Eugène Audren** (nommé directeur de l'enseignement militaire supérieur).

– Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Pierre Mazars de Mazarin** (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Lille et commandant la circonscription militaire de défense de Lille), **Jean-Pierre Fassier, Robert Renier, Gwenaël Rolland** (nommé commandant l'Ecole supérieure et d'application des transmissions), **François Maillols, Bernard Barbier, Christian Piquemal, Maurice Godinot** et **Jean Glévarec** (nommé commandant la 27e division d'infanterie de montagne ; général de brigade, les colonels **Yvon Brocher, Michel Muriel** (nommé adjoint au général commandant le corps européen), **Serge Ménard, Baudouin Pillon, René Leestmans, Flavien de Froissard de Broissia** (nommé adjoint au général commandant la circonscription militaire de Limoges), **Jean-Pierre Morane, Gérard Coulon, Jean-Louis Mourrut, Robert Lafitte, Michel Rondeau, André Lacour, Pierre Dousson** (nommé adjoint au général commandant lers forces françaises stationnées en Allemagne et la 1re division blindée), **Daniel Clée, Hubert Hablot** (nommé chef du conseil en organisation de l'armée de terre), **Gérard Batsele** (nommé commandant l'Ecole d'application du train), **Pierre-Dominique d'Ornano, Pierre Lang** (nommé adjoint au général commandant la 9e division d'infanterie de marine), et **Tugdual Bahezre de Lanlay** (nommé adjoint au général commandant les organismes de formation de l'armée de terre).

Sont nommés : inspecteur des transmissions, le général de division **Jacques Hourtoulle**, commandant la brigade de transmissions du 3e corps d'armée ; le général de brigade **Paul Kuntz**, commandant l'Ecole nationale des sous-officiers d'active ; le général de brigade **Patrick Manificat**.

● **Marine.** – Sont promus : commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe **Pierre Reignier** (nommé inspecteur du commissariat de la marine) ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Georges Prud'homme** et **Jean-Marie Filippi** ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Patrice Guerquin**.

– Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées Sud-Europe, le contre-amiral **Etienne Bled-Charreton** ; adjoint « logistique » au commandant en chef pour la Méditerranée, commandant la région maritime Méditerranée et major général du port de Toulon, le contre-amiral **Pierre Abadie** ; directeur des études au collège interarmées de défense, le contre-amiral **François de Longueau Saint-Michel** ; directeur du commissariat de la marine à Brest, le commissaire général de deuxième classe **Bernard de Cadenet**.

● **Air.** – Sont nommés : commandant la région aérienne Méditerranée, le général de brigade aérienne **Guy Pouliquen** ; commandant supérieur des forces armées en Guyane, le général de brigade aérienne **Emile Sabath**.

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel **Pierre Decubber** (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille).

– Sont nommés : commandant la circonscription de gendarmerie de Rennes, le général de brigade **Georges Robert** ; commandant la gendarmerie d'outre-mer, le général de brigade **Jean-Pierre Sabathier-Dagès**.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées **Michel Patenôtre**.

■ **LE GÉNÉRAL PHILIPPE VOUGNY** a été porté à la présidence du comité d'études de la défense nationale, qui publie notamment le mensuel *Défense nationale*. A ce titre, il en sera le directeur. Il succède à Paul-Marie de La Gorce, arrivé au terme de son mandat de six ans. Agé de soixante et un ans, le général d'armée aérienne (cadre de réserve) Philippe Vougny a notamment commandé l'école de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), puis les forces aériennes stratégiques (FAS). Il a été conseiller du PDG du groupe Aérospatiale, avant d'être chargé de mission auprès de François Mitterrand, à l'Elysée, pour les affaires stratégiques et nucléaires.

ÉDUCATION NATIONALE

Serge Lasvignes, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, mardi 13 juin, par le conseil des ministres, directeur des affaires générales, internationales et de la coopération au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle. M. Lasvignes succède à Francis Delon, nommé directeur du cabinet de M. Bayrou à ce même ministère (*Le Monde* du 25 mai).

[Né en mars 1954, Serge Lasvignes a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en février 1989. Depuis mars 1992, il y occupait le poste de commissaire du gouvernement à la section du contentieux et était par ailleurs conseiller juridique du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) depuis mars 1991.

AU CARNET DU MONDE

Mariages

Ambre, Jade et Malaury

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs parents,

Valmène SALMON
et
Frédéric LEMAÎTRE,

célébré le 17 juin 1995, à Saint-Mandé.

Décès

Docteur Lucie CANONNE.

Décédée chez elle, à quatre-vingt-douze ans, entourée d'affection et de soignants compétents.

4, rue Max-Richard,
49000 Angers.

– Le bureau national de la MGEN,
Le conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel FLANDRIN,
secrétaire général adjoint
(chargé du secteur prévoyance).

L'incinération a eu lieu le 14 juin à Cornebarrieu (31).

– Mme Henri Freundlich,
Francis et Anne,
son fils et sa belle-fille,
Thomas,
son petit-fils adoré,
Maurice Freundlich,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri FREUNDLICH,

survenu le 15 juin 1995.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 juin au cimetière de Pantin parisien, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Marie Humbert,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie HUMBERT,

survenu le 13 juin 1995, dans sa quarante-cinquième année.

Raymond MATHIEU,
sous-directeur honoraire
des services extérieurs
de l'éducation surveillée,

nous a quittés à soixante-huit ans, le 14 juin 1995.

Andrée Mathieu-Lebreton,
Ses enfants et petit-fils,
24160 Clermont-d'Excideuil.

– Les obsèques civiles de

Mme Claude PAPY

ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 13 juin 1995, au cimetière communal de Bagneux.

En sa mémoire, des dons pourront être adressés à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris, CCP 434 C Paris.

4, rue des Mathurins,
92220 Bagneux.

– Jean-Marie Bockel, président du conseil d'administration,
André Fritz, directeur,
Docteur Jean Sengler, président de la commission médicale d'établissement,
ont l'immense regret de faire part du décès de

M. le docteur Henri ZEHNACKER,
vice-président du conseil d'administration
du centre hospitalier de Mulhouse
depuis 1969.

Un dernier hommage lui sera rendu, mardi 20 juin 1995, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, rue de Verdun, à Mulhouse.

– Irma Mico,
son épouse,
Ses fils et leurs épouses,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Gyula Julien MICO,

survenu le 8 juin 1995, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

118, avenue du général Michel-Bizot,
75012 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux condoléances qui leur ont été adressées,

Mme Françoise BRUNOIS

ainsi que

M. et Mme Richard BRUNOIS

remercient chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu prendre part à leur deuil cruel.

– Mélissa Manchette
remercie sincèrement tous ceux qui se sont associés à sa douleur en ayant une pensée pour son époux,

Jean-Patrick MANCHETTE,

disparu le 3 juin 1995.

« Si vous êtes dans un lieu de mort, cherchez l'occasion de combattre. »
Sun Tse, *Les Treize Articles.*

– Le Bureau des élèves de l'Institut d'études politiques de Lyon, ainsi que l'ensemble des étudiants, à l'occasion de la Fête des pères, remercient son directeur,

M. Georges MUTIN,

pour les quatorze années qu'il a données à l'établissement.

Messes anniversaires

– Une messe à la mémoire de

Jean BAILLOU,

décédé le 22 juin 1990, sera dite par le Père Armogathe, aumônier de l'Ecole normale supérieure, le 22 juin 1995, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques.

Anniversaires

– Le 16 juin 1989, à Bastia,

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Paris-Bordeaux-Paris : le sacre de l'automobile

Il y a cent ans, l'exploit sportif consacrait la naissance d'un véhicule nouveau, fiable, pratique et d'une conduite facile

SOLEIL et poussière, ce mercredi 13 juin 1895, porte Maillot à Paris où, peu avant 13 heures, une foule enthousiaste de messieurs en gibus acclame Emile Levassor dit « le Vieux », vainqueur à cinquante-deux ans de la première course pour automobiles de Paris à Bordeaux et retour.

Exténués après deux jours et deux nuits de conduite cahotante, Levassor et son mécanicien d'Hostingue ont parcouru à bord de la Panhard et Levassor nº 5 1 180,7 km en 48 heures 47 minutes et 30 secondes à la moyenne de 24,2 km/h avec une seule panne. Performance méritoire à la fois pour les « chauffeurs » et pour la voiture à pétrole. L'exploit salué par toute la presse aura un retentissement mondial : un véhicule nouveau, fiable, pratique et d'une conduite facile vient en effet de prouver sa valeur et sa supériorité sur les modèles à vapeur ou électriques, ses concurrents.

Sur douze véhicules à pétrole qui ont pris le départ, huit termineront la course, dont deux Panhard et Levassor sur trois, trois Peugeot sur trois, deux Benz sur deux et une Peugeot-Daimler. Sur sept véhicules à vapeur, six seront éliminés ainsi que la seule voiture électrique et deux bicyclettes à moteur. L'omnibus à vapeur d'Amédée Bollée, *« la Nouvelle »*, arrivera après 90 heures de route et une série de pannes et de bricolages insensés qui laisseront l'équipage de sept hommes de cet ancêtre du camping-car (couchettes, cuisine et toilettes à bord !) dans un état de fatigue extrême.

Capables de pointes à 45 km/h, les breaks à vapeur doivent se ravitailler en charbon et en eau tous les 30 ou 40 km et attendre la remontée en pression de leur chaudière pour pouvoir repartir. Des véhicules légers à vaporisation instantanée construits par Léon Serpollet n'auront pas de succès durable. Quant à l'électromobile du carrossier Jeantaud, obligée de partir avec une roue faussée, elle ira clopin-clopant jusqu'à Bordeaux, handicapée – son héritière l'est toujours – par le poids (540 kg) de ses 38 batteries remplacées tous les 40 km.

La conduite des voitures à pétrole (il en roule 250 en France) n'est pourtant pas de tout repos : freinage déficient ou brutal, suspension rude, trépidations, fumées nauséabondes. Et les pannes ! *« L'auto ? On était plus souvent dessous que dessus »*, confesse un « chauffeur » d'époque. Et pourtant le teuf-teuf plaît. Il y en aura 3 000 en 1900. Mais il est pour les riches. Un vis-à-vis Peugeot coûte 6 300 F : 1 260 journées d'ouvrier... à 10 heures par jour.

Malgré les pannes, le « teuf-teuf » plaît : il y en aura trois mille en 1900. Mais il est pour les riches

Depuis 1872 à Cologne puis à Canstatt près de Stuttgart, l'ingénieur Gottlieb Daimler et son mécanicien Wilhelm Maybach, deux surdoués de la mécanique, ne cessent de perfectionner un moteur à 4 temps à gaz de pétrole conçu par leur compatriote August Otto (et un peu avant lui par le Français Alphonse Beau de Rochas). Ce moteur à 2 cylindres verticaux en V prend place successivement sur un rustique vélocipède puis sur deux quadricycles, mais ce moteur et ces véhicules ne rencontrent aucun succès en Allemagne, et Daimler, installé petitement, ne saurait les construire en nombre. Il est donc ravi de trouver en France avec Panhard et Levassor ainsi que Peugeot des industriels prospères prêts à construire ou à utiliser son moteur.

Au départ, et contrairement à Armand Peugeot, Levassor n'est guère tenté par l'automobile. Pourtant, poussé par Louise Sarazin, Méridionale énergique, veuve du représentant de Daimler en France, qu'il a épousée (à quarante-cinq ans), il construit en 1891 un dos-à-dos à moteur central qui s'avère relativement fiable et qui trouvera un acheteur... suédois. En 1893, Levassor apprend que Maybach a mis au point un nouveau moteur : le Phénix, 2 cylindres verticaux, en ligne, 1 060 cm³, 83 kg, environ 4 CV. Les grandes nouveautés de ce moteur – et quel progrès ! –, c'est d'abord un carburateur à gicleur qui assure une carburation régulière, ensuite une pompe centrifuge qui fait circuler l'eau de refroidissement. Levassor se fait livrer les plans du Phénix, il en augmente la cylindrée à 1 206 cm³ et il imagine d'enfermer les pignons du changement de vitesses dans un coffre de tôle où ils tourneront dans l'huile, créant ainsi la boîte de vitesses. En même temps, il construit en secret une « charrette anglaise » à deux places qui a des roues à bandages en caoutchouc et trois vitesses pour rouler à 9, 20 ou 30 km/h. Ce sera la nº 5 et elle sera pimpante avec des roues jaune clair et des filets verts et rouges sur sa carrosserie noire. Arrivée fringante au départ de la première course avec pour passagère Louise, l'ambitieuse, la voiture du « Vieux », sa Pan-Pan, est bien la meilleure. Il en est sûr !

Il est coiffé d'un feutre blanc, il a étalé sa barbe blanche sur un foulard de soie, il tient d'une main ferme la barre de direction et écoute imperturbable le Phénix qui tourne *« comme une horloge »* à 850 tours/minute. Sur la place du château de Versailles où il y a foule, Levassor attend le départ de la course. A ses côtés, le jeune mécanicien d'Hostingue, costume de ville, chapeau melon, se concentre. Derrière les pilotes repose un épais manteau blanc que le « Vieux » enfilera à la fraîche, un panier rempli de victuailles et plusieurs bidons de 5 litres *« d'essence de pétrole rectifiée et épurée »*.

12 h 9, la nº 5 démarre en cinquième position, dépasse rapidement trois voitures mais se fait doubler par *la Nouvelle*, qu'elle retrouvera bientôt à Limours arrêtée au bord de la route. Levassor ne la reverra plus car un chiffon mouillé sur une bielle qui chauffe a provoqué des dégâts qui ne feront qu'empirer. Levassor roule alors à la poursuite du break à vapeur du comte de Dion, qu'il découvre avant Vouvray, immobilisé définitivement, arbre de cardan brisé.

Au soleil couchant, d'Hostingue se tord le cou pour surveiller l'arrière d'où pourrait surgir un concurrent. Mais rien. Le « Vieux » n'a plus personne devant lui. La nuit tombe et il fonce à l'aveuglette. A Tours, il a parcouru 234 km à 27 km / h. On va vite et même trop vite car la nº 5 déboule à Ruffec à 3 h 30... avec trois heures d'avance sur son horaire. L'équipe de relève prévue pour couvrir l'étape Ruffec-Bordeaux-Ruffec devait être au contrôle à 6 heures. Mais à 3 h 30, Emile Mayade, le fidèle contremaître, et son assistant dorment encore en ville. Où, personne ne sait. Levassor n'a pas le choix : *« Tant pis. On repart ! »*

A 10 h 40, l'accueil à Bordeaux est enthousiaste. Pensez-donc : 583 km en 22 heures 28 minutes à 25,950 km/h sans panne et plus vite que le cycliste autrichien Gerger qui vient de couvrir la distance en 27 heures. Mais le « Vieux » reste de marbre. Devant le Café anglais et pendant que d'Hostingue fait le graissage et le plein, il accepte une coupe de champagne et un sandwich... Huit minutes d'arrêt. Demi-tour et cap sur Paris...

La « Pan-Pan » roule depuis deux heures quand apparaît dans un nuage de poussière la Peugeot nº 15. Défilent ensuite deux autres Peugeot et une Panhard 4 cylindres. On se salue au passage. A Angoulême, la Panhard nº 6 est stoppée pour de bon. Elle a heurté un trottoir et cassé une roue. A Ruffec, la relève est là, cette fois, plutôt contrite, mais Levassor ne lui laissera pas la gloire de rentrer à Paris à sa place. Dédaignant un repos bien gagné, il snobe tout le monde... et continue, d'Hostingue aussi.

Près de Poitiers, le moteur tousse puis s'arrête. La commande d'une soupape d'échappement est grippée. Rien de grave. Démontage, grattage à la toile émeri, remontage, le tout en 22 minutes, et ça repart..., derrière un cortège de cyclistes avec des lampions. Une deuxième nuit tombe. Maintenant ils sont seuls. D'Hostingue veille mais le « Vieux » qui conduit toujours n'en peut plus. La voiture lui échappe soudain et heurte un talus. Bilan : une lanterne arrachée et un « garde-crotte » plié. Ça n'empêche pas de rouler. D'Hostingue tiendra la lanterne. Pour chasser le sommeil les deux hommes chantent à tue-tête. Le froid les aide à rester éveillés, mais que c'est long ! On traverse Amboise, Blois, villes endormies, rues désertes. La fatigue accumulée devient douleur. Le jour se lève enfin, le moteur ne faiblit pas, et l'espoir grandit. Dans les villages qui s'éveillent des gens se penchent aux fenêtres, des badauds crient. La voiturette tressaute bientôt sur les gros pavés de la banlieue parisienne, vite entourée d'une nuée de cyclistes. Un peu avant 13 heures, elle atteint la porte Maillot au milieu d'une foule déchaînée.

Couverts de poussière, les yeux rougis, Levassor et d'Hostingue mettent péniblement pied à terre. C'est un triomphe. René Panhard est là, ému. Louise Levassor pleure de bonheur. Dans une brasserie, Emile Levassor boit une grande tasse de bouillon, avale deux oeufs pochés et accepte tout de même deux coupes de champagne. Il sera profondément endormi lorsque la Peugeot nº 15 arrivera 6 heures après lui. Le règlement de l'épreuve stipulant que le premier prix sera attribué à une 4-places, c'est le phaéton Peugeot nº 16 qui sera déclaré gagnant et remportera le prix de 31 500 francs. La nº 5, deuxième, recevra 12 000 F. La performance de deux voitures Benz arrivées dans les temps récompensera un autre constructeur allemand, Karl Benz, dont les mérites finiront par être reconnus.

En septembre 1896, Levassor tentera un nouvel exploit avec la nº 5, sur un Paris-Marseille-Paris en dix étapes. Hélas ! cette fois, près d'Orange, la voiture ira au fossé à cause d'un chien. Blessé au thorax par la « queue de vache » de la direction, mal portant, Levassor sera terrassé par une embolie en avril 1897.

ARCHIVES ACF

Arrivé longtemps après Levassor, le phaéton Peugeot nº 16 fut déclaré vainqueur, car le règlement prévoyait que le premier prix devait être attribué à une voiture à quatre places.

Première voiture engagée dans une course équipée de « bandages à air comprimé », autrement dit de pneumatiques, la voiture nº 46, bien que lanterne rouge, n'en restera pas moins fameuse. Cette voiture à châssis Peugeot, moteur Daimler, baptisée *l'Eclair* à cause de sa trajectoire zigzagante, qui sera retardée par une cinquantaine de crevaisons, est pilotée par deux frères pas ordinaires : André et Edouard Michelin, fabricants de pneumatiques pour vélocipèdes à Clermont-Ferrand, qui vont s'entêter à monter aussi leurs boudins gonflables sur les lourdes automobiles. Novateurs opiniâtres, commerçants avisés, les Michelin auront permis à l'automobile d'exister en interposant entre le véhicule et les inégalités du sol un coussin d'air capable d'absorber, et donc d'amortir efficacement, les chocs.

Dans leurs ateliers, des milliers de mécaniciens n'arrêteront plus de parfaire le moteur à explosion. Bientôt, 10, 20, 30, 40 « chevaux » vont galoper avec fureur sur un simple geste du conducteur. Les rivalités de marques se traduisent par des défis sportifs, et un public avide d'émotions retrouve les courses de chars. En lui révélant la vitesse et le risque, l'automobile offre à l'homme une drogue aussi exaltante que périlleuse. Le « 100 à l'heure », une vitesse « qu'on n'ose même pas envisager » en 1895, est atteint et même dépassé (105,850) en 1899 par le Belge Camille Jenatzy sur sa torpille électrique baptisée *la Jamais-Contente* eu égard au caractère difficile de Mme Jenatzy !



ARCHIVES AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE

La Panhard et Levassor nº 5 et ses deux « chauffeurs », Emile Levassor dit « le Vieux » (à gauche) et son mécanicien d'Hostingue.

DÈS lors, des records de vitesse s'établissent de mois en mois sur des voitures de plus en plus puissantes : 133 km/h en 1903, 166 en 1904 par un « racer » de 190 CV pour 12,5 litres de cylindrée, 176 en 1905 par une 200 CV ! Courses de ville à ville, coupes, grands prix et grands raids se multiplient. Lors d'un New-York-Paris par l'est, des traîneaux à chiens amènent l'essence aux voitures sous la neige sibérienne...

Faisant suite à de folles équipées, le Paris-Madrid de 1903 s'arrêtera à Bordeaux sur une hécatombe : quatre concurrents (dont Marcel Renault) et six spectateurs tués. Les courses sur routes libres seront immédiatement interdites, mais les compétitions continueront sur des itinéraires gardés ou sur des circuits.

Pour Louis Renault la menace d'un désastre financier s'ajoutera au deuil de son frère. En effet, Marcel Renault, célibataire, a fait de Suzanne, *« sa petite maîtresse blonde aux yeux de pervenche »*, sa légataire universelle. Elle devient donc co-propriétaire de la société Renault, et sa part avoisine 5 millions de francs. Louis Renault, qui n'est que l'employé de la société fondée par ses frères Marcel et Fernand, réussira en définitive à racheter la part de Suzanne moyennant l'attribution chaque année d'une voiture et d'une rente de 10 000 F. Cette rente, élégamment revalorisée en 1945 par la *« Régie »*, sera versée à Suzanne jusqu'à sa mort en 1953 !

La performance de Levassor en 1895 aura un retentissement universel. Dans tous les pays évolués, l'auto s'empare de l'industrie, frappe à la porte des banques, suscite ou ranime une multitude d'activités liées désormais à sa fabrication ou à son usage : pétrole, caoutchouc, métallurgie, machines, artisanat. L'« usine des autos » s'installe à Lyon, à Marseille, à Tours, à Bordeaux. Elle conquiert la banlieue parisienne, dont elle efface les derniers charmes agrestes, et déracine des milliers de jeunes provinciaux.

« Mère de l'automobile », la France est à l'avant-garde et construit en 1903 30 200 voitures sur un total mondial de 53 000. Partout des taxis remplacent les fiacres, de belles limousines volent leur prestige aux attelages, altesses et présidents se motorisent. Mais la France sera vite dépassée par les Etats-Unis, qui « épousent l'automobile » avec frénésie et l'installent dans le *big business* et le travail à la chaîne sur fond de *Temps modernes*. Dans ce vaste pays encore sans routes, l'automobile surgit comme un don du ciel.

De cette Amérique-là, une image forte : à Detroit, dans un décor de cheminées d'usines, le vieux Henry Ford – grand, maigre, avec sa trogne de mécano dur à cuire, mains dans les poches pour cacher le cambouis qu'il a probablement encore sous les ongles... Il est devant sa *Lizzie, l'Araignée*, l'immortelle Ford T construite à 15 millions d'exemplaires pendant dix-neuf ans ! Sur les roues fragiles de la « charrette anglaise » était donc lancée, il y a cent ans, une des plus belles aventures techniques, industrielles et humaines des temps modernes. L'indispensable automobile ne s'arrêtera plus...

Paul Normand

Métissage culturel et méditation historique

par Natalie Zemon Davis

« C'EST *le peuple de ce royaume (...) le plus meslangé de diverses nations* », note un habitant de Lyon, au XVI[e] siècle, pour expliquer les désordres de sa ville : « *Italiens, florentins, genevoys, lucquoys, alobroges, alemans, heispagnolz et aultres nations, et fut faicte une cité de plusieurs pièces... comme est de couleurs la peau d'un léopard. Etrange populaire.* »

L'écrivain **Elias Canetti** évoque avec nostalgie, au début de ses Mémoires, le mélange qui colorait sa ville natale de Ruschuk, sur les rives du Danube, dans les premières années de ce siècle : « *Hormis les Bulgares, le plus souvent venus de la campagne, il y avait de nombreux Turcs qui vivaient dans un quartier bien à eux, et, juste à côté, le quartier des Sépharades espagnols, le nôtre. On rencontrait des Grecs, des Albanais, des Arméniens, des Tziganes. Les Roumains venaient de l'autre côté du Danube. Ma nourrice était roumaine* (...). *Il y avait aussi des Russes ici et là* (...). *La meilleure amie de ma mère était une Russe nommée Olga. Une fois par semaine, des Tziganes s'installaient dans notre cour.* »

Le mot « métis » désigne ordinairement les enfants nés d'une division ethnique clairement tranchée. Mais le métissage peut aussi être un état de culture, un univers mental lié à de telles familles ou de tels milieux, ou plutôt aux choix faits dans ces familles et ces milieux et à l'expérience de l'émigration et du voyage.

Marc Bloch rencontre pour la première fois la question de l'« ethnicité » en réfléchissant aux problèmes de population et de peuplement. La thèse du comte de Boulainvilliers selon laquelle la noblesse française descendait presque tout entière des Francs n'était pour lui qu'une fantasmagorie. Les populations française et anglaise étaient nées d'un métissage de peuples autochtones, de gens venus d'ailleurs et d'envahisseurs. Ces différents groupes ethniques n'étaient certainement pas définis par des caractères raciaux transmis par le sang, mais par une langue, par des coutumes, par des modèles locaux liés à leur histoire. La société féodale était un métissage « bigarré » d'institutions et de pratiques héritées des Germains et des Gallo-Romains (...).

L'occupation nazie et le statut des juifs édicté par Vichy imposent à Marc Bloch de repenser l'« ethnicité » et le métissage. Chassé, comme non-aryen, de sa chaire de la Sorbonne, il est néanmoins l'un des onze professeurs d'université autorisés à poursuivre leur enseignement – en zone libre, il est vrai – en reconnaissance des services scientifiques « *exceptionnels* » rendus à la France.

Bloch apprit, au printemps de 1941, que le Consistoire central de la communauté juive de France ouvrait à Lyon un bureau d'études qui aurait pour tâche d'examiner la nature du judaïsme et le « *problème juif* ». Sa première réaction se nourrit d'un franco-judaïsme républicain : « *Les juifs français sont des Français comme les autres*, écrit-il à un membre du comité, *et, dans leur immense majorité, de bons Français. Donc, point d'étude générale sur le « problème juif », sur les caractéristiques du judaïsme en soi.* » La seule documentation qu'il ait pu être légitime de rassembler devait concerner la juste demande de réintégration des citoyens juifs dans la société française ; toute autre aurait donné des armes à ceux qui voulaient « *nous cantonner dans* [quelque] *ghetto* ».

Le bureau d'études s'ouvre cependant avec un programme plus vaste et avec la collaboration d'historiens juifs et de plusieurs chrétiens. Tout semble indiquer que Bloch a voulu infléchir l'orientation de leurs travaux : un mémorandum de sa main adressé à ce bureau propose l'étude des « *différents groupes humains* [auxquels] *est actuellement attachée l'étiquette juive* ». Car il ne fallait pas partir de l'idée que les juifs formaient « *une masse homogène, dotée de propriétés semblables et soumise à un même destin* ». Il fallait, au contraire, s'intéresser d'abord à la représentation abstraite du juif dans la conscience collective des non-juifs comme des juifs et, après, aux communautés juives concrètement existantes de par le monde, tantôt assimilées et tantôt non assimilées.

Le projet conservé dans les archives de Bloch n'atteste pas seulement un rejet de l'expression « *race juive* ». Il nous démontre aussi que son auteur avait l'intuition de la diversité des métissages ethniques dans les communautés juives du XX[e] siècle. La communauté juive française n'était-elle pas elle-même le résidu d'une fusion de vingt siècles avec la « *masse française* » ? (...). Les traits de ressemblance qui pouvaient rapprocher les communautés juives par-delà les frontières nationales étaient dus à leur « *évolution historique* », c'est-à-dire à des pratiques religieuses similaires et aux conséquences des persécutions dont elles avaient été victimes (...).

Le métissage porte un certain type de connaissance à franchir les frontières. Il aide au chevauchement des valeurs et au « patchwork des identités ». Il engendre des conflits dont l'effet de trouble est aussi une force de transformation. Pour l'universitaire indien **Homi K. Bhabha**, spécialiste des littératures anglophones, l'hybridité hante la culture des élites. Le discours des maîtres coloniaux porte avec lui, bon gré mal gré, la voix des peuples dominés, « *qui altère la parole de l'autorité* ».

L'hybridité hante la culture des dominés, disent aussi bien ceux qui témoignent pour les populations noire et asiatique du Royaume-Uni. Cette culture est toute faite de brouillages, de métissages, d'échanges, qui se saisissent de certaines composantes de la culture dominante, transforment leur sens symbolique (...).

Je voudrais maintenant m'attacher à deux cas de métissage culturel, porteurs d'une audacieuse traversée des frontières. J'utilise le terme de métissage tout en reconnaissant que ce mot et, avec lui, celui d'hybridité trouvent leur source dans un monde dominé par une pensée raciste. Mais mon point de vue, comme celui de Marc Bloch, est que cette « ethnicité » est faite de mémoire, d'histoire, de langage, de coutumes, de systèmes de mariages, qu'elle est multiple et qu'elle est vouée à un changement constant.



Je trouve mon premier exemple au XVI[e] siècle, à une époque où la combinaison des valeurs chrétiennes et humanistes avait besoin de défenseurs – Erasme, par exemple –, une époque où tout mélange transgressif était présenté comme « *contre nature* », « *monstrueux* », voire comme un « *prodige* ». Mon second exemple, au XVIII[e] siècle, est placé sous le double signe des Lumières et de la colonisation – avec sa charge de violence et de désir.

Quelle forme le métissage culturel prend-il dans l'un et l'autre contexte ? Ouvre-t-il sur l'image d'une tunique sans couture, d'un univers d'identités compénétrables, ou sur un monde de tensions et de conflits ? Pour chacun des deux exemples, je m'intéresserai aussi aux réactions qu'ils provoquèrent chez deux individualités de notre siècle, un écrivain et un savant qui passèrent eux-mêmes leurs propres frontières nationales et linguistiques. Quelles avancées de l'interprétation nous suggérera ce pont lancé entre les siècles ?

En 1524, à Bologne, un voyageur lettré, venu d'Afrique du Nord, met la dernière main à son dictionnaire arabe-hébreu-latin. Son nom est **Jean-Léon de Medicis**, de son premier nom **Hassan Ibn Muhammad Al Wazzan**. Il est né à Grenade à l'époque de la Reconquête ; il passe à Fez, où son oncle avait des liens avec la dynastie régnante. Il y fait ses études puis s'engage dans une vie de voyages, parfois comme marchand, plus souvent comme diplomate au service du roi de Fez puis de ses successeurs, les *sharifs* Adid.

Tombouctou, Gao et le lac Tchad, l'Egypte et le Nil, la mer Rouge jusqu'à l'Arabie, où il fait sans doute le pèlerinage de La Mecque, puis Istanbul, Tripoli, Tunis : il participe sur tout ce parcours aux échanges de présents et aux récitations de poésies qui ordonnaient le rituel de l'hospitalité africaine et des négociations royales (...).

En 1518, de retour d'Egypte, notre voyageur est capturé par des corsaires près de l'île de Djerba, emmené à Rome et livré au pape Léon X. Incarcéré au château Saint-Ange, Hassan Al Wazzan est catéchisé et reçoit le baptême chrétien en la basilique Saint-Pierre. C'est alors qu'il devient Johannes Leo, Giovanni Leone, du nom du pape qui l'avait converti. Quelques années plus tard, après la mort de Léon X, Johannes Leo se rend à Bologne, où il travaille à son dictionnaire arabe-hébreu-latin.

Revenu à Rome, il traduit de l'arabe à l'italien le grand récit de ses voyages en Afrique. L'entreprise est achevée en 1526. Vingt-quatre ans plus tard, lors de la publication imprimée de l'ouvrage, son éditeur déclarera que Jean Léon « *avait vécu longtemps à Rome* », ce qui ne pouvait qu'entraîner ses lecteurs à penser qu'il était resté attaché à la foi chrétienne. En réalité, Jean Léon note dans son manuscrit qu'il espère rentrer en Afrique « *sain et sauf de son voyage en Europe* ». Tout semble indiquer qu'il en fut ainsi. Léon reprit la mer en direction de Tunis, revint à l'islam, et mourut en Afrique sous le nom d'Hassan Al Wazzan.

Pour l'historien Marc Bloch, il ne fallait pas voir les juifs comme une masse homogène, dotée de propriétés semblables et soumise à un même destin

La *Description de l'Afrique* de Hassan est le récit d'un métissage culturel. L'auteur va et vient en toute conscience entre la chrétienté et l'islam, entre l'Europe et l'Afrique (...). L'aller-retour de Hassan/Léon entre la chrétienté et l'islam, entre l'Europe chrétienne et l'Afrique est sans rupture.

Dans son roman de 1986 *Léon l'Africain*, le Libanais **Amin Maalouf** fait, lui aussi, le portrait d'un héros à deux têtes, mais ne lui épargne pas les conflits intérieurs. Fils d'un journaliste et poète, Amin Maalouf devient lui-même journaliste, éditeur et romancier après des études de sociologie et d'économie en milieu francophone, à Beyrouth puis à Lyon. Les premiers articles qu'il donne à la presse sont en langue arabe, la langue dans laquelle écrivait son père. Puis Maalouf s'oriente vers d'autres écritures et vers d'autres publics, gagne la France et choisit le français pour raconter le passé et le présent des peuples arabes (...).

Le métissage peut être un état de culture, un univers mental lié aux choix faits dans certaines familles, certains milieux, à l'expérience de l'émigration et du voyage

Le livre commence par un autoportrait de Hassan/Léon à l'adresse de son fils : « *Moi, Hassan, fils de Mohamed le peseur, moi, Jean Léon de Medicis, circoncis de la main d'un barbier et baptisé de la main d'un pape, on me nomme aujourd'hui l'Africain, mais d'Afrique ne suis, ni d'Europe, ni d'Arabie. On m'appelle aussi le Grenadin, le Fassi, le Zayyati, mais je ne viens d'aucun pays, d'aucune cité, d'aucune tribu. Je suis fils de la route, ma patrie est caravane, et ma vie la plus inattendue des traversées* (...). *De ma bouche tu entendras l'arabe, le turc, l'hébreu, le berbère, le castillan, le latin et l'italien vulgaire, car toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent. Mais je n'appartiens à aucune. Je ne suis qu'à Dieu et à la terre.* »

Mais l'univers mental de Léon ne reste pas aussi indéterminé que cela sous la plume de Maalouf. S'il respecte scrupuleusement les faits attestés relatifs aux voyages de Léon, il leur ajoute d'autres événements qui attachent autrement son personnage à ses diverses cultures par les liens de la passion, de la fidélité, de la mémoire. Il donne à Hassan/Léon des amantes, des épouses, des enfants : Hiba, une esclave de l'Atlas, par laquelle il se lie aux peuples de langue berbère du Sahara occidental ; Fatima, sa cousine et sa femme, qui lui donne une fille avant de mourir lors d'un second accouchement et le rattache aux traditions de son pays natal, Grenade ; la blonde Circasienne Nour, jeune veuve d'un neveu du sultan Sélim, dont il a une autre fille ; Maddalena, née Judith, juive convertie de Grenade, qu'il épouse à Rome et qui lui donne un fils.

Le roman de Maalouf noue une tension qui demeure irrésolue entre les relations de son héros avec ces femmes et le portrait que Hassan fait de lui-même comme d'un nomade (...). Hassan/Léon revient pourtant finalement à Tunis ; il y lègue à son fils une double identité : « *A Rome, tu étais le fils de l'Africain ; en Afrique, tu seras le fils du Roumi* (...). *Musulman, juif ou chrétien, ils devront te prendre comme tu es, ou te perdre* (...). *N'hésite jamais à t'éloigner, au-delà de toutes les frontières, de toutes les patries, de toutes les croyances.* » (...)

Chez le personnage du XVIII[e] siècle vers lequel je me tourne maintenant, conflit et adaptation culturelle vont en partage. **David Cohen Nassy** était membre d'une communauté juive qui entra pour environ un tiers dans le peuplement de la colonie hollandaise du Suriname à la fin du XVIII[e] siècle. Les ancêtres de Nassy étaient déjà venus au Suriname un siècle plus tôt : c'était l'une des familles sépharades qui y avaient acquis des plantations de canne à sucre et avaient ouvert une synagogue dans la Savane des juifs, sur la rive du fleuve Suriname (...). La communauté juive comptait toujours des sépharades – ou membres de la « *nation juive portugaise* », comme Nassy préférait les appeler – mais aussi des juifs ashkénazes venus des pays de langue allemande.

Le plus gros de cette communauté juive habitait la cité cosmopolite de Paramaribo, mêlée aux familles réformées hollandaises, aux huguenots français, à des Africains employés comme esclaves domestiques, à d'autres Africains ou mulâtres affranchis, à des luthériens allemands et à des Frères moraves missionnaires. Les quelque cinq mille colons européens étaient dépassés de beaucoup en nombre par les Amérindiens, les cinquante mille Africains employés comme esclaves dans les plantations, et les « marrons », les esclaves qui avaient fui ces plantations et peuplaient les villages de forêts tropicales.

Nassy lui-même ne reste partie prenante du système esclavagiste que pendant trois années, trois ans pendant lesquels il entre en possession d'une plantation de café, échoue dans son exploitation et doit s'en défaire pour moins de la moitié de son prix d'achat. Il devient alors médecin et pharmacien à Paramaribo, avant de se lancer dans une activité littéraire et de devenir l'un des six fonctionnaires chargés d'administrer la nation juive portugaise. Juif dans un monde dominé par les chrétiens ; créole né et élevé au Suriname, et non en Hollande ; colon de l'empire sur des terres qui avaient jadis appartenu aux Caraïbes, aux Arawaks, aux Waiyanas ; patron européen dans une économie fondée sur l'esclavage des Africains : l'univers mental de David Nassy se tisse d'hybridités multiples (...). Le trait d'union le plus étroit entre Nassy, les Noirs et leur culture n'apparaît que fugitivement dans son *Essai historique sur la colonie de Surinam* (1788) : il s'agit des cent « *mulâtres et Nègres libres* » qui étaient juifs, le plus souvent fils ou filles d'un homme juif et d'une esclave africaine. Les fils étaient circoncis ; filles et garçons recevaient des noms juifs et une éducation juive. Joseph de David Cohen Nassy, Marianne Lévy, Daniel Goedman, Hanna Hartog, pour n'en citer que quelques-uns, vérifient bien l'intuition du mémorandum conservé dans les archives de Marc Bloch : la composition « ethnique » des différentes communautés juives varie avec les circonstances (...).

L'univers mental de David Nassy se tisse en fait d'un double métissage. Il lui fallait, d'un côté, composer entre les valeurs revisitées du judaïsme et les croyances qu'il tenait des Lumières : les unes et les autres entraient en conflit lorsqu'un héros des Lumières, Voltaire par exemple, prononçait des jugements hostiles aux juifs. Il revenait alors à Nassy de démontrer l'irrationalité des vues de Voltaire et leur inconsistance en regard de la vraie philosophie. Mais, d'un autre côté, il devait prendre en compte ses liens multiples avec les Africains et avec leurs valeurs, liens auxquels l'existence d'une communauté de juifs noirs et mulâtres conférait pour lui une importance particulière. Tout favorable qu'il ait pu être par ailleurs à l'esprit raciste du XVIII[e] siècle, Nassy restait très sensible aux louanges que pouvaient lui décerner les Africains, ou aux flèches qu'ils pouvaient lui décocher (...).

La bibliothèque de David Nassy et la querelle qui opposa les sépharades du Suriname aux juifs mulâtres ont été étudiées pour la première fois par **Robert Cohen**, tragiquement disparu il y a deux ans. Cohen était issu d'une famille de juifs ashkénazes installée en Hollande depuis des siècles. Pendant la deuxième guerre mondiale et l'occupation allemande de la Hollande, les futurs parents de Robert Cohen furent emmenés alors dans le camp de transit de Westerbrok, puis dans le camp de concentration de Theriensenstadt. Ils y survécurent et s'y marièrent. Robert Cohen naît après la guerre. Les années passant, il supporte de plus en plus difficilement de vivre en Hollande. Comme le rappelle aujourd'hui son épouse, Cohen ne pouvait pas croiser quelqu'un d'un certain âge sans redouter qu'il ait été l'un de ceux qui avaient envoyé ses parents à Westerbrok. Il part poursuivre ses études en Israël, puis aux Etats-Unis. Après la publication d'une démographie comparée des Antilles et de l'Amérique coloniale, il s'embarque pour une longue enquête, conclue plusieurs années plus tard par son ouvrage sur le Suriname : *Jews in Another Environment.*

Le choix du Suriname, explique-t-il, tient à ce qu'il s'agissait d'« *un monde complètement étranger à celui que les juifs d'Europe avaient connu* ». J'ajouterai : au monde de l'Holocauste que ses parents avaient connu. Cohen répète dans son introduction ce que David Nassy avait déjà déclaré à ses lecteurs en 1788 : « *Juridiquement parlant, les juifs du Suriname forment peut-être la communauté juive la plus privilégiée au monde.* » Suivent d'autres différences significatives par rapport à l'Europe, dont un climat plus hostile : la société juive avait traditionnellement été approchée selon les modèles du ghetto ou du *shtetl* ; il fallait désormais la resituer dans ses divers (...).

Notre propos a tracé les contours de deux modèles de métissage culturel. Avec Hassan/Léon, il s'agissait d'une stratégie d'interchangeabilité des identités, combinée à la recherche d'une position impartiale. Avec David Nassy, d'identités étroitement imbriquées (les juifs et les Lumières) ou engagées dans un dialogue conflictuel (les juifs et les Africains). Ces deux modèles ne font certainement pas le tour des multiples figures du métissage culturel. Mais ils nous révèlent ce dont il peut être porteur : de romans, d'idées, d'exigences aussi. Ils montrent enfin pleinement à l'œuvre des processus dont on pourrait peut-être retrouver la trace dans d'autres contextes. Hassan Al Wazzan nous serait-il un guide pour visiter les deux mondes de Rabelais, ce voyageur de l'esprit ?

La méditation historique d'Amin Maalouf et de Robert Cohen – deux personnalités elles-mêmes constituées par l'apport de pays et de langues multiples – éclaire de l'intérieur les figures auxquelles elle s'attache. Non pas que le nomade, l'émigré ou le métis aient un titre particulier à dire le vrai. Marc Bloch, jusque dans les jours sombres de 1941, revendiquait le fait de n'avoir pas quitté la France, « *incapable* (...) *de concevoir une autre* [patrie] *où* [il] *puisse respirer à l'aise* ». L'amertume, le ressentiment, le refus de l'autre peuvent aussi habiter le métis, l'émigré, le nomade. Mais là où les métissages encouragent l'indépendance, favorisent une vision stéréoscopique du monde et rendent sensibles les multiples fibres dont une culture se tisse, il est vrai aussi qu'ils peuvent faire un modèle – pour les manières de connaître comme pour les choix de l'action.

Les métissages nous éloignent des autels impurs du nationalisme et des races, ils nous pressent de penser par-delà les frontières, ils nous rappellent le métis qui est en nous-même. Et Babel vaut mieux qu'une langue unique, car les peuples divers dispersés sur la terre ne font pas que se combattre. Ils se rencontrent, ils se mélangent, ils échangent, ils se traduisent. Il arrive même qu'ils chantent dans une langue étrangère.

Natalie Zemon Davis *est professeur d'histoire moderne à l'université de Princeton. Elle a prononcé le 13 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la XVII[e] Conférence Marc Bloch, organisée par l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), dont nous publions ici les principaux extraits.*

Le Monde

L'embrasement tchétchène

AVEC le raid sanglant des combattants tchétchènes sur Boudennovsk, en Russie même, et l'assaut, tout aussi sanglant, donné par les troupes russes contre l'hôpital de la ville, le conflit tchétchène a franchi un nouveau degré dans l'horreur et dans l'absurdité. Aux dizaines de milliers de civils tchétchènes massacrés par l'armée de Moscou, aux villes et aux villages de la République indépendantiste réduits en cendres, aux soldats russes victimes, eux aussi, d'un combat dont ils ne *saisissent souvent pas l'objet*, il faut maintenant ajouter, sur cette liste écrite en lettres de sang, les noms des morts et des blessés de Boudennovsk.

Toute prise d'otages est odieuse et doit être condamnée comme telle. Celle de Boudennovsk comme les autres. Il serait tout aussi odieux – et le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, n'en a pas été loin – de faire comme si l'attaque de la ville russe par les commandos tchétchènes n'était pas, aussi, la conséquence désastreuse de la politique de guerre et de répression menée par le Kremlin depuis le 11 décembre 1994, date de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie. La demande de négociation sur la fin des combats et la recherche d'un nouveau statut pour la Tchétchénie, exigée par le commando mené par Chamil Bassaev, s'est toujours heurtée à une fin de non-recevoir de la part du Kremlin.

Cette négociation est, pourtant, la seule issue possible, comme se révèle nécessaire la reconnaissance d'une autonomie du peuple tchétchène, dont la résistance prouve, à elle seule, la volonté de s'éloigner du giron de Moscou. Cette résistance va continuer, et la prise d'otages de Boudennovsk montre qu'elle risque de prendre des aspects de plus en plus violents et désespérés. La violence et le désespoir de ceux qui savent qu'ils n'ont plus rien à perdre et sont désormais prêts à utiliser tous les moyens, même les plus barbares, pour faire connaître leur cause.

En portant le fer sur le territoire même de la Fédération de Russie, les commandos tchétchènes ont également *pris* le risque d'embraser une contrée terriblement fragile. Les menaces des cosaques du Caucase du Nord, toujours prêts à en découdre, à l'égard des réfugiés tchétchènes vivant dans cette région, peuvent être prises au sérieux, comme le risque d'affrontements entre les différents peuples cohabitant dans le nord du Caucase.

A moins d'admettre, une fois pour toutes, que la guerre va continuer avec, comme conséquence inéluctable, de rayer purement et simplement la Tchétchénie de la carte, les Occidentaux ne peuvent plus se contenter de regrets de façade et doivent, avant qu'il ne soit trop tard, peser directement sur Moscou pour exiger la recherche d'une solution pacifique. En utilisant les crimes de Boudennovsk pour absoudre Boris Eltsine des massacres de Grozny et se laver les mains de l'écrasement du peuple tchétchène, l'Europe montrerait, une nouvelle fois, son inconséquence et sa couardise.

Le danger d'extrême droite

LES élections municipales de 1995 marqueront-elles le moment où, à la « fracture sociale » dûment constatée, s'est ajoutée la *« fracture civique »*, pour reprendre la terminologie de Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de *l'Association des maires* de France ? Entre l'abstention record du premier tour et les scores inquiétants du Front national, la question s'impose d'elle-même. Au-delà de la bataille pour les villes, au sein des forces politiques classiques, l'attitude des électeurs dans ces deux registres constitue l'enjeu essentiel du second tour des élections municipales, dimanche 18 juin.

Le niveau d'abstention du 11 juin peut avoir de multiples explications : proximité de l'élection présidentielle, confusion engendrée par la multiplicité de listes et de candidats « dissidents » de droite ou de gauche, voire période de l'année propice aux fins de semaine dans les résidences secondaires. Le maintien d'un tel niveau d'abstention pour le second tour confirmerait que l'essentiel n'est pas là, mais dans le regard que posent désormais les électeurs sur leurs élus.

Cela fait quelques années que les élus nationaux sont frappés par un discrédit, lié en bonne partie à leur impuissance apparente face aux dégâts de la crise, à l'impression qu'ils donnent d'être coupés des préoccupations des citoyens ordinaires. Or dans les municipalités, la conjoncture s'est retournée entre le début du mandat des maires élus en 1989 et sa fin, en 1995 : chômage, exclusion, insécurité ont frappé dans les villes. Et les maires ont souvent paru eux aussi désarmés face à la crise, faute de moyens financiers, mais aussi parce que les égoïsmes locaux l'emportent souvent sur l'intérêt général : il est plus facile de repousser les *problèmes dans la commune d'à* côté que d'essayer de les résoudre.

L'autre défi démocratique du scrutin du 18 juin est l'entrée, ou non, de l'extrême droite dans les mairies. Si les amis de Jean-Marie Le Pen s'emparent d'une, voire de plusieurs villes, les effets d'une telle secousse pourraient dépasser le simple cadre des élections municipales. De Philippe Séguin à Laurent Fabius, en passant par Charles Millon, une partie de la classe politique a évoqué l'idée d'un « front républicain » face à la poussée de l'extrême droite. Au bout du compte, l'alliance droite-gauche, face au Front national, ne s'est véritablement traduite dans les faits qu'à Mulhouse. En particulier à cause du refus des instances nationales du RPR d'entrer dans cette logique, même pour envisager un simple retrait, ce qu'ont pourtant fait à titre individuel *plusieurs candidats* de gauche.

Si le Front national reste à la porte des mairies, tout le monde en aura été quitte pour la peur. Mais s'il s'y implante, puis entre au Sénat à l'automne, le débat a toutes les chances de rebondir. Ceux qui ont refusé l'union sacrée contre l'extrême droite pourraient se voir demander des comptes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : *Société civile « Les rédacteurs du Monde »*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

AU COURRIER DU MONDE

L'ANALYSE ESTHÉTIQUE

L'avis du médiateur *« critique des critiques »* (*Le Monde* daté 4-5 juin) a ramené l'attention sur la polémique concernant le supposé *« divorce »* entre le public et les critiques.

Mais on doit constater une fois de plus que la polémique ne porte le plus souvent que sur le contenu. C'est ainsi que les deux lettres publiées sur le film *Une femme française* ont en commun le fait que, si leurs auteurs y mettent en question la critique négative parue dans *Le Monde* du 16 mars, c'est uniquement sous l'angle du scénario, qu'ils paraphrasent, interprètent et commentent de manière aussi administrative que généreuse, comme si la dramaturgie et la mise en scène n'avaient pas à compter dans le jugement qu'un critique professionnel est appelé à porter sur un film, ce que mon excellent confrère Jean-Michel Frodon a fait avec autant de lucidité que de pertinence.

N'attendre d'un film, ce qui est le cas de l'immense majorité des spectateurs, que le plaisir d'une belle histoire, c'est réduire le cinéma à une fonction d'illustration et la critique à un commentaire littéraire.

La propension à ignorer le rôle spécifique de la critique en tant qu'analyse esthétique tient sans doute à l'influence stérilisante de la télévision en ce qui concerne la perception de l'œuvre : s'il s'agit de films anciens, le média télévisuel en neutralise l'aura dont parlait Walter Benjamin (le téléspectateur a vu le scénario, il n'a pas vu le film) et, dans le cas des productions récentes, la pression de l'industrie est telle que le style est souvent standardisé et aseptisé pour correspondre au mode de consommation télévisuel.

Quoi qu'il en soit, les critiques ne doivent pas renoncer à imposer leurs analyses des films en tant qu'œuvres d'art, sous peine de capitulation professionnelle. Certains de vos lecteurs semblent se tromper de journal en attendant autre chose de vos collègues de la rubrique « critique ».

Marcel Martin
Paris

A PROPOS D'« UNE FEMME FRANÇAISE »

Le Monde daté 4-5 juin a publié deux lettres de lecteurs prenant la défense du film de Régis Wargnier *Une femme française*, contre les critiques qui n'ont pas ménagé ce film, ou qui n'en auraient pas compris le sens et la portée. Soit. Mais ces initiatives auraient été plus explicites si *Le Monde* avait précisé que leurs auteurs, Catherine Cohen et Benjamin Stora, avaient collaboré avec Régis Wargnier comme coscénaristes, ce qui n'en faisait pas des spectateurs tout à fait comme les autres...

Antoine Balle
Paris

HISTOIRE D'« A », FABLE MUNICIPALE

La commune d'« A », forte de ses soixante mille habitants, n'est plus un village, n'est pas une ville. Autre chose : de l'*« urbain »*, peut-être !

Dans les années 50, « A » est un petit village rural de la « grande couronne », de quelques milliers d'habitants. Les années 60, c'est le boom des grands ensembles. Le village, décuplant sa population, explose. L'équipement et les services suivront mal. Dans les années 80, la gauche traditionnelle au pouvoir implante du logement social au centre ; si maladroitement que la droite revient, s'empare de la mairie.

La fête commence. D'abord, une éthique : faire de « A » un petit Neuilly. Tout équipement municipal qui sent son collectivisme associatif doit être éliminé. Jusqu'aux noms des rues aux consonances trop rouges : celles-ci sont hargneusement débaptisées ! Place aux résidences *« pierre de taille »* aux trompe-l'œil artistiques, aux bureaux *« intelligents »*. Commence alors pour « A » l'ère des *résidences juteuses*. Et la ville, la rue, la rencontre ?

Les habitants de longue date ont vu, sous leurs yeux, « A » se transformer en une cité-dortoir « trois étoiles ». La petite-bourgeoisie peu politisée, dépitée par cette bétonnite effrénée, s'écarte de la droite traditionnelle et prête une oreille nouvelle non à la gauche traditionnelle, empêtrée dans sa langue de bois, mais aux associations de quartier. Elles sont actives, ces associations. De *suspensions de permis en rejet de ZAC*, elles tiennent tête à l'excentrique bétonneur au pouvoir.

Excentriques, les 60 millions de francs affectés à la transformation d'un parc municipal en succédané maladroit d'un jardin baroque avec bassins, fontaines et statues en béton moulé. Pour faire chic-Neuilly. Impavide, la municipalité d'« A » délocalise le conservatoire municipal de musique pour l'implanter loin du centre, entre la voie ferrée et la nationale. Un défi au bon sens.

Excentrique, la décrépitude calculée du théâtre, hébergé dans un misérable hangar métallique mais situé en plein centre. A dégager. Un hangar contre une *« résidence en plein centre »* ! Le théâtre délocalisé, excentré, ira animer un carrefour entre l'autoroute et la nationale !

Excentrique et bétonnant.

Les intérêts municipaux n'ont *que faire des stratégies nationales*. En dehors des étiquettes, on peut lutter pour rétablir la démocratie locale assoupie, étouffée. Reprendre en main le destin de sa commune, retrouver le droit à la ville doit être l'affaire des habitants. La rue, la flânerie, la rencontre, la solidarité, la fête, ça n'est jamais acquis d'avance.

Face à cet affairisme urbanistique, comment ne pas souhaiter un retour à l'urbanité ?

Gérard Diétrich-Sainsaulieu,
architecte,
professeur d'urbanisme,
membre de l'association
Revivre à Antony

CITOYENNETÉ, QUAND TU NOUS TIENS

Originaire d'un pays de l'autre rive de la Méditerranée, je viens, à cinquante ans, d'acquérir la nationalité française. J'ai donc voté à une élection présidentielle pour la première fois de ma vie.

Dans mon pays de naissance, j'ai toujours refusé de voter, parce que je n'avais pas le choix : il n'y avait qu'un candidat, unique, toujours le même, pour plusieurs mandats successifs, à vie, sauf si...

J'aurais même pu donner ma voix pour ce candidat, si seulement il n'avait pas été unique. Mais, rien qu'avec sa voix, il pouvait s'auto-élire président de la République. N'est-ce pas pratique ? Sauf que le scrutin était réduit à un triste simulacre et la démocratie bafouée. Malheureusement, ce n'est pas un cas isolé. Ce qui n'excuse rien, ce qui n'ex*clut pas l'espoir*.

C'est fou ce qu'un simple bulletin de vote vous donne l'impression d'être un citoyen à part entière. C'est aussi la condition première de légitimité d'un élu, fût-ce le chef de l'Etat.

Encore fallait-il que le bulletin de vote soit authentique et qu'il offre un choix réel. Fallait-il en avoir été sevré pendant si longtemps pour le ressentir aussi intensément ? Que c'est bon de voter ! Que c'est bon la démocratie ! Que c'est bon la France, terre d'accueil, terre de démocratie !

Abou Mehdi
Ecully, Rhône

LE CURSUS DE ROCARD

Une lettre de lecteur prétendait, en réponse à un point de vue de la page Débats-Horizons, *« éclairer une jeune lanterne »* (*Le Monde* daté 9-10 avril) : cela ne vaut que si l'éclairage évite d'être partiel et partial.

Présenter Michel Rocard comme un rallié au Parti socialiste, parachuté à Conflans et obsédé par l'élection présidentielle, voilà une biographie digne de la campagne électorale d'alors !

Secrétaire national des Etudiants socialistes en 1955, Rocard quitte la SFIO en 1958, lors du ralliement éphémère de Guy Mollet au général de Gaulle. Il participe à la fondation du PSU en 1960. En 1969, Rocard est élu député de la 4e circonscription des Yvelines, battant Maurice Couve de Murville. Je ne crois pas que l'ancien premier ministre du général de Gaulle se soit présenté dans une circonscription acquise à la gauche.

Quant au désir d'être président de la République, Rocard l'avait exprimé dès 1969. Quoi de plus normal ! A la différence de certains candidats de droite, Rocard n'a jamais joué contre son camp.

Jules Broutin
Lille

LA GRAPHIE DES NOMS JAPONAIS

Il faudrait rectifier le rectificatif paru dans *Le Monde* daté du samedi 8 avril et qui concerne l'orthographe du prénom du chef de la police japonaise, victime d'un attentat le 30 mars dernier.

D'après la photocopie de l'article japonais, son nom de famille est Kunimatsu et son prénom, avec le système *Hepburn habituellement* utilisé pour la transcription du japonais, doit s'écrire « Takaji ». Comme la lecture des patronymes japonais n'est pas toujours *évidente*, même pour les Japonais, le journal *Asahi* a mentionné, entre parenthèses et au moyen du syllabaire hiragana, la prononciation correcte des deux caractères de ce prénom (taka-ji), car il peut se lire aussi « kô-ji ».

Si on l'écrit « Takagi », ainsi que vous l'indiquez, il devrait normalement se prononcer *« takagui »*. Comme, en français, la prononciation de « Takagi » est identique à celle de « Takaji », il vaut mieux utiliser la deuxième graphie, plus conforme à l'usage général. De toute façon, aucune des deux n'approche la véritable prononciation, qui est « taka-dji ».

Tout cela peut sembler jeu de puriste ou de maniaque, donc sans grand intérêt. En fait, ce qui frappe le plus dans la presse française, c'est le *grand nombre d'erreurs qu'on* peut relever dans la graphie des mots japonais, pour ne parler que de cette langue. *Le Monde* est, à cet égard, la publication où il y en a le moins.

Jean Demange
Paris

LE TOILETTAGE DES LOIS SUCCESSORALES

Le Monde a récemment évoqué un *« toilettage »* des lois successorales. Pour une fois, on pourrait à bon droit imiter les Américains, devant lesquels, en général, on bée d'admiration idiote.

Pour les couples mariés sous le régime de la communauté, aucun droit de succession. Ce ne serait que justice : ils ont travaillé ensemble toute leur vie, donc il est normal que le survivant jouisse pleinement des biens acquis.

Pour les couples mariés avec contrat, on suivra les conditions de celui-ci, qui fait la *loi entre les* parties, le tout assorti de droits justes. Avec une seule restriction : le survivant se verra, au minimum, assuré de l'usufruit de trois pièces (chambre, cuisine et séjour), *même si le domicile* est la propriété du défunt. La morale sera sauvée et l'équité aussi.

Le passage parents-enfants, ou autres héritiers, est soumis à des droits à calculer « au mieux ».

Raoul J. Michel
Paris

UNE COMMUNAUTÉ DUALE

Les feux de l'information et de l'indignation sont centrés, à juste titre, sur deux sortes d'exclusion. D'une part, les exclus de la société, car elle n'a pas su leur donner une place, et, d'autre part, les exclus du monde du travail (les chômeurs), hantise de tous ceux qui travaillent dans le circuit économique privé.

Un nouveau type de communauté « duale » s'installe. D'un côté, ceux de l'emploi privé, qui risquent en permanence l'exclusion par le chômage. De l'autre, ceux qui sont *« garantis tous risques »* dans l'emploi public, préservés dans un statut bétonné par un accord objectif entre syndicats puissants et Etat.

Sur quels principes d'égalité (ou d'équité) ce déséquilibre se justifie-t-il ?

L'emploi public paie-t-il, comme il l'affirme, cette garantie tous risques par une moindre rémunération moyenne globale ou des conditions de travail plus détestables ? Rien n'est moins sûr.

Pour l'affirmer il faudrait en effet qu'une étude comparative sérieuse puisse être réalisée en perçant l'opacité de la totalité des rémunérations et avantages divers du public et du privé. Dans ces dernières, il faudrait inclure, évidemment, le nombre des exclus du *chômage et leurs indemnités*. Le CERC défunt n'a pu, je crois, réussir à le faire.

Le vrai danger de la permanence de cette situation duale trop affirmée est la fascination inspirée par le monde du travail avec *« garanties tous risques »* à tous les niveaux de responsabilité. Pour créer encore plus de richesses à partager entre tous, il est indispensable de donner, au contraire, à beaucoup de têtes l'envie de prendre des risques

Bernard Sauvaire
Boulogne, Hauts-de-Seine

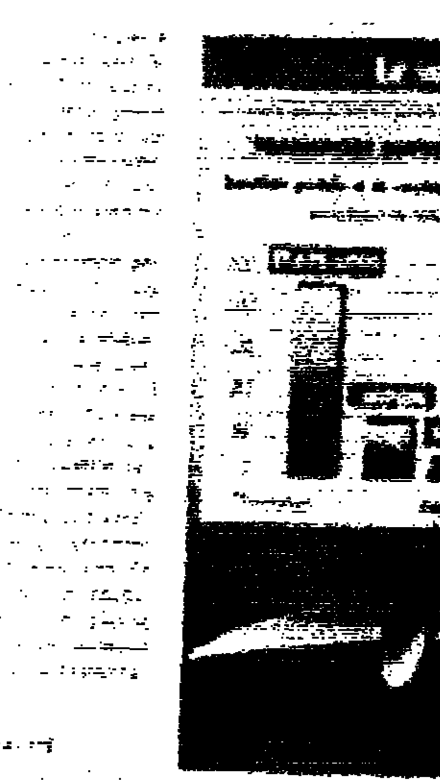
RECTIFICATIF

M. PORTNOI N'A PAS ÉTÉ MIS EN EXAMEN

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 14 juin, à propos d'une enquête judiciaire sur la Générale des eaux, Bernard Portnoi, directeur juridique et des services administratifs de cette société, n'a pas été mis en examen par le juge Prêtre. Nous prions M. Portnoi d'accepter nos excuses.

TRAIT LIBRE

MONROSE



Le cursus de Rocard

Jules Broutin
Lille

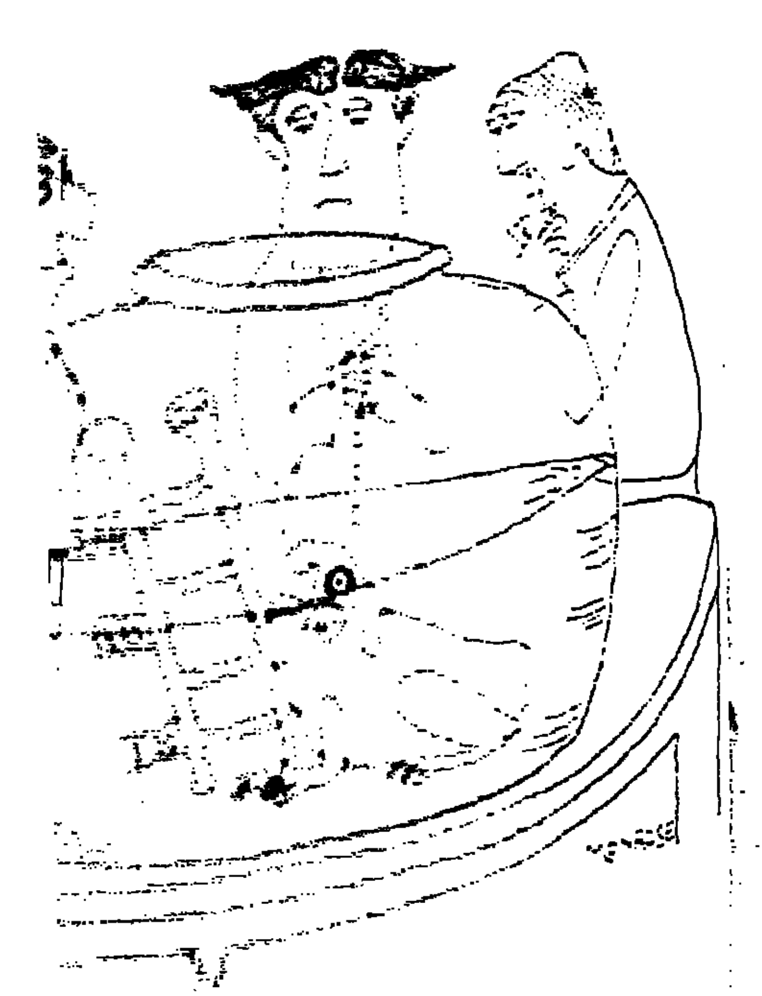
La graphie des noms japonais

Raoul J. Michel
Paris

Une communauté duale

Jean Demange
Paris

Le toilettage des lois successorales



Bernard Sauvée
Boulogne, Hauts-de-Seine

Rectificatif

M. Portnoi n'a pas été mis en examen

SALON DU BOURGET Le Concorde devant terminer sa carrière entre 2005 et 2010, des recherches sont engagées pour définir l'appareil supersonique qui lui succédera. Compte tenu de l'étroitesse du marché et du coût de développement – entre 80 et 100 milliards de francs, moteurs non compris – les Etats-Unis et l'Europe, rejoints par le Japon, envisagent une coopération. ● LE



BUDGET (197 millions de dollars) consacré par les Etats-Unis aux recherches leur permet de prendre de l'avance sur l'Europe. ● LA VITESSE du futur avion supersonique, entre Mach 2 et Mach 2,4, restera proche de celle du Concorde, à cause du coût des alliages à employer pour résister à l'échauffement. ● LE PROTOTYPE du Concorde a été restauré pour être intégré au patrimoine national industriel.

Les Etats-Unis devancent l'Europe dans la course au supersonique

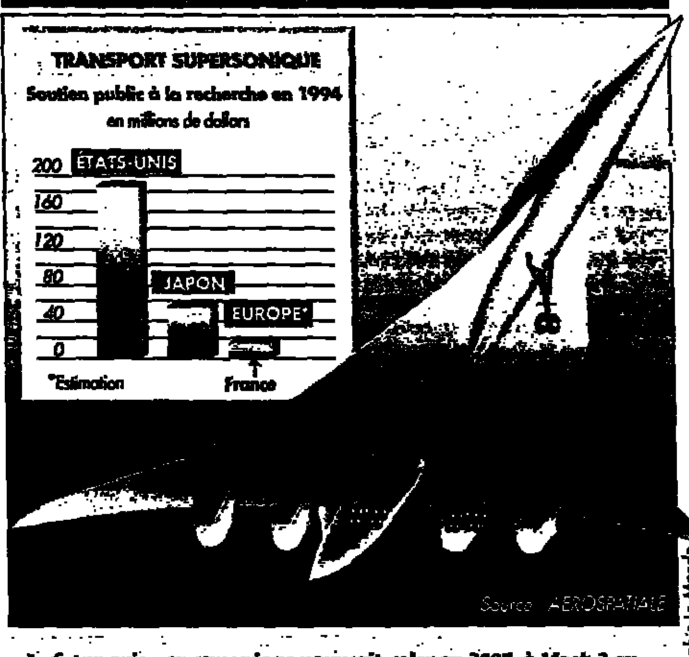
A moins de quinze ans de l'arrêt de son exploitation, on sait déjà que le Concorde n'aura qu'un seul successeur. En 1994, les Américains ont consacré treize fois plus de crédits que les Européens à la conception d'un avion dépassant Mach 2

LA COURSE au supersonique a commencé. Avant même que le projet soit lancé, les industriels se jaugent pour trouver leur place dans ce qui sera, peut-être un jour, le successeur du Concorde. Car, de part et d'autre de l'Atlantique, avionneurs et motoristes ne veulent pas rater le coche.

Le supersonique de seconde génération ne sera pas le fils du Concorde. Celui-ci a laissé un mauvais souvenir chez les industriels. Prouesse technologique, l'appareil qui a pris son envol commercial le 21 janvier 1976 s'est soldé par un échec financier. Il a permis de cimenter l'industrie aéronautique européenne mais n'a pas réussi à percer le marché américain pour cause de protectionnisme, mais aussi de pollution, de bruit et de consommation excessive de carburant. Arrivé en pleine crise du pétrole, le supersonique s'est avéré d'un coût d'exploitation trop élevé.

AUGMENTER LA CAPACITÉ

Américains et Européens, qui travaillent aujourd'hui sur des projets qui leur sont propres, partagent la même analyse : le projet sera rentable ou ne sera pas. Aujourd'hui, les constructeurs s'emploient à étudier le surcoût que le passager est prêt à payer pour un vol d'une durée de 40 à 50 % plus courte. Boeing le chiffre entre 10 et 20 % des tarifs pratiqués pour les avions subsoniques. Aérospatiale estime ce surcoût acceptable à 20 %. L'appareil devra transporter beaucoup plus de passagers que le Concorde (sa capacité est de 100 personnes), soit 250 passagers pour les Européens, au moins 300 pour les Américains. Il devra aussi posséder un rayon d'action de 10 000 kilomètres environ, au lieu de 6 500 pour le Concorde.



Le futur avion supersonique pourrait voler en 2007, à Mach 2 ou Mach 2,4, transportant 250 à 300 passagers.

Les constructeurs ont également une vision commune du marché. Le trafic long-courrier devrait connaître une croissance de 5 à 6 % par an dans les prochaines années. En 2015, le nombre de passagers aura triplé et cette croissance concerne particulièrement les déplacements au-dessus des océans, Atlantique nord et Pacifique. Si les constructeurs semblent convaincus de l'existence d'un marché, ils s'accordent à dire qu'un seul appareil verra le jour, probablement à l'horizon 2007 (le Concorde devant terminer sa carrière entre 2005 et 2010).

Les besoins sont limités ; on parle de 500 à 1 000 appareils vers 2015, selon les prévisions les plus optimistes. Or, le coût de développement est estimé entre 80 et 100 milliards de francs – sans compter les moteurs –, ce qui équivaut à trois fois le coût d'un programme subsonique, selon les Européens. Autant d'éléments qui plaident en faveur d'une coopération transatlantique.

Les Européens (Aérospatiale, British Aerospace et Daimler-Benz Aerospace), d'une part, et les Américains (Boeing et McDonnell Douglas), d'autre part, ont constitué en 1990 un groupe d'études commun. Ce « groupe des cinq » s'est élargi à l'italien Alenia, aux industriels japonais à travers le consortium JAI et au russe Tupolev pour devenir le « groupe des huit ». *« Nous comparons notre projet avec celui des Américains pour essayer de définir un produit commun,* explique Longin Fourdrinier, directeur des programmes supersoniques et militaires à Aérospatiale. *Si le supersonique voit le jour, il y aura inévitablement à terme un partage des responsabilités. »*

TRÈS GROS OU TRÈS RAPIDE ?

Mais les industriels n'en sont pas encore là. Pour l'heure, Européens et Américains se jaugent à travers la détermination de leurs gouvernements respectifs. L'aide publique dans la recherche supersonique, en 1994, s'est élevée à moins de 15 millions de dollars en Europe contre 197 millions de dollars aux Etats-Unis et 56 millions de dollars au Japon. Les moyens financiers dégagés pour ce programme outre-Atlantique donnent le vertige aux Français.

La NASA a dépensé 500 millions de dollars entre 1989 et 1993 dans le cadre du programme HSR (High Speed Research). Entre 1994 et 1999, un budget public de 1,5 milliard de dollars ira à une équipe intégrée regroupant dans un programme civil la NASA, les avionneurs Boeing et McDonnell Douglas, les motoristes General Electric et Pratt and Whitney. Les Américains s'appuient sur les connaissances technologiques des Russes et ont conclu un accord, en septembre 1994, avec le constructeur Tupolev afin d'utiliser le TU 144, l'avion supersonique soviétique. Une campagne d'essais en vol devrait avoir lieu au printemps prochain. Les Européens (français et britanniques), qui disposent d'un atout technologique grâce au Concorde, arriveront-ils à le conserver ?

« L'Europe reste les deux pieds dans le même sabot et il n'y a pas de dynamique autour de ce programme », déplore Louis Gallois, le PDG d'Aérospatiale. En Europe, gouvernements et industriels peinent à se mettre d'accord.

Les pouvoirs publics britanniques ne se remettent pas du traumatisme lié à l'échec commercial du Concorde. Le gouvernement français n'est pas insensible aux arguments d'Aérospatiale, mais attend que ses partenaires européens se décident. Enfin, les Allemands, tant au niveau industriel que politique, n'y croient pas. Daimler-Benz Aerospace pousse le programme d'un très gros avion, le Superjumbo, au détriment de l'avion supersonique contesté par les écologistes. En outre, les sommes investies par les Américains sur le supersonique seraient en fait destinées à d'autres programmes, commente un industriel d'outre-Rhin.

En attendant, l'Europe reste en panne de financements et risque de laisser les Américains seuls en piste avec un rôle limité de sous-traitant.

Martine Laronche

Vitesse limitée

Selon que l'on considère le projet de Boeing ou celui des Européens, la vitesse projetée du fils du Concorde varie. Le premier penche pour un avion volant à une vitesse de croisière de Mach 2,4 qui permettrait, par exemple, de faire passer le temps de vol entre Los Angeles et Tokyo de 10 heures et 18 minutes en vitesse subsonique à 4 heures et 18 minutes. Les seconds travaillent sur une vitesse de Mach 2 (identique à celle du Concorde) qui correspond à une division par deux de la durée d'un vol. Ainsi, en dépit de toutes les avancées technologiques, le futur avion supersonique ne réalisera pas un bond en avant dans le domaine de la vitesse. Car, ne pouvant échapper au « bang sonique » lors du franchissement du mur du son, tout successeur du Concorde sera confronté à l'interdiction de survoler les zones habitées à des vitesses supersoniques qui limite l'usage de celles-ci au survol des océans – comme c'est déjà le cas pour le Concorde – et éventuellement des zones désertiques (comme la Sibérie), ainsi que le réclament les constructeurs.

Les ambitions technologiques sont soumises au réalisme commercial et à la taille de la planète

« AMÉLIORER l'existant », voilà le mot d'ordre des constructeurs. Les ingénieurs ont dû passer leurs rêves au tamis de la crise économique, si bien que la majorité des avions de transport du futur bénéficieront probablement plus d'évolutions technologiques que de véritables révolutions.

En dessous de la vitesse du son, les efforts porteront principalement sur une diminution du poids des appareils, de leur consommation et de la pollution, chimique et sonore. Les turboréacteurs à double flux, apparus dans les années 60, continueront à être utilisés, mais les ingénieurs s'emploient à augmenter le taux de dilution – le rapport entre les volumes d'air expulsé et le carburant employé – dont l'optimum, pour les avions de transport, est estimé à 10. Le plus puissant des réacteurs actuellement construits, l'américain GE 90 de General Electric, n'offre qu'un taux de 8,5.

Les émissions chimiques seront réduites par la généralisation des chambres de combustion à deux têtes et l'amélioration du mélange air/carburant. La pollution sonore, actuellement située autour de 95 décibels, pourra, elle, être ramenée à 90 dB par des méthodes acoustiques classiques. Mais, au-delà, il faudra trouver des techniques de « contrôle actif » du bruit, en dotant l'appareil d'un dispositif produisant des ondes sonores susceptibles d'annuler celles émises par les moteurs.

PROBLÈME DE TEMPÉRATURE

Enfin, la construction de très gros porteurs, transportant de 800 à 1 000 passagers, nécessitera de consolider la structure des appareils, et d'intégrer plus intimement la carlingue à la surface portante.

Les programmes supersoniques cumuleront contraintes économiques et environnementales et seront encore plus gourmands en nouvelles technologies. Passer de Mach 2 – la vitesse du Concorde – à Mach 2,4, comme le prévoient les Américains, nécessite un saut technologique considérable. A Mach 2, les frottements aérodynamiques font monter la température de la « peau » du Concorde à 100 C. A Mach 2,4, elle serait de 180 C environ, bien trop élevée pour l'actuel alliage d'aluminium. Les Américains devront donc utiliser les matériaux de leurs avions secrets de reconnaissance, ou en développer de nouveaux.

Les Européens, qui comptent tripler la durée de vie de leur appareil (20 000 heures aujourd'hui pour le Concorde), devront faire de même. Ils travaillent donc à la fois sur les alliages (incluant du titane) et des composites (carbone-carbone), et espèrent, par la même occasion, gagner 40 % de masse à vide. Cependant, de nombreuses inconnues demeurent sur leur capacité de résistance au vieillissement. Les matériaux composites feront aussi leur entrée dans les moteurs. Mais leurs procédés de fabrication et d'usinage sont très difficiles à maîtriser, et particulièrement coûteux.

Toujours sur la motorisation, la Snecma et Rolls-Royce planchent sur un projet de propulseur à cycle variable, combinant les avantages du double flux pour le vol subsonique avec ceux du simple flux pour le supersonique. L'Office national d'études et de recherches aéronautiques (Onera) étudie par ailleurs des systèmes d'aubés solidaires d'un anneau, et non plus liées à un pas central, ainsi que des paliers magnétiques qui permettront d'éviter les systèmes de lubrification. Les Américains travaillent, eux, plus particulièrement sur l'amélioration des mélanges et de l'éjection des gaz propulseurs.

Des progrès substantiels pourraient également être réalisés dans la maintenance, tant des moteurs que des structures. *« Il s'agit de concevoir des procédés ou des matériaux « intelligents », capables de donner une idée de l'état d'usure des pièces sans avoir à procéder à une révision complète et systématique*, explique Gérard Laruelle, responsable du programme hypersonique chez Aérospatiale. *On imagine ainsi l'implantation des fibres optiques permettant d'inspecter les réservoirs, ou l'utilisation de matériaux piézo-électriques* [produisant un signal électrique en cas de déformation] *qui se « plaindront » s'ils ont souffert en vol. »*

LES JAPONAIS RÊVENT DE MACH 5

Plus prospectif, le transport hypersonique, c'est-à-dire au-delà de Mach 5, à une vitesse où les particules d'air commencent à se dissocier sous l'effet de la chaleur, ne fera pas son apparition avant 2025. Il n'intéresse guère plus que la défense et l'industrie spatiale. Le transport civil n'est prôné que par les Japonais, qui entretiennent un programme de recherche ambitieux.

Mais, si l'on en croit les spécialistes français, le *« banc de laboratoire »* nippon est plus tourné vers le spatial que vers l'aéronautique, même s'il peut engendrer des retombées intéressantes pour le supersonique. Les industriels occidentaux répugnent pour leur part à se lancer dans des recherches exorbitantes, et à s'attaquer à des « verrous technologiques » jugés insurmontables. D'autant qu'à partir d'une certaine vitesse le globe devient trop petit : l'avion a à peine atteint sa vitesse de croisière qu'il lui faut entamer sa descente. Il n'est utilisé à pleine capacité que dans une portion négligeable du vol. *« Si l'enjeu consiste seulement à faire gagner quelques heures au passager*, ironise un ingénieur, *il est bien plus rentable de lui proposer des sièges plus confortables pour faire passer le temps. »*

Hervé Morin

La renaissance du Concorde 001

La restauration de l'appareil prototype est presque terminée

« LE CONCORDE, en termes de patrimoine, équivaut bien à un tableau » : conservateur au service de restauration des Musées de France, Bénédicte Rolland-Villemot défend la préservation du patrimoine industriel. Tandis que ses collègues restaurent de délicats rétables flamands ou d'antiques sculptures grecques, la jeune femme parle avions, automobiles, radars ou machines sidérurgiques. Quand le Musée de l'air et de l'espace, installé au Bourget, a envisagé la restauration du prototype du Concorde, c'est elle qui a représenté la direction des Musées de France au sein du comité scientifique créé pour cette opération d'envergure. Entré au musée en 1973, le Concorde 001 était en piteux état vingt ans plus tard.

Peinture écaillée et corrosion avancée en bien des endroits, hublots pleins d'eau, fiente de pigeon sur l'empennage, visières du nez opaques : le pionnier de l'aviation supersonique commerciale, posé sur un parking à l'air libre, accusait les traces des intempéries. L'intérieur de l'avion, ouvert à la visite, ne valait pas mieux. Avant de l'offrir au Musée de l'air et de l'espace, Aérospatiale avait prélevé bon nombre de cadrans. Et des petites pièces ou des morceaux de cables avaient été dérobés par des visiteurs fétichistes.

870 HEURES DE VIE ACTIVE

Le Concorde et en particulier son prototype méritaient mieux. Cet appareil représente une page importante du renouveau de l'aviation européenne. Les recherches relatives à sa réalisation ont commencé dans la deuxième moitié des années 50 en France et en Grande-Bretagne. Les deux pays signent un accord en novembre 1962 pour la construction d'un supersonique civil. Les premières pièces sont usinées en 1965 et, le 2 mars 1969, André Turcat, pilote d'essai, réussit le premier vol du prototype 001 à Toulouse-Blagnac.

La durée de vie active du prototype a été courte : après 396 vols d'essai et 870 heures de vol, le 001 français a pris une retraite précoce le 1er août 1973. C'est André Turcat encore qui le pilota deux mois plus tard jusqu'au Musée de l'air et de l'espace. Par rapport à un appareil de série, le nez pivote différemment, les alliages sont de métaux plus rares, l'intérieur ne comporte pas de sièges, hormis ceux de la cabine de pilotage.

La première étape a consisté à rassembler toute la documentation – papiers, films – sur le Concorde. *« Ni Aérospatiale ni son homologue britannique n'avaient conservé toutes leurs archives »*, regrette Bénédicte Rolland-Villemot. Deux jeunes ingénieurs ont ensuite suivi la longue expertise de l'endommagement de l'avion, confiée à l'Institut polytechnique de Sévenans, spécialisé dans les problèmes de corrosion des métaux.

Au terme de cette étude physico-chimique, il est apparu que la restauration était difficile mais envisageable. Plusieurs mécènes ont accepté d'aider en argent (Aérospatiale, entre autres), ou en matériel et en main-d'œuvre (Air France, armée de l'air...).

Le chantier a démarré en 1994. *« Les travaux ont été réalisés à la fois par les ateliers du musée, des peintres professionnels, des appelés de l'armée de l'air, des élèves ingénieurs, notamment des filles, en guise de stage ouvrier »*, explique Marc Magnin, l'un des deux jeunes ingénieurs embauchés pour la restauration. En s'inspirant des photos d'époque, tous les marquages sous le « ventre » de l'avion ont été recopiés fidèlement. Aujourd'hui, la restauration extérieure est terminée, et l'avion a été présenté au Salon du Bourget. Il reste à terminer l'intérieur et à construire un hangar dans le musée pour protéger l'appareil. Là, à partir de la fin 1995, l'avion emblématique sera prêt pour recevoir la visite des passionnés d'aéronautique.

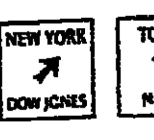
Le prototype britannique, lui, est depuis longtemps à l'abri d'un hangar à l'Imperial War Museum de Duxford.

Catherine Bédarida

■ **PRÉFÉRENCE EUROPÉENNE : le premier ministre, Alain Juppé,** visitant le Salon du Bourget, samedi 17 juin, à la veille de la clôture de l'édition 1995, devait demander à la Commission européenne de changer d'attitude pour favoriser les regroupements dans l'industrie aéronautique, et de sortir de sa passivité face à la chute du dollar. Insistant, comme le président Chirac une semaine avant lui, sur la nécessité d'instaurer la préférence européenne, le premier ministre devait souligner l'intérêt d'opérer en Europe des restructurations industrielles dans ce secteur. Si la constitution d'entreprises transnationales est à l'ordre du jour, Alain Juppé n'a abordé aucun dossier précis. Il devait en revanche confirmer que le gouvernement étudiait les modalités de la fermeture et de la conversion du site d'Albion, le chef de l'Etat devant définir l'an prochain les futures composantes de la dissuasion française.

■ **ARIANESPACE : quatre nouveaux contrats,** d'un montant total de 1,6 milliard de francs, ont été annoncés, vendredi 16 juin au Salon du Bourget, par Arianespace. Trois ont été signés avec la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, le quatrième concerne le satellite d'observation militaire Hélios 1B, développé par la France avec l'Espagne et l'Italie. Le carnet de commandes d'Arianespace s'élève à 40 lancements pour un montant total de 17,5 milliards de francs.

Revue des valeurs
Semaine du 15 au 19 mai 1995






PARIS
Indice CAC 40 **+ 0,45 %**

Dans le brouillard

L'ÉTENDUE des incertitudes à la fois sur l'évolution des taux d'intérêt à court et à long terme mais aussi sur la force réelle de la croissance et pour finir sur les choix gouvernementaux en matière de réduction des déficits publics, a rendu la Bourse particulièrement fragile et incertaine. Après son repli de près de 3,77 % la semaine dernière, le CAC 40 s'est certes repris, mais il a fini par retomber vendredi juste au-dessus du seuil des 1 900 points, affecté par la baisse sensible du marché obligataire. En tout, sur la semaine, l'indice a regagné un petit 0,45 % à 1 904,95 points.

Comme le souligne l'analyse mensuelle de juin de la Société générale sur la situation économique française, l'environnement s'est sensiblement dégradé depuis le début de l'année. L'activité a fléchi aux Etats-Unis et marque le pas dans de nombreux pays européens où les rythmes de croissance ont subi le contrecoup des perturbations de change et de politiques budgétaires plus restrictives visant à réduire les déficits. Du coup, les prévisions de croissance des résultats des entreprises en 1995 sont regardées avec prudence. L'approche de la présentation du collectif budgétaire accentue aussi la nervosité des opérateurs.

Plus encore, la France souffre d'un niveau très élevé de ses taux à court terme qui correspondent depuis mars à la volonté de la Banque de France de défendre à tout prix la parité franc-mark mais qui pèsent sur la demande intérieure.

C'est d'ailleurs la décision de la Bundesbank de laisser en l'état sa politique de crédit qui a enrayé la reprise qui s'était manifestée sur le marché des actions lors des deux premiers jours de la semaine. Même si l'attitude de la Bundesbank était attendue par la majorité des experts, elle a fait pourtant des dégâts mercredi sur les marchés des obligations et des actions. L'indice CAC 40 est ainsi revenu à nouveau sous les 1 900 points, comme il l'avait fait le vendredi précédent pour la première fois depuis le 20 avril. Contrastant avec les deux premières séances de la semaine, l'activité a été importante, le volume des échanges s'élevant à 5,2 milliards de francs.

DURABLEMENT BLOQUÉE

Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, commentant la situation économique de l'Allemagne, a déclaré qu'elle devrait être plus claire en septembre. Immédiatement, les opérateurs en ont conclu qu'il n'y aurait pas de baisse des taux allemands. En France, la situation serait donc durablement bloquée également en matière de taux. Or les analystes jugent indispensable un allégement des conditions de crédit afin de relancer la consommation et l'activité.

Après le fort repli de mercredi, la Bourse de Paris s'est pourtant ressaisie jeudi, effectuant une belle remontée, qui lui a permis de repasser au-dessus des 1 900 points. L'absence de mouvement sur les taux français jeudi n'a pas provoqué de déception particulière. Les intervenants ont en revanche été plutôt satisfaits de la réduction d'un seizième de point du taux au jour le jour, qui pourrait être le prélude à un prochain assouplissement monétaire, d'autant plus que le franc se tient toujours bien. Un espoir de courte durée, puisque la baisse sensible du marché obligataire vendredi a entraîné les valeurs françaises dans son sillage, le CAC 40 perdant en clôture 0,82 % après avoir abandonné en séance jusqu'à 1,79 %.

Eric Leser

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9-6-95	12-6-95	13-6-95	14-6-95	15-6-95
RM	4 616 137	2 614 162	4 326 283	6 615 478	3 494 026
Comptant R. et oblig.	17 301 756	20 288 319	19 393 037	19 851 016	16 477 758
Actions	353 197	98 148	151 367	163 588	126 451
Total	22 271 090	23 000 629	23 870 687	26 630 082	20 098 235

INDICES

	12-6-95	13-6-95	14-6-95	15-6-95	16-6-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 313,58	1 320,79	1 305,71	1 320,21	1 310,41
SBF 250	1 272,12	1 277,29	1 264,27	1 276,52	1 268,53
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 907,75	1 922,79	1 893,65	1 920,70	1 904,95

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Sodexho	[illegible]
Eiffage	[illegible]
IDIA	[illegible]
Eridania	[illegible]
Sidel	[illegible]
Essilor	[illegible]
Pinault	+ 2,[illegible]
Zodiac	+ 2,[illegible]
La Rochette	[illegible]
Marine Wendel	[illegible]
Bongrain	[illegible]
Saupiquet	[illegible]
Technip	[illegible]
Salomon	+ 1,22

Valeurs en baisse	%
Metrologie Inter.	[illegible]
Coflexip	[illegible]
Metaleurop	– 13,56
Comptoir Entrep.	[illegible]
Spir Communic.	– 12,[illegible]
Unibail	– 10,[illegible]
DMC	– 8,76
Valeo	– 8,61
SGE	– 8,52
Cap Gemini	– 7,98
Spie Batignolles	– 7,81
Skis Rossignol	– 7,66
Sanofi	– 7,27
Gr. Zannier	– 7,28

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Elf Aquitaine	2 787 925	1 087 018
Alcatel Alsthom	2 636 066	1 212 161
LVMH Moet Vuitton	674 840	610 358
Société Gle A 1	1 422 610	808 918
Suez 1	2 757 166	720 679
Total 1	3 339 564	972 586
Eaux (Gle des) 1	2 887 120	1 606 590
Saint-Gobain 1	1 394 050	849 282
Danone 1	855 980	708 674
Air liquide 1	635 939	484 941
L'Oréal	533 680	658 951
Lafarge 1	1 178 739	464 487
Carrefour 1	184 995	458 440
Peugeot 1	656 525	450 684

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	16-6-95	Diff.
Bongrain	2 850	+ 1,56
Danone	815	– 1,39
Eridania Béghin-Say	775	+ 2,92
Fromageries Bel	4 365	+ 0,28
LVMH	901	– 0,66
Pernod-Ricard	309,10	– 2,61
Remy-Cointreau	163,60	– 1,44
Saint Louis	1 475	– 2,25

ASSURANCES	16-6-95	Diff.
AGF	161,50	– 5,55
AXA	263	– 5,01
GAN	171	– 3,77
SCOR SA	117	– 2,25
UAP	137,90	– 3,63

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	16-6-95	Diff.
Bouygues	593	– 3,10
Ciments français	236,50	– 4,05
Colas	976	– 1,71
Eiffage	999	+ 4,38
Eurotunnel	14,25	– 3,38
GTM Entrepose	414	– 6,75
Imetal	547	– 1,81
Immob. Phénix	–	[illegible]
Jean Lefebvre	362	– 1,09
Lafarge-Coppée	382,30	– 4,59
Poliet	443,40	– 3,80
Saint-Gobain	607	[illegible]
SGE	161	– 8,52
Spie-Batignolles	173,30	– 7,81

CHIMIE	16-6-95	Diff.
Air liquide (L')	766	– 0,51
Gascogne	539	[illegible]
Michelin	212,90	– 3,35
Plastic-Omnium	491,10	– 6,63
Rhône-Poulenc A	111,20	– 4,95
Roussel-Uclaf	728	+ 0,97
Sanofi	267,50	– 7,27
Synthélabo	273	+ 1,11

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	16-6-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	196,60	– 1,84
BIC	797	– 0,87
Chargeurs	985	– 1,69
Christian Dior	444,10	– 1,52
Clarins	481	+ 2,39
DMC	272,80	– 8,76
Essilor Int.	867	– 0,34
Gr. André	444	– 6,72
Moulinex	113,80	– 1,21
Oréal (L')	1 236	– 1,43
Salomon	2 227	+ 1,22
SEB	536	– 3,94
Skis Rossignol	1 168	– 7,66
Sommer-Allibert	1 830	– 5,97
Zodiac	613	+ 2,16

CRÉDIT ET BANQUES	16-6-95	Diff.
Bancaire (Cie)	557	– 3,43
BNP	234	– 6,40
CCF	234,70	– 3,21
Cetelem	781	– 3,58
Comptoir entrepr.	14,85	– 15,15
CPR	353,10	– 4,08
Créd. fon. France	609	– 4,04
Crédit local Fce	453,00	+ 1,02
Créd. lyon. CIP	293,10	– 2,91
Crédit national	434,50	– 2,79
Société générale	556	– 4,79
SOVAC	425	– 2,32
UFB Locabail	400	[illegible]
UIC	91	– 3,19
Via Banque	305,10	– 2,36

DISTRIBUTION	16-6-95	Diff.
Carrefour	2 450	– 2,39
Casino	152,50	– 2,43
Castorama Dubois	770	+ 0,26
Comptoirs modernes	1 540	– 2,22
Damart	4 700	– 1,26
Docks France	747	– 1,83
Galeries Lafayette	1 877	– 3,74
Guilbert	490	+ 0,20
Guyenne Gascogne	1 398	– 2,64
Pinault-Print. Red.	1 060	+ 2,51
Primagaz	847	– 3,59
Promodès	1 092	– 2,67
Rexel	827	– 1,10

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	16-6-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	470,50	– 1,16
Alcatel-Câble	357,50	– 3,78
CS (ex-CSEE)	332	– 4,26
Intertechnique	605	– 2,41
Labinal	841	– 0,94
Legrand	7 360	– 4,41
Matra-Hachette	108,80	– 2,15
Radiotechnique	465	[illegible]
Sagem	2 764	– 0,57
Schneider	360,50	– 4,75
Thomson-CSF	127,90	– 4,83

IMMOBILIER ET FONCIER	16-6-95	Diff.
GFC	380	– 2,06
Olipar	11,20	– 3,44
Rue Impériale	3 620	– 4,73
Sefimeg	318,50	– 3,77
Simco	453	– 2,37
UIF	460	– 2,12
Lucia	75	+ 6,83
Silic	740	– 3,89
Sogeparc	612	– 1,29
Interbail	363,80	– 0,32
Klépierre	595	– 0,83
Locindus	857	+ 0,82
Selectibanque	157	– 2,48
Unibail	471,20	– 10,87
Genefim	174	+ 1,16
Immobail	300	– 0,67

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	16-6-95	Diff.
Bolloré Techno.	506	+ 1,20
Cerus	79,10	– 5,38
CGIP	1 143	– 5,14
Eurafrance	1 655	– 2,93
Gaz et Eaux	1 900	– 3,89
Lagardère	111,80	– 1,92
Marine-Wendel	412,60	– 8,87
Navigation mixte	1 002	– 2,33
Nord-Est	132,40	– 5,26
Paribas	304,50	– 4,24
Suez	261,40	– 2,78
Worms & Cie	239,90	– 6,28
Parfinance	175	– 9,32
Arnault Ass.	450,00	+ 2,75

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	16-6-95	Diff.
CarnaudMetalbox	215,80	– 0,46
Dassault Aviation	441,50	[illegible]
De Dietrich	2 500	– 1,96
Fives-Lille	498	– 1,77
Legris Industrie	380,10	– 1,98
Métaleurop	59	– 10,66
Pechiney CIP	296	– 1,56
Pechiney Int.	124,90	+ 0,72
Peugeot SA	674	– 6,77
Strafor Facom	640	– 1,38
Valeo	245	– 8,61
Vallourec	245,20	– 3,08

MINES D'OR, DIAMANT	16-6-95	Diff.
Anglo-American	269	– 0,73
Buffelsfontein	31,35	– 6,05
De Beers	124,10	– 3,04
Driefontein	74,30	+ 8,30
Gencor Limited	16,05	– 1,23
Harmony Gold	40,75	+ 7,51
Randfontein	31	+ 16,98
Saint-Helena	45,70	+ 4,69
Western Deep	165	+ 8,55

PÉTROLE	16-6-95	Diff.
Elf Aquitaine	380,60	– 3,88
Esso	603	+ 0,33
Géophysique	361	– 1,90
Total	292,60	– 1,51
BP France	128	[illegible]
Erap-Elf	340	– 7,15

SICOMI OU EX-SICOMI	16-6-95	Diff.
Bail Investiss.	890	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	16-6-95	Diff.
Accor	645	– 0,15
BIS	401,50	– 5,08
Canal Plus	690	– 2,81
Cap Gemini Sogeti	155,50	– 7,98
CEP Comm.	508	– 3,60
Club Méditerranée	492	– 1,60
Eaux (Gle des)	550	– 3,50
Ecco	724	– 3,59
Euro Disney	15,35	– 3,24
Filipacchi Médias	680	– 5,55
Havas	384,90	– 4,72
Lyonnaise des eaux	506	– 3,06
Publicis	443	– 1,55
SITA	705	– 2,48
Sligos	440	– 4,13
Sodexho	1 071	+ 5,41
SCAC Delmas	700	[illegible]
Dauphin OTA	230,10	+ 9,05
OGF O. Gest. Fin.	900	+ 5,38
TF1	480,50	– 5,35

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	16-6-95	Diff.
6 % 1993-1997	98,73	– 0,09
EDF-GDF 3 %	7 260	– 20
CNB 5 000 F	100,6	inchangé
CNB Par. 5 000 F	NC	inchangé
CNB Suez 5 000 F	NC	–
CNI 5 000 F	100,6	– 1

TOKYO
Indice Nikkei **– 2,27 %**

Encore plus bas

LES SEMAINES se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo, dont la chute semble devenir inexorable. L'indice Nikkei a encore perdu 2,27 % d'un vendredi à l'autre en raison des inquiétudes sur la reprise économique au Japon. *« Tant que durera l'incertitude sur les mesures économiques* [que doit annoncer le gouvernement], *les valeurs vont vraisemblablement continuer en baisse »*, a indiqué un opérateur. L'indice Nikkei des 225 valeurs a terminé la semaine à 14 703,17 points, en baisse de 341,01 points (– 2,27 %), après un recul de 804,95 points (5,1 %) la semaine précédente.

Dès lundi, le Nikkei est passé sous la barre des 15 000 points pour la première fois depuis août 1992. Après un nouveau recul mardi, la Bourse a modérément rebondi mercredi. Le Nikkei est franchement reparti à la baisse jeudi pour atteindre son plus bas de l'année à 14 376 en cours de séance. Mais il s'est repris avant la clôture après que Yoshiro Mori, membre influent du Parti libéral démocrate au pouvoir, eut réclamé une réforme des impôts sur les gains boursiers. Les propositions de M. Mori ont continué à soutenir le marché vendredi.

Indice du 16 juin : Nikkei 14 703,17 (contre 15 044,18) ; Topix 1 203,67 (contre 1 223,75).

LONDRES
Indice FT 100 **+ 0,85 %**

Portée par les OPA

LA BOURSE de Londres a été soutenue cette semaine par la multiplication des rumeurs d'OPA après la confirmation de l'existence de négociations entre la Dresdner Bank et la banque britannique Kleinwort Benson en vue de l'acquisition de cette dernière. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit vendredi en clôture à 3 366,1 points, après un gain hebdomadaire de 28,4 points (0,85 %).

Les chiffres de l'inflation et des ventes de détail américaines ont également un effet positif, car ils ont alimenté les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Parmi les indices économiques britanniques bien accueillis ont figuré celui du chômage (*– 10 000 en mai*) et la croissance des rémunérations moyennes (inchangée à 3,5 % en avril), qui ont quelque peu rassuré la City sur les risques de surchauffe de l'économie britannique. Les gains ont cependant été freinés par le maintien des taux directeurs de la Bundesbank jeudi, par une hausse du taux annuel d'inflation britannique à 3,4 % en mai contre 3,3 % le mois précédent et par un déficit budgétaire plus important que prévu en mai qui a atteint 4,15 milliards de livres.

Indice FT 100 du 16 juin : 3 366,1 (contre 3 337,70).

FRANCFORT
Indice DAX 30 **– 0,09 %**

Consolidation

FRANCFORT a connu une semaine de consolidation à un niveau élevé, l'indice DAX 30 se maintenant au-dessus du seuil psychologique des 2 100 points, tandis que le marché obligataire a accusé un accès de faiblesse. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé la semaine à 2 119,79 points, sur une baisse minime de 0,09 % par rapport à la clôture de vendredi dernier. La place allemande a débuté la semaine sur un léger recul de 0,10 %. Les investisseurs sont restés sur leur réserve dans l'attente de la publication des statistiques américaines (prix à la consommation et commerce de détail pour mai). Mardi, le DAX 30 terminait en recul de 0,21 % dans un volume de transactions peu fourni. Le marché des valeurs s'est quelque peu réveillé mercredi avant de s'effriter jeudi et vendredi.

La décision de la Bundesbank de laisser ses taux directeurs inchangés n'a eu aucun impact sur le marché, ont estimé les analystes. *« Une politique de taux stables est la condition pour une hausse continue des cours »*, a indiqué la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire, qui estime que la conjoncture économique allemande reste bonne.

Indice DAX du 16 juin : 2 119,79 (contre 2 121,75).

NEW YORK
Indice Dow Jones **+ 1,96 %**

Toujours plus haut

LA PAUSE de la semaine dernière n'aura pas duré longtemps. Wall Street a terminé la semaine pour la première fois de son histoire au-dessus des 4 500 points de l'indice Dow Jones et après trois séances consécutives de records. Les dernières séances de la semaine ont été dominées par des échanges techniques à l'approche de l'échéance trimestrielle de plusieurs options et de contrats liés aux indices boursiers, la fameuse *journée « des trois sorcières »*, qui tombait vendredi. Les détenteurs de capitaux se sont livrés à des habillages de portefeuilles qui consistent à acheter les valeurs de sociétés plus connues afin de présenter une meilleure image de leurs [illegible]sements à leurs clients.

Au final, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 4 510,79 points en hausse de 86,82 points (1,96 %) sur la semaine.

« Nous estimons que la première phase de hausse du marché boursier s'est conclue début mai », explique Don Hays, responsable de la firme Wheat First Butcher Singer. *« Bien que les principaux indices (du marché) continuent de grimper, leur évolution est maintenant beaucoup plus fragmentée »*, a-t-il observé. *« Il sera plus difficile pour le marché d'enregistrer une performance supérieure le mois prochain »*, a-t-il ajouté.

D'autres analystes estiment pourtant que la grande Bourse new-yorkaise devrait continuer à collectionner des records, grâce surtout aux perspectives d'une poursuite de la détente des taux d'intérêt à long terme, qui, selon certains d'entre eux, devraient tomber à 6 % avant la fin de l'été.

Indice Dow Jones du 16 juin : 4 510,70 (contre 4 423,97).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK
Les valeurs du Dow Jones

En dollars	16/6	9/6
Alcoa	44,75	44,75
Allied Signal	40	39,75
American Express	35	34,63
AT & T	52	50,63
Bethlehem	15,50	15,25
Boeing Co	64,88	62,38
Caterpillar Inc.	62,25	61,50
Chevron Corp.	49	48
Coca-Cola Co	62,38	59,88
Disney Corp.	57,38	57,38
Du Pont Nemours & Co	66,88	66,38
Eastman Kodak Co	61,63	59,88
Exxon Corp.	72,25	70,63
Gen. Electric Co	57,50	55,50
Gen. Motors Corp.	46,88	46,38
Goodyear T & Rubbe	42,50	41,75
IBM	92,88	89,13
Intl Paper	79,50	79,25
J.P. Morgan Co	71	70
Mc Donald's Corp.	37,63	36,50
Merck & Co. Inc.	48,75	47,50
Minnesota Mng. & Mfg	59	58,63
Philip Morris	73,75	70,25
Procter & Gamble C	73,13	70,25
Sears Roebuck & Co	57,63	56,63
Texaco	68	68,88
Union Carb.	30,50	29,50
Utd Technol.	77,75	77,13
Westingh. Electric	15,25	15,25
Woolworth	15,50	15,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

En livres	16/6	9/6
Allied Lyons	5,51	5,40
Barclays Bank	6,98	6,75
BAT Industries	5,02	4,97
British Aerospace	5,23	5,27
British Airways	4,23	4,03
British Gas	3,06	3,09
British Petroleum	4,46	4,47
British Telecom	3,96	3,94
BTR	3,36	3,38
Cadbury Schweppes	4,78	4,77
Eurotunnel	1,72	1,76
Glaxo	7,49	7,34
Grand Metropolitan	3,95	4
Guinness	4,65	4,69
Hanson Plc	2,27	2,26
Great Ic	6,19	6,15
HSBC	8,07	8,16
Imperial Chemical	7,59	7,85
Lloyds Bank	6,67	6,45
Marks & Spencer	4,19	4,13
National Westminst.	5,65	5,57
Peninsular Orienta	6,32	6,12
Reuters	5,24	4,89
Saatchi & Saatchi	1,08	1,04
Shell Transport	7,55	7,66
SmithKline Beecham	5,58	5,44
Tate and Lyle	4,56	4,43
Unilever Ltd	12,50	12,44
Wellcome	10,60	10,65
Zeneca	10,81	10,39

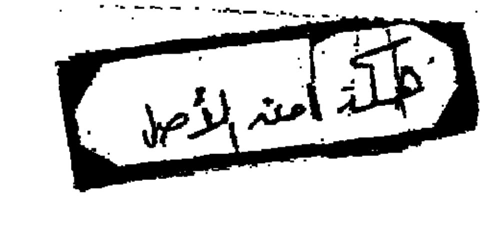
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	16/6	9/6
Allianz Holding N	2 615	2 628
Basf AG	308	304,80
Bayer AG	343,80	343
Bay hyp & Wechselbk	385	387,50
Bayer Vereinsbank	432,50	431,50
BMW	765	763
Commerzbank	337,30	338,50
Continental AG	211	215
Daimler-Benz AG	687	686,50
Degussa	443	444,70
Deutsche Babcock A	168,50	167,80
Deutsche Bank AG	69,90	71,40
Dresdner BK AG FR	40,30	40,60
Henkel VZ	535	543
Hoechst AG	307,50	311,70
Karstadt AG	599,50	582
Kaufhof Holding	490	480
Linde AG	820	823
DT. Lufthansa AG	197,50	197,50
Man AG	363,50	369,50
Mannesmann AG	424,30	416,20
Mettallges AG	28,30	24,50
Preussag AG	415,50	416,50
Rwe	483,50	482,50
Schering AG	98,30	97
Siemens AG	691	680,80
Thyssen	261,60	260,60
Veba AG	549,50	544,50
Viag	551	545,50
Wellag AG	1 112	1 148

* Division du titre par 10.

TOKYO
Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	16/6	9/6
Akai Elec.	296	325
Bank of Tokyo	1 430	1 480
Bridgestone	1 250	1 240
Canon	1 320	1 310
Daiwa sec.	[illegible]	925
Fuji Bank	[illegible]	1 940
Hitachi Ltd	[illegible]	795
Honda	[illegible]	1 150
Japan Airlines	[illegible]	561
Kirin Brew	[illegible]	927
Kobe Steel	200	214
Matsushita El.	1 260	1 260
Mitsubishi Corp.	913	920
Mitsui Marine	570	582
Nikko Sec.	715	730
Nintendo	4 680	4 810
Nippon Steel	[illegible]	298
Nissan	[illegible]	488
Nomura Sec.	[illegible]	1 510
NTT	[illegible]	702 000
Pioneer	[illegible]	1 490
Sanyo	[illegible]	403
Sega Enterprises	[illegible]	3 050
Sharp	[illegible]	1 080
Sony	[illegible]	4 060
Sumitomo Bk	[illegible]	1 690
Suzuki Motors	[illegible]	840
Toshiba	[illegible]	495
Toyota	[illegible]	1 630
Yamaichi Sec.	[illegible]	487



Crédits, changes et gr[illegible]

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Emprunter en vens ?

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'incertitude règne partout

MATIÈRES PREMIÈRES

Engouement pour le sucre blanc

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Emprunter en yens ?

LE MOMENT est-il venu de se procurer des ressources en yens sans courir le risque de voir la contrevaleur de sa dette augmenter rapidement ? La question est ravivée par la réunion d'Halifax et les débats menés au sommet des pays les plus industrialisés du monde quant à une évolution ordonnée des cours de change. Ces derniers mois, la fermeté de la devise japonaise a imposé la plus grande prudence à ce sujet. Dans leur majorité, les emprunteurs européens qui se sont lancés cette année sur ce marché ont immédiatement pris la précaution de conclure un contrat avec un établissement financier spécialisé, de façon à obtenir le produit de leur opération en une autre devise, la leur ou le dollar.

Dans plusieurs capitales, à Vienne, à Paris, quelques débiteurs parmi les plus prestigieux songent maintenant avec envie à l'économie considérable qu'ils pourraient réaliser s'ils conservaient tel quel un emprunt libellé en yens. Les taux d'intérêt pratiqués à Tokyo sont les plus bas du monde et on imagine mal qu'ils diminuent beaucoup encore. Pour une durée de dix ans, un débiteur étranger de qualité aurait à servir moins de 3,5 % l'an. Les niveaux correspondants en schillings autrichiens ou en francs français sont proches de 7,25 % et 7,75 % respectivement. La solution apparaît d'autant plus opportune que, pour leur part, les investisseurs nippons s'empresseraient – on l'assure à Tokyo – de souscrire à de telles transactions qui leur permettraient de diversifier leur portefeuille de titres.

En fait, malgré cette conjoncture favorable, les spécialistes ne s'attendent pas à une arrivée massive de grandes entreprises ou d'établissements publics français sur le marché des obligations en yens. Dans l'ensemble, ils continuent de se montrer beaucoup plus réservés que d'autres à l'égard des monnaies fortes, à l'exception du franc suisse, qui est en particulier bien représenté dans la composition de la dette de la SNCF. Les débiteurs français qui ont lancé des obligations en deutschemarks ou en florins cette année se sont tous débarrassés du risque de change.

UN DÉBITEUR INTRANSIGEANT

De tous, c'est le Crédit local de Fance qui se montre le plus intransigeant. Il a un lourd programme d'emprunt pour 1995, de l'ordre de 35 à 40 milliards de francs français, qu'il a, en gros, rempli à moitié à ce jour. Cette semaine, il était présent sur deux fronts à la fois, en Suisse et au Luxembourg. Et il a échangé le produit des deux transactions contre des fonds en dollars qu'il aura à rémunérer à taux variable. Du point de vue technique, la plus intéressante est celle qui est libellée en francs luxembourgeois. La valeur extérieure de cette monnaie est identique à celle du franc belge et un traité conclu entre la Belgique et le Luxembourg assure qu'elle le restera jusqu'à 2002.

Comme le marché du franc du Grand-Duché est bien moins étendu que celui du pays voisin, lorsqu'on veut permuter sa dette avec une autre en dollars, il faut en réalité passer de façon formelle par le franc belge. Ce passage est normalement à la charge des emprunteurs. Au début de l'année, beaucoup se refusaient à prendre ce risque résiduel, redoutant des troubles monétaires qui feraient rompre les liens unissant les deux francs et qui conduiraient à une envolée de la devise luxembourgeoise par rapport au franc belge.

Ces craintes se sont beaucoup apaisées depuis quelques mois, notamment à la suite de l'exemple donné par le Trésor du Danemark qui a publiquement affirmé qu'il n'y avait aucun risque de change entre le franc belge et luxembourgeois. Le point de vue du Danemark est aujourd'hui partagé par la majorité des émetteurs. Le Crédit local, quant à lui, tient à mettre tous les atouts de son côté. Il est parvenu, moyennant le versement d'une commission de l'ordre de 0,10 point de pourcentage, à trouver un intermédiaire, une compagnie d'assurances, qui assume à sa place le risque de change.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Attente du collectif budgétaire

CETTE SEMAINE, l'agitation des marchés financiers s'est déplacée du compartiment des devises vers celui des taux d'intérêt. De fait, le dollar s'est montré relativement sage, ne s'éloignant guère des cours de 1,40 mark, 84 yens et 4,94 francs. Le sommet réunissant à Halifax (Canada) les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (G 7) a eu un effet dissuasif. Les opérateurs ont craint que cette rencontre ne soit l'occasion pour les banques centrales d'intervenir symboliquement pour tenter de faire remonter le billet vert. Ils se sont du même coup abstenus de prendre d'importantes positions vendeuses sur la monnaie américaine.

Le franc, de son côté, s'est légèrement repris face à la monnaie allemande, ce qui a, au passage, permis à la Banque de France d'abaisser d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour. Le franc a clôturé vendredi 16 juin à 3,5080 pour 1 deutschemark (3,5170 le vendredi précédent). Les analystes ne croient toutefois pas à la possibilité d'une forte appréciation du franc tant que le collectif budgétaire n'aura pas été présenté, le 28 juin. Celui-ci, du moins si l'on en croit les récentes déclarations de plusieurs membres du gouvernement, devrait être placé sous le signe de la réduction des déficits. Une telle orientation devrait rassurer les investisseurs internationaux.

L'annonce d'un budget rigoureux pourrait permettre au franc d'entrer dans un cercle vertueux. Elle autoriserait en particulier la Banque de France à assouplir sa politique monétaire. Cette détente des taux profiterait à son tour au franc, les intervenants étrangers considérant que leur niveau actuel très élevé constitue un frein à la croissance, donc à la réduction des déficits et du chômage. Certains analystes se montrent toutefois réservés. Ils doutent que le seul affichage d'une réduction du déficit suffise à rassurer pleinement les investisseurs. Encore faudra-t-il que le programme économique gouvernemental leur apparaisse suffisamment crédible pour faire reculer le chômage. Pis : les opérateurs risquent de se demander quelle confiance ils peuvent accorder sur le long terme à un pouvoir qui ne tient guère ses promesses électorales.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 9-6	Cours 16-6
Or fin (k. barre)	61 250	61 500
Or fin (en lingot)	61 400	62 000
Pièce française (20F)	353	355
Pièce française (10F)*	386	387
Pièce suisse (20F)	353	359
Pièce latine (20F)	354	359
Pièce tunisienne (20F)*	353	351
Souverain	451	460
Souverain Elisabeth II*	456	457
Demi-souverain*	301	301
Pièce de 20 $	2 420	2 440
Pièce de 10 $	1 310	1 250
Pièce de 5 $*	705	700
Pièce de 50 pesos	2 280	2 320
Pièce de 20 marks*	445	451
Pièce de 10 florins	372	375
Pièce de 5 roubles*	250	258

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 13 AU 17 JUIN

DEVISE	New York		Paris		Zurich		Francfort		Bruxelles		Amsterdam		Milan		Tokyo	
	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6	16-6	13-6
Livre	1,6070	1,5969	7,9089	7,8667	1,8665	1,8434	2,2522	2,2373	46,2655	45,9967	2,5190	2,5025	2648,34	2609,46	135,79	135,10
$ E.U.	-	-	4,9235	4,9290	1,1615	1,1550	1,4015	1,4018	28,79	28,82	1,5675	1,5680	1643	1635	84,50	84,65
Franc français	20,3190	20,2881	-	-	23,6005	23,4327	28,4771	28,4398	5,8498	5,8470	31,35005	31,31173	334,8573	331,7189	17,16956	17,16956
Franc suisse	86,0956	86,5801	423,7193	426,7532	-	-	120,6629	121,3680	24,7869	24,9524	1,34955	1,35758	1418,8549	1415,9844	72,75075	73,19004
Deutschemark	71,3521	71,3369	351,1595	351,6193	82,8755	82,3941	-	-	20,5423	20,5593	111,84445	111,89618	1175,8830	1166,3575	60,29254	60,38665
Franc belge	3,4734	3,4698	17,0945	17,1027	4,0344	4,0876	4,8680	4,8640	-	-	5,4446	5,44067	57,24210	56,73144	2,93505	2,93720
Florin	63,7959	63,7755	313,9713	314,3495	74,0989	73,6607	89,4099	89,4005	18,3668	18,3808	-	-	1051,3557	1042,7296	53,90750	53,96597
Lire italienne	0,00607	0,00612	2,9863	3,0147	0,7048	0,7064	0,8504	0,8574	1,7470	1,7627	0,951153	0,959021	-	-	0,051274	0,051774
Yen	1,183432	1,181335	5,824260	5,822800	1,374556	1,364442	1,658580	1,655995	34,871006	-	1,855038	1,852333	19,502959	19,314826	-	-

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'incertitude règne partout

LES MARCHÉS obligataires internationaux auraient-ils perdu tout sens de l'orientation ? Depuis deux semaines, les séances de très forte hausse succèdent sans relâche à des plongeons spectaculaires. Vendredi 9 juin, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'était brutalement tendu, passant de 6,60 % à 6,72 %. Mais, dès mardi, il se repliait de 6,70 % à 6,55 %, avant de remonter vendredi à 6,65 %.

Il est bien sûr tentant d'accuser la versatilité et l'irrationalité des opérateurs des marchés financiers. Cette explication ne tient guère : les mouvements désordonnés des cours compliquent singulièrement le travail des investisseurs. S'ils apprécient la formation de bulles spéculatives (l'exagération d'une tendance), ils n'aiment guère en revanche ces marchés girouettes qui ne cessent de les prendre à contrepied et de leur infliger de lourdes pertes. En vérité, la nervosité extrême des marchés obligataires résulte d'abord de la complexité de la situation économique mondiale et du désarroi dans laquelle celle-ci plonge les autorités monétaires. A des perspectives économiques et monétaires incertaines, les marchés répondent par une volatilité record.

Reflet de leur embarras, les membres de la Réserve fédérale américaine multiplient les déclarations contradictoires et ambiguës. A quelques jours d'intervalle, son président Alan Greenspan a parlé d'un simple *« ralentissement de l'économie américaine »* – ajoutant même que celui-ci était *« désirable »* – puis évoqué l'éventualité d'une *« récession molle »* aux Etats-Unis. De la même façon, mais dans le sens inverse, Alan Blinder a affirmé jeudi 15 juin que le ralentissement de l'économie américaine lui semblait *« temporaire »* et que *« le retour à un rythme de croissance normal suivra »*. Une semaine auparavant, il avait affirmé craindre davantage une chute de la croissance qu'un rebond de l'inflation ! Comment les investisseurs seraient-ils en mesure d'anticiper l'attitude qu'adoptera la Réserve fédérale américaine au cours des prochaines semaines alors que ses membres eux-mêmes ne paraissent pas en avoir la moindre idée ?

RALENTISSEMENT, PAS RÉCESSION

Cette totale incertitude tient au fait que l'économie américaine se trouve aujourd'hui à un tournant. Connaît-elle une simple pause ou est-elle sur le point d'entrer en récession ? Les indicateurs économiques publiés cette semaine aux Etats-Unis n'ont pas apporté une réponse claire à cette question. Les ventes au détail ont progressé de 0,2 % au mois de mai alors que les analystes prévoyaient une hausse sensiblement plus forte (+ 0,6 %). A l'inverse, si la production industrielle a reculé de 0,2 %, les experts avaient anticipé un repli plus important (- 0,4 %).

Comme les investisseurs et les responsables monétaires américains, les économistes se montrent perplexes. La majorité d'entre eux pense toutefois que le scénario d'une récession n'est pas le plus probable. *« Plusieurs facteurs militent clairement en faveur de l'hypothèse de ralentissement mais non de récession à la fin de 1995 et en 1996 aux Etats-Unis : absence d'accélération visible d'inflation (d'où possibilité d'une détente monétaire), réduction du risque de hausse de l'épargne, poursuite du mouvement de hausse de l'investissement, niveau modéré des taux d'intérêt réels »*, observent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. Si ce pronostic se révèle exact, si l'activité outre-Atlantique ne connaît effectivement qu'un ralentissement de courte durée, les taux d'intérêt à long terme américains pourraient observer une brutale correction. Les espoirs d'un assouplissement de la politique monétaire américaine, qui ont alimenté la hausse des cours des emprunts depuis plusieurs semaines, s'envoleraient définitivement. Le rendement de l'emprunt à trente ans pourrait alors remonter rapidement au-dessus de 7 %, voire 7,5 %. A l'inverse, une récession aux Etats-Unis constituerait une véritable aubaine pour les marchés obligataires américains. Ces derniers pourraient alors partir à l'assaut des niveaux record qu'ils avaient atteints à l'automne 1993 (le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était alors tombé à 5,77 %).

Les marchés obligataires européens ne parviennent pas à s'affranchir de la tutelle américaine et suivent les emprunts d'Etat américains dans leurs errements, malgré le décalage conjoncturel entre les deux continents. Comme aux Etats-Unis, les perspectives économiques et surtout monétaires présentent en Allemagne un haut degré d'incertitude. Réuni mercredi dernier, le conseil de la Bundesbank a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs, ce qui a déçu les investisseurs. Les économistes gardent toutefois espoir et estiment que cette décision ne remet pas en cause le principe d'une prochaine baisse des taux en Allemagne. Elle pourrait prendre la forme d'une réduction du taux des prises en pension, aujourd'hui à 4,5 %, plutôt que celle d'une baisse du taux d'escompte ou du taux Lombard. Les experts soulignent toutefois que cette détente serait de très faible ampleur. C'est aussi l'avis des opérateurs des marchés financiers. Selon les cours des contrats à terme, les taux d'intérêt à trois mois s'établiraient à 4,35 %, soit une baisse minime et presque symbolique par rapport à leur niveau actuel de 4,45 %.

Les raisons de l'« avarice » de la Bundesbank tiendraient principalement au fait que les taux à court terme allemands sont, sur un plan historique, déjà très bas. Selon les calculs établis par les économistes de la banque américaine Lehman Brothers, les taux nominaux se situent aujourd'hui 1 % au-dessous du niveau qu'ils avaient, au même stade du cycle, lors des reprises précédentes. Privé du soutien allemand, le gouvernement français devrait dans ces conditions d'abord compter sur lui-même et sur la vertu de sa politique budgétaire, pour obtenir une indispensable détente des taux d'intérêt à court terme.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 16-6	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	88 115	114,98	115,16	114,68	115,12
Sept. 95	154 936	114,50	114,70	114,22	114,68
Déc. 95	5	114,38	114,38	114,18	114,48
Mars 96	—	—	—	—	113,98
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	15 395	92,72	92,73	92,69	92,70
Sept. 95	19 771	93,59	93,61	93,49	93,51
Déc. 95	5 528	93,85	93,86	93,78	93,80
Mars 96	2 882	93,87	93,87	93,80	93,80
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2 654	85,42	85,54	85,28	85,56
Sept. 95	1 402	85,16	85,76	85,06	85,36

MATIÈRES PREMIÈRES

Engouement pour le sucre blanc

LES PRIX MONDIAUX font preuve d'une rare tenue : 255 dollars la tonne pour le sucre roux et, surtout, 360 dollars la tonne – pas moins – pour le sucre blanc. Pourquoi un tel différentiel ? Parce que le sucre blanc, raffiné pour sa qualité supérieure, est très demandé. *« La tension demeure évidente sur le sucre communautaire »*, confirme-t-on chez Sucden.

Sucre communautaire très prisé non seulement pour sa qualité mais sa rareté. Or, des accidents climatiques ont amoindri la récolte européenne au point qu'elle dépasse à peine 15 millions de tonnes cette année alors qu'elle s'établissait à 16,5 millions de tonnes la saison passée. La Turquie, l'Iran et tout dernièrement la Pologne sont très demandeurs. Ces mouvements d'achat, et notamment ceux de la Turquie, qui vient de prendre livraison de 60 000 tonnes de marchandise, animent le marché. Le cas de ce pays, à cet égard, est particulièrement saisissant. Alors qu'il était exportateur l'année dernière, il se rue sur le marché communautaire, et ce avec d'autant plus d'allégresse que les autorités turques ont baissé les taxes sur le sucre importé.

Mais la Turquie n'est pas seule à stimuler les cours ; la Chine également n'en finit pas de surprendre les opérateurs. Alors qu'elle s'approvisionnait plus volontiers en sucre roux, elle semble depuis peu de plus en plus friande de sucre blanc. Cet engouement pour une Europe ressentie comme en quasi-rupture de stock, et recherchée parce que fiable au niveau de ses livraisons, crée une tension évidente sur les cours.

Le renchérissement de cette denrée reflète les tendances fondamentales du marché du sucre : le courtier londonien Czarnikow a récemment fait état d'une production mondiale de 114,565 millions de tonnes, en léger déficit par rapport à la consommation (un peu plus de 115 millions de tonnes). Pourtant, seules l'Europe et la Chine – qui réduit progressivement ses surfaces cultivées et ses rendements – font exception à une récolte mondiale surabondante. L'Empire du Milieu, qui produisait plus de 8 millions de tonnes de sucre en 1990, un peu plus de 6 millions de tonnes l'année dernière, n'en récolte plus que 5 millions de tonnes cette année.

A l'inverse, la plupart des pays producteurs ont connu une campagne sucrière favorable au point de dépasser les estimations des spécialistes. L'Inde, par exemple, a connu une récolte particulièrement abondante : 13,59 millions de tonnes, contre 9,97 millions de tonnes l'année dernière. La Thaïlande, quant à elle, dépasse d'un demi-million de tonnes les anticipations de l'éminente maison Czarnikow ; la récolte de cet important fournisseur mondial de sucre s'établit cette année à 5,5 millions de tonnes. Enfin le Brésil bat ses records avec une production de 12,4 millions de tonnes, alors que son marché intérieur n'en absorbe que 8 millions.

LE PHÉNOMÈNE BRÉSILIEN

Malgré cette prodigalité en sucre de second ordre, le Brésil ne pèse pas sur les cours. Et cela pour plusieurs raisons : si la marchandise ne fait pas défaut – les spécialistes parlent de plus de 4 millions de tonnes exportables –, les livraisons sont difficiles. Les chargements sont très lents à Santos, premier port du Brésil au sud de Sao Paulo (et aussi premier port mondial d'exportation du café), à cause de plusieurs mouvements de grève. *« Bien sûr, le sucre brésilien est moins cher,* avoue un opérateur, *car il est de moindre qualité. Mais de plus en plus de négociants ont recours à d'autres origines plus rapides et plus fiables. »* D'autres difficultés s'ajoutent à ce problème purement logistique. Au début du mois, afin de protéger son marché intérieur, les autorités brésiliennes ont taxé de 40 % les exportations de sucre. Douche froide sur le marché qui en restait paralysé.

Puis d'autres informations ont de nouveau animé les cours, balayant cette inquiétude : la Russie engagerait, dit la rumeur bavarde, de nouvelles négociations avec Cuba pour échanger du pétrole contre du sucre. Mais l'île des Antilles est-elle en mesure d'approvisionner son marché traditionnel ? Depuis l'explosion de l'ancienne Union soviétique, Cuba, qui ne bénéficie plus d'accord préférentiel avec Moscou, entre manifestement dans son automne. Même si des investisseurs occidentaux s'attachent à rendre à Cuba ses tonnages perdus, l'affaire est entendue, rétorquent certains négociants. A défaut de moyens, sa production de sucre a été divisée par plus de deux, réduite de 8 à un peu plus de 3 millions de tonnes.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16-6	15-6
Dow Jones comptant	202,61	202,94
Dow Jones à terme	289,44	288,76
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	3 036	2 957
Cuivre à 3 mois	2 984	2 903
Aluminium comptant	1 782	1 755,50
Aluminium à 3 mois	1 803,50	1 776
Plomb comptant	617	614
Plomb à 3 mois	–	–
Etain comptant	6 910	6 855
Etain à 3 mois	6 775	6 680
Zinc comptant	1 011	1 008
Zinc à 3 mois	1 033,50	1 029
Nickel comptant	7 770	7 655
Nickel à 3 mois	7 770	7 655
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	–	–
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS	1 344	1 331
Cacao (New York)	1 344	1 331
Café (Londres)	3 079	3 079
Sucre blanc (Paris)	–	–
OLÉAGINEUX, AGRUMES	–	–
Coton (New York)	1,10	1,10
Jus d'orange	1,02	1,02

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Après le match Afrique du Sud-France, disputé samedi 17 juin à Durban, la deuxième demi-finale de la Coupe du monde opposera l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande, dimanche 18 au Cap. ● VICTORIEUSE du Tournoi des cinq nations, l'Angleterre misera sur l'organisation, la solidarité et la puissance de son pack, qui a usé les champions du monde australiens en quarts de finale,



pour réduire le périmètre de jeu et étouffer le rugby plus complet des Néo-Zélandais. ● LES ALL BLACKS ont fait souffler un vent de fraîcheur sur l'épreuve avec une nouvelle génération de joueurs méconnus, mais très talentueux. Parmi ces derniers, Jonah Lomu, un puissant ailier de 118,5 kilos, né en Nouvelle-Zélande de parents tongans, pourrait devenir, à vingt ans, la grande star de cette Coupe du monde.

Le pack anglais défie les All Blacks

Le XV à la Rose compte, dimanche 18 juin au Cap, sur la force et la technique de ses avants et sur l'adresse du butteur Rob Andrew pour contrer les Néo-Zélandais, favoris de cette demi-finale de la Coupe du monde

LE CAP
de notre envoyé spécial

Bob Dwyer n'a pas la réputation d'être un homme facilement impressionnable. L'entraîneur australien préfère parler fort, du haut du palmarès de l'équipe wallabie. Cette fois pourtant, sa moustache a frémi. Dimanche 11 juin, sur le stade de Newlands, Dwyer a vu ce qu'il ne pensait jamais voir : un incroyable monstre blanc à seize pattes qui dévorait ses joueurs, un bloc de granit anglais sur lequel les assauts australiens se fracassèrent invariablement, jusqu'au bout de la fatigue. « *Ils vous ferment la porte du jeu pendant de longues périodes*, expliquait après la rencontre Bob Dwyer, encore mal remis de la mauvaise surprise. *Ils ne vous laissent aucune occasion, si ce n'est de défendre contre leurs* mauls [regroupements] *à répétition.* »

Les avants anglais ne sont pas tombés de la dernière pluie. Leur force, leur technique s'ancrent dans une tradition de plus d'une décennie forgée dans la mine du Grand Chelem de 1980. Paul Ackford peut en témoigner. Il a écumé les touches et les mêlées de beaucoup de tournois et celles de la Coupe du monde 1991. Seigneur des airs et du gazon, il régnait sur un pack à l'énorme force collective. « *Parmi nous, il y a toujours eu une grande solidarité sur le terrain*, rappelle Paul Ackford. *J'étais deuxième ligne et je disais au pilier : « Si tu m'aides en touche, je te pousserai encore plus fort en mêlée. » C'est exactement la même chose aujourd'hui.* » Dans leur version 1995, les huit corsaires de Jack Rowell, l'entraîneur, possèdent cependant un petit quelque chose de plus qui les rend redoutables et qui provoque la crainte de tous leurs adversaires, jusqu'aux prestigieux All Blacks, qui les affrontent dimanche 18 juin au Cap.

Hors du terrain, il est quasiment impossible d'imaginer des hommes plus différents, aux *hobbies* plus contradictoires. Qu'y a-t-il de commun entre Victor Ubogu, le pilier d'origine nigériane, et Martin Johnson, le deuxième ligne de Leicester ? Le premier adore les costumes chics et les sorties à la mode, le second s'est gagné une réputation d'individu timide et peu loquace, plus bavard dans le jeu que dans la vie. Et que dire des différences entre un Brian Moore, cadre supérieur de la City, amateur d'opéra et de dîners en ville, et un Tim Rodber, militaire de carrière, très soucieux du service ? Ils viennent des quatre coins de l'Angleterre, certains de clubs où l'attaque a droit de cité, comme Bath, d'autres d'équipes où le jeu d'avants est la loi, comme Leicester ou Northampton.

Pourtant, dès le coup d'envoi, le miracle s'accomplit. Le monstre à seize pattes renaît, les huit joueurs ne font plus qu'un, formidablement unis au service du rugby anglais et de la botte de leur ouvreur Rob Andrew. Chacun connaît son rôle et l'interprète à merveille, sous la baguette des deux solistes, Dean Richards et Brian Moore. Richards, le troisième ligne centre, fait fonction de grand organisateur. Jack Rowell vante son intelligence du rugby, qu'il estime bien supérieure à la moyenne.

ABOIEMENTS DE PITBULL

Malgré un *fan club* qui l'accompagne dans tous ses déplacements, « Deano » garde toujours la tête froide. Il met en ordre des *mauls* où chaque avant arrive à temps et prend position dans un ordre strictement déterminé. Il choisit les options de jeu dans un secteur aussi sensible que la touche, lieu fétiche de l'orthodoxie anglaise.

Brian Moore a la charge de motiver la troupe. Le talonneur insuffle à ses coéquipiers cette rage de vaincre qui ne l'a pas quitté en huit ans de carrière internationale et soixante sélections. Les aboiements de Moore lui ont valu de peu délicats surnoms empruntés à la race animale, le « *bulldog* » ou, plus récemment, le « *pitbull* ». Il n'en a cure. Il persiste à encourager les siens à sa manière, à chasser de ses cris une défaite qui le rend malade. Dans la tension du quart de finale contre l'Australie, cette omniprésence verbale et gestuelle a joué un rôle important dans le maintien du *pack* anglais, très fatigué en fin de partie.

Pour affirmer leur force, les avants anglais comptent aussi sur leur excellente condition physique et sur leur valeur athlétique. Jack Rowell a obtenu que les clubs se sacrifient pour l'équipe nationale. Les internationaux ont été exemptés de ces rencontres du dimanche où l'on prend parfois plus de mauvais coups que nulle part ailleurs. Ils ont suivi des stages pendant toute l'année. Les rythmes des entraînement et des matches ont été calculés en fonction d'un seul objectif : remporter la Coupe du monde. « *Nos avants sont à la fois plus puissants et plus athlétiques qu'à mon époque*, reprend Paul Ackford. *J'ai été frappé par l'évolution de Martin Bayfield. Au début de sa carrière, il était lourd, statique. Aujourd'hui, il court et parvient même à participer au jeu.* »

S'ajoute à cela l'étonnante distorsion entre le discours de Jack Rowell et sa pratique d'entraîneur. Depuis son arrivée à la tête du XV de la Rose, Rowell s'est obstinément présenté comme l'homme qui allait donner un tour plus complet au jeu de l'équipe nationale. Il n'a fait que renforcer la puissance et l'homogénéité des avants. « *Le paradoxe est apparent*, juge Paul Ackford. *Rowell sait très bien parler aux joueurs, les critiquer, les motiver. Mais c'est auprès des avants que son discours passe le mieux. Car, lui-même étant un ancien avant, c'est sur ce secteur de jeu qu'il a les idées les plus claires.* » Jack Rowell, le suprême inspirateur du monstre à seize pattes...

Pascal Ceaux

La nouvelle vague néo-zélandaise a la cote des « bookmakers »

LE CAP
correspondance

Au début de cette Coupe du monde, lorsque les Néo-Zélandais sont arrivés discrètement en Afrique du Sud, personne ne les considérait comme favoris de la compétition. Il n'a fallu que deux matches pour que les avis changent, pour qu'on se rende compte que, grâce aux All Blacks, un vent de fraîcheur était en train de balayer de vieilles habitudes du rugby. Ayant troqué une partie de sa rigueur ancestrale pour un dynamisme échevelé et échangé quelques gloires vieillissantes contre une flopée de jeunes talents inconnus, le XV néo-zélandais est non seulement devenu le favori pour les *bookmakers*, mais l'équipe préférée des amateurs de beau jeu, la seule qui ait amené quelque chose de nouveau.

Ce sont ces jeunes, ceux qui sont arrivés en Afrique du Sud avec une, voire deux sélections à leur actif, qui se sont tout de suite imposés sur le devant de la scène. « *C'est sûr qu'ils ont eu une grosse influence sur notre façon de jouer*, confie Brian Lochore, *manager* général de l'équipe. *J'ai toujours dit que ces jeunes sont la clé de notre Coupe du monde. C'est important d'avoir des jeunes joueurs excitants : ils donnent un coup de fouet aux vieux briscards.* » Josh Kronfeld le troisième ligne aile, un surfeur fou qui arbore un casque de boxeur, Glen Osborne l'arrière, Marc Ellis le centre, Andrew Mehrtens l'ouvreur... voilà les nouveaux « *baby-Blacks* ». Sans parler du plus beau bébé de tous : Jonah Lomu (*Le Monde* du 30 mai), qui, l'an dernier, lors de sa première sélection contre la France, est devenu à dix-neuf ans et quarante-cinq jours le plus jeune All Black de tous les temps. Signe particulier : il a rasé son sourcil gauche de deux traits verticaux, formant le numéro 11. « *Tous les autres ont le numéro dans le dos*, dit-il. *Avec moi, l'adversaire peut voir mon numéro même de face.* »

Le deuxième de cinq frères – les quatre autres jouent à XIII,– Lomu, est né de parents tongans en Nouvelle-Zélande, mais a été élevé jusqu'à l'âge de sept ans aux Tonga. Avec ses 118,5 kg et sa vitesse hors du commun, il est très vite devenu la star du Mondial, le bolide de l'aile gauche des Néo-Zélandais. Troublé par les sollicitations de la presse (deux cent vingt appels en quatre jours), il s'est réfugié derrière son casque de *walkman*, fuyant les questions et écoutant sans relâche du *reggae*, du *rap* et du *funky beat*. « *Pour bien courir*, dit-il, *j'ai besoin de sentir le rythme.* »

A côté de lui, Marc Ellis, déjà sélectionné à l'ouverture contre l'Ecosse et l'Angleterre en 1993, fait figure de vieux. Joueur polyvalent, plein de fougue et de joie de vivre, il a marqué six essais contre le Japon, et, même s'il n'est pas titulaire à part entière, il pourrait avoir sa place dans n'importe quelle équipe du monde. Longs cheveux bouclés, sourire ravageur, l'étudiant d'Otago n'a pas froid aux yeux. C'est lui qui, lors d'une réception à Buckingham Palace pendant la tournée de 1993, a demandé à la princesse Diana si elle ne voulait pas le rejoindre plus tard, dans des circonstances plus intimes.

L'ARRIÈRE LE PLUS ENTHOUSIASMANT

Plus discret sans doute, mais tout aussi efficace sur le terrain, Glen Osborne est peut-être l'arrière le plus enthousiasmant du monde à l'heure actuelle.

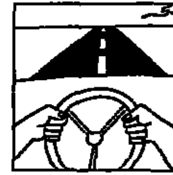
Elevé à la mamelle du rugby à sept, élu meilleur joueur du tournoi de Hongkong en 1994, il est pétri de qualités offensives. Fin et rusé, toujours prêt à tenter une relance, c'est le plus « français » des Néo-Zélandais, un jeune Maori aux tendances latines. A l'ouverture, Andrew Mehrtens est aussi l'une des grandes découvertes de cette Coupe du monde. Agé d'à peine vingt-deux ans, Mehrtens, avec ses cheveux blonds et son visage d'enfant de chœur, a joué avec une maturité surprenante, en accumulant les points au pied, en faisant preuve d'une pointe de vitesse remarquable et d'un goût réel pour l'attaque à la main. « *Mon premier instinct est toujours de tenter le coup, de porter le ballon plutôt que de le taper*, confie-t-il. *Même si je suis nouveau, les autres joueurs m'ont tout de suite mis en confiance, et je joue comme si j'évoluais dans mon club ou ma province.* » Décontracté, souple et intelligent, Mehrtens est la plaque tournante idéale pour le nouveau jeu des Blacks. « *Jusqu'ici les choses se sont bien passées pour moi, mais j'attends encore mon vrai baptême du feu*, dit-il en souriant. *Après tout, cela m'est peut-être plus facile, parce que je suis nouveau et plus jeune que les autres. Comme ça, le jour où je ferai vraiment un très mauvais match, on dira que c'est parce que je suis jeune et inexpérimenté !* »

Ian Borthwick

Les 24 Heures du Mans renaissent d'une course plus ouverte

LE MANS
de notre envoyé spécial

L'Automobile Club de l'Ouest (ACO) avait gagné son pari dès avant le départ de la 63e édition des 24 Heures du Mans. Pour la première fois, une journée d'essais préqualificatifs a dû, le 30 avril, être organisée.



AUTOMOBILE

Des essais qui ont permis d'éliminer près de la moitié des quatre-vingt-dix-neuf candidats aux quarante-huit places sur la grille de départ, samedi 17 juin. Ce regain d'intérêt intervient trois ans après un grave échec. Avec seulement vingt-huit voitures en 1992, en raison d'un règlement dicté par la Fédération internationale de l'automobile (FIA), et taillé sur mesure pour les 905 Peugeot, la course avait présenté le plus maigre plateau de l'après-guerre.

Cette année, pour la première fois depuis 1974, une Ferrari semi-officielle tentera de ranimer la légende. L'élégant prototype jaune devait affronter trois voitures propulsées par des moteurs fournis par l'usine Porsche : deux sous le nom de Kremer, le préparateur allemand, et la nouvelle C 34 de l'écurie mancelle d'Yves Courage, conduite par Mario Andretti. Le plus célèbre des pilotes américains vient chercher, à cinquante-cinq ans, la seule victoire qui manque à son palmarès.

A côté de ces « voitures de sport », d'une configuration très proche de celle du circuit américain, donc économiquement rentables, l'ACO, qui a pris ses distances avec [la FIA] depuis la disparition du championnat du monde d'endurance, admet des prototypes monoplaces. Avec leurs 600 kilos et leurs 400 chevaux, ils rappellent les « barquettes » des plus belles éditions de l'épreuve. Propulsées par des moteurs Peugeot, les Welter Racing ont créé la surprise en réalisant les deux meilleurs temps des essais (*Le Monde* du 17 juin). L'ACO entend ainsi montrer aux « amateurs » qu'ils peuvent être compétitifs.

Car la philosophie des organisateurs des 24 Heures tient en un seul mot : « *ouverture* ». Ils sont prêts à faire courir la voiture électrique sur laquelle travaille Chrysler et, pourquoi pas, une machine à moteur Diesel. « *Notre succès a toujours été lié à l'expérimentation de nouvelles technologies*, explique Alain Bertaut, président du collège des commissaires et responsable du règlement de l'épreuve. *Il tient également à la possibilité pour deux tiers des voitures au départ de gagner la course.* »

En accueillant des voitures de grand tourisme produites à un seul exemplaire, aussi compétitives que des prototypes, mais dont la ligne s'inspire de modèles de petite série, l'ACO attire aussi au Mans plusieurs marques japonaises qui ont mesuré l'impact commercial de la victoire de Mazda en 1991. Avec Nissan et Toyota, Honda participe pour la deuxième fois à l'épreuve. Pour 1 million de francs, Honda s'est offert l'affiche officielle qui montre une de ses voitures en tête de la course. L'image n'est cependant pas du goût de ceux qui alignent des prototypes comme Yves Courage : « *Le public va-t-il aux 24 Heures du Mans pour voir des voitures qui ressemblent à la série ?* »

Christophe de Chenay

Salt Lake City accueillera les Jeux olympiques d'hiver en 2002

Tous les équipements sont déjà construits

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Pour Salt Lake City, désignée vendredi 16 juin à Budapest comme ville d'accueil des Jeux olympiques d'hiver de 2002, c'est la victoire de l'opiniâtreté. Après le rituel de l'ouverture de l'enveloppe par le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, l'annonce de la victoire américaine a déclenché l'explosion de joie habituelle parmi la délégation de l'Utah présente au Centre international des conférences de Budapest. De la joie, des rires, du soulagement, mais pas vraiment de surprise. Candidate pour la troisième fois, Salt Lake City partait favorite. Elle n'avait été battue que de quatre voix par Nagano pour l'organisation des Jeux de 1998, vraisemblablement pénalisée par la proximité des Jeux d'Atlanta.

Loin de se décourager, les Américains ont continué à investir dans les installations sportives, au point que la plupart d'entre elles sont d'ores et déjà prêtes. Ainsi, le budget prévisionnel de 4 milliards de francs ne prend en compte aucun équipement. Tous sont déjà en fonctionnement ou en cours de réalisation, comme la piste de bobsleigh et de luge, opérationnelle dès la fin de cette année. La rénovation du campus de l'université de l'Utah, qui servira de village olympique unique, est déjà programmée et budgétée. Il ne restera plus, d'ici à 2002, qu'à construire la portion d'autoroute qui mettra le domaine skiable de Snowbasin à moins de trois quarts d'heure de Salt Lake City, où seront concentrés la plupart des autres sites.

Pour une fois, le choix de la ville olympique entre Salt Lake City, Québec, Sion et Ostersund (Suède) ne revêtait aucun caractère politique. Les membres de la docte assemblée pouvaient donc se concentrer sur les aspects techniques des différents dossiers. Ce travail leur avait été préparé par la commission d'évaluation du CIO, dont le rapport, publié fin 1994, ne trouvait aucun défaut à la candidature américaine. Le dernier oral, passé vendredi matin par les quatre délégations devant les membres du CIO, n'aura pas suffi à retourner la tendance.

Fait rarissime, Salt Lake City a été élue dès le premier tour par cinquante-quatre voix sur quatre-vingt-neuf votants. La candidature de Québec, dont la présentation, le matin même, fut la plus remarquée, ne convainquit que sept membres. Avec quatorze voix, les Suédois d'Ostersund, pour leur troisième tentative consécutive, sont à nouveau bredouilles, tandis que Sion-Valais, dont c'était le retour après son essai raté de peu en 1970, a retenu également quatorze voix malgré le handicap de l'éclatement géographique de ses sites.

L'ÂGE DU PRÉSIDENT

Si l'avenir olympique de Salt Lake City est scellé, il n'en est pas de même pour celui de Juan Antonio Samaranch, à la tête du CIO depuis 1980. Son souhait de rester au pouvoir jusqu'en 2001, après les Jeux olympiques de Sydney, a été un peu contrarié au cours de cette 104e session. Pour briguer un nouveau mandat, en 1997, alors qu'il *aura soixante-dix-sept ans*, M. Samaranch doit obtenir une modification de la Charte olympique, qui fixe à soixante-quinze ans la limite d'âge des membres du CIO. C'est précisément ce qu'il souhaitait faire avaliser à Budapest.

Or, si les deux tiers des votants (soixante-deux contre vingt-sept) se sont bien montrés favorables à un changement de cette limite, aucune majorité qualifiée ne s'est dégagée sur la formule de remplacement. Fallait-il placer la barre à soixante-dix-huit ans pour tous les membres ? Seulement pour le président ?

Fallait-il supprimer purement et simplement toute limite d'âge ? C'est cette dernière proposition – promesse de recomposition d'un aréopage de caciques chenus – qui faillit l'emporter, à deux voix près. Les candidats potentiels à la succession de M. Samaranch, ainsi que les partisans d'un mouvement olympique dynamique et rajeuni, l'ont échappé belle.

Toutefois, Juan Antonio Samaranch, qui n'en finit pas de repousser la date de sa « retraite » depuis 1988, ne désarme pas. La question sera à nouveau posée, selon des modalités à définir, lors de la prochaine session, en juillet 1996 à Atlanta. La fin de l'ère Samaranch n'est pas encore fixée, et le Canadien Richard Pound, seul candidat déclaré à la succession, ainsi que la poignée de ceux qui avancent encore masqués devront encore patienter.

Jean-Jacques Bozonnet

Fabrice Tiozzo champion du monde des mi-lourds

CINQ ANS après son frère Christophe, ancien champion du monde des poids super-moyens (WBA), le boxeur Fabrice Tiozzo (*Le Monde* du 16 juin) a conquis le titre mondial des mi-lourds (WBC) en battant le Jamaïquain Mike McCallum aux points en douze reprises, vendredi 16 juin à Lyon.

Plus fruste techniquement, le Français a dominé le combat grâce à une meilleure condition physique. Compté au deuxième round pour la première fois de sa carrière, McCallum, qui disputait son dix-septième championnat du monde, a traîné le poids de ses trente-huit ans, se contentant de casser le rythme voulu par le Lyonnais. A vingt-six ans, le benjamin du clan Tiozzo compte désormais trente et une victoires et une seule défaite, contre l'Américain Virgil Hill lors d'un premier championnat du monde (WBA) en avril 1993.

RÉSULTATS

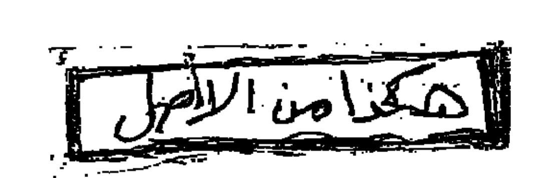
BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Quarts de finale

Italie-Moldavie	74-43
Ukraine-Lituanie	76-72
Slovaquie-République tchèque	85-75
Russie-Croatie	81-72

VOILE

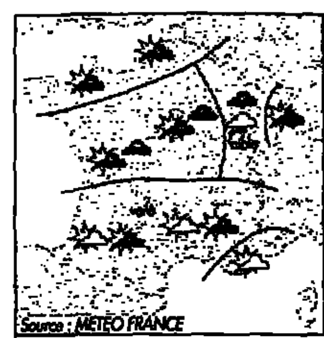
COURSE DE L'EUROPE
5e étape
1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor*) ; 2. L. Bourgnon (Fra.-Sui., *Primagaz*) ; 3. P. Vatine (Fra., *Haute-Normandie*) ; 4. F. Joyon (Fra., *Banque populaire*).
Classement général provisoire : 1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor*), 3 pts ; 2. L. Bourgnon (Fra.-Sui., *Primagaz*), 25,4 ; 3. F. Joyon (Fra., *Banque populaire*), 27,7 ; 4. P. Vatine (Fra., *Haute-Normandie*), 39,4.



De petites pluies au nord

CONTRAIREMENT aux jours précédents, l'anticyclone centré sur le proche Atlantique est situé au niveau du 40e degré de latitude nord. Ainsi les perturbations de l'Atlantique nous arriveront-elles dans un courant d'ouest, et elles intéresseront toutes les régions au nord de la Loire.

Dimanche matin, le ciel sera couvert des Charentes à la Bretagne, à la Normandie, au nord du Massif Central, à la Bourgogne, à l'Ile-de-France, à l'Artois et au Nord-Est, avec de petites pluies éparses qui pourront être un peu plus marquées des Vosges au Jura. Au fil des heures, ces précipitations s'atténueront par l'ouest. Du Sud-Ouest au Massif Central et aux Alpes, le temps sera nuageux avec quelques éclaircies. Enfin, près de la Méditerranée et en Corse, le soleil sera bien présent malgré quelques passages de nuages élevés.



Prévisions pour le 18 juin vers 12h00

Dimanche après-midi, le soleil refera de timides apparitions de la Bretagne au Cotentin et au Nord. Des pays de Loire aux Charentes, au Centre, au Bassin parisien, à la Champagne et à la Bourgogne, la couverture nuageuse restera importante, mais il ne pleuvra plus. De la Lorraine à la Franche-Comté, de petites pluies tomberont sous un ciel couvert. Mais la plaine d'Alsace sera protégée, avec quelques éclaircies. De la région bordelaise à l'Auvergne et aux Alpes, les nuages alterneront avec les apparitions du soleil. Elles seront nettement plus nombreuses du sud de l'Aquitaine à la région toulousaine, et enfin le ciel restera bien dégagé près de la Méditerranée et en Corse.

Les vents souffleront faiblement de secteur ouest sur la moitié nord du pays, alors que le mistral et la tramontane seront eux aussi modérés. Au lever du jour, le thermomètre indiquera de 10 à 13 degrés au nord de la Loire et de la région lyonnaise au Nord-Est, de 12 à 16 degrés plus au sud. L'après-midi, il fera de 16 à 18 degrés le long des côtes de la Manche, de 19 à 21 degrés du Bassin parisien au Nord-Est et à la Franche-Comté, de 22 à 24 degrés des pays de Loire aux Alpes, de 24 à 26 degrés sur les régions les plus au sud, et jusqu'à 28 degrés en Provence.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

Indice de pollution en agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

Source : AIRPARF

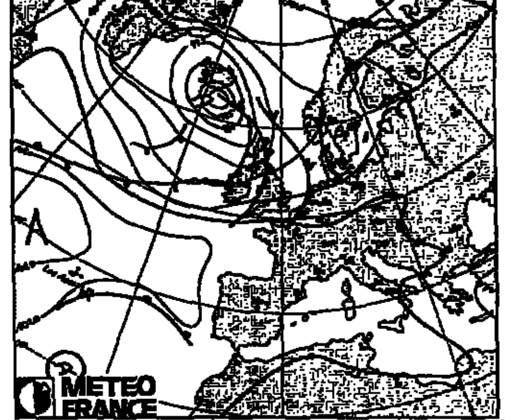
Tendance pour le 17 juin : bon



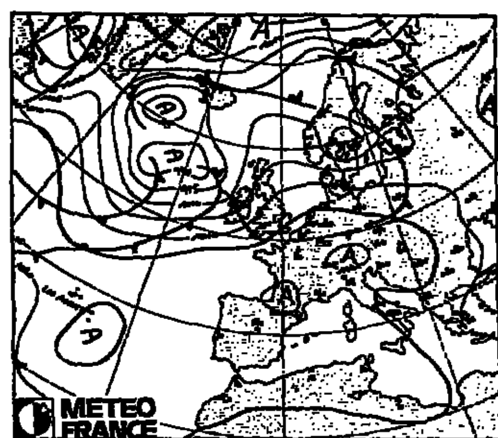


TEMPÉRATURES du 16 juin 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	24/8	TOURS	24/11	CHICAGO	30/18	LISBONNE	24/15	PRETORIA	19/1
AJACCIO	22/11	LILLE	17/12	ÉTRANGER		COPENHAGUE	16/10	LONDRES	23/11	RABAT	24/15
BIARRITZ	21/11	LIMOGES	22/10	ALGER	25/20	DAKAR	29/24	LOS ANGELES	22/11	RIO DE JAN.	29/24
BORDEAUX	25/11	LYON, BRON	22/10	AMSTERDAM	12/11	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	16/9	ROME	23/13
BOURGES	23/11	MARSEILLE	25/13	ATHÈNES	35/23	DUBAI	37/27	MADRID	34/15	SAN-FRANC.	17/11
BREST	17/12	NANCY	19/9	BANGKOK	39/24	DUBLIN	14/11	MARRAKECH	33/17	SANTIAGO	11/4
CAEN	20/12	NANTES	22/10	BARCELONE	23/15	FRANCFORT	15/11	MEXICO	25/15	SÉVILLE	31/15
CHERBOURG	16/12	NICE	21/15	BELGRADE	27/15	GENÈVE	21/8	MILAN	23/10	ST-PÉTERS.	26/17
CLERMONT-F.	22/9	PARIS	22/12	BERLIN	18/11	HANOÏ	38/28	MONTRÉAL	25/12	STOCKHOLM	22/12
DIJON	21/8	PAU	25/12	BOMBAY	34/28	HELSINKI	21/11	MOSCOU	32/18	SYDNEY	15/8
FORT-DE-FR.	31/26	PERPIGNAN	27/13	BRASILIA	27/12	HONGKONG	32/27	MUNICH	18/10	TENERIFE	24/21
		POINTE-A-PIT.	32/25	BRUXELLES	15/11	ISTANBUL	29/21	NAIROBI	24/14	TOKYO	22/19
		RENNES	26/12	BUCAREST	30/18	JÉRUSALEM	29/15	NEW DELHI	46/35	TUNIS	29/20
		ST-DENIS-RÉUNION	25/21	BUDAPEST	24/12	KIEV	31/16	NEW YORK	28/18	VARSOVIE	21/10
		ST-ÉTIENNE	22/9	BUENOS-AIRES	11/1	KINSHASA	26/19	PALMA DE MAJ.	27/14	VENISE	24/14
		STRASBOURG	17/10	CARACAS	32/24	LE CAIRE	34/22	PÉKIN	23/19	VIENNE	21/13
		TOULOUSE	24/10			LIMA	20/17	PRAGUE	19/9		



Situation le 17 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La promesse du 18 juin

LES FRANÇAIS relisent aujourd'hui les paroles entendues de Londres le 18 juin 1940 et le texte du glorieux appel à la mobilisation volontaire apposé quelques jours plus tard sur les murs des villes anglaises. L'on admire que l'histoire de la guerre ait pu, ce jour-là, être prévue en peu de mots si justes et le devoir si hautement tracé. On parlera longtemps de l'appel prophétique du général de Gaulle.

En vérité, le général de Gaulle ne parla point comme un prophète. A ce moment décisif, il parla comme un homme qui avait longuement médité sur la France et sur son temps, sur les conditions de la guerre qui approchait et bientôt éclatait. Si tragique que fût l'événement, il était prêt à l'accueillir, à prendre sa décision, à dire aussitôt les mots « *de l'honneur, du bons sens, et par conséquent de l'intérêt supérieur du pays* », ces phrases qui gardent leur perfection intacte, comme demeure la vérité. Il avait raison, voilà tout.

Ce n'est pas seulement un juste sentiment de reconnaissance et de fierté qui pousse notre pays à faire du 18 juin une fête nationale. Il sait que ce jour a été une grande date dans son histoire. Entre un passé chargé de travaux et de gloire et l'avenir qui s'ouvre devant nous, il n'y eut pas de hiatus dans l'histoire de France, grâce au seul général de Gaulle.

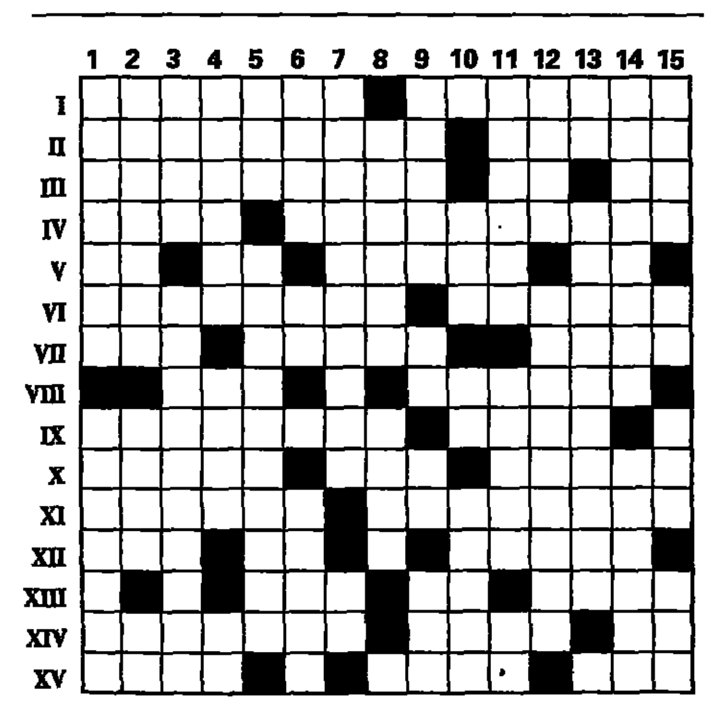
La promesse faite alors à la France a été tenue : nous avons repris en main nos destinées. Le 18 juin 1945 confirme et renouvelle le 18 juin 1940. Ce qui fut un acte de bon sens devient un acte de foi. A l'aube de nouvelles épreuves, nous n'avons plus, pour nous soutenir, l'exemple et l'exaltation du combat guerrier. Reste l'amour de la France qui l'inspirait.

F. B.

(19 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6585



HORIZONTALEMENT

I. Dure tant qu'il n'y a pas de parti pris. Le grand écart. – II. La fabrication des chaînes. Matière pour boucher. – III. Est évidemment majeur. Le centre d'une ville d'eaux. Partie de la Touraine. – IV. En Allemagne. Inspire ceux qui appareillent. – V. Morceau de sucre. Se manifestait avec plus ou moins d'éclat. Qui ont donc un revenu. Conjonction. – VI. Qui revient périodiquement. Eclate parfois en une minute. – VII. D'un auxiliaire. La mythologie ne précise pas s'il se jouait des moutons. Produit de cuisine. – VIII. Préfixe. Marques. – IX. Un homme qualifié de généreux. Prénom étranger. – X. Eut du mal à s'exprimer. Changement de livrée. Creux des côtes. – XI. Une grande clarté. Qui agit dans des cas bien déterminés. – XII. Roi. Pronom. Bien tranquille. – XIII. Adverbe. Marque d'indépendance juvénile. Ville du Nevada. – XIV. Au Canada. Pas maintenus. Pronom. – XV. Faire eau. Restaurant de quartier. Devises.

VERTICALEMENT

1. Ne fait jamais l'original. Quand ils sont grands, il y a souvent plusieurs bouchons. – 2. Certaines sont imputables à la jeunesse. Pour désigner un morceau. Dans une alternative. – 3. Ne s'applique pas à l'endroit. Relation de voyage. – 4. Qui n'a pas beaucoup de bagages. Ordurier. Le prix du silence. – 5. Casse facilement la graine. Peut éclairer un passage. – 6. Plante. Orientation. Supérieure dans une communauté. – 7. Un endroit tiède. Bienheureux. – 8. Peut être trouvé dans les marécages. Regimber. – 9. Une fuite, par exemple. Lie. Article étranger. Devint maître à bord. – 10. Circule à l'étranger. Presque rien. Pris en s'amusant. – 11. Evoque un bon point. Une vieille pie. Préposition. – 12. Ne fit pas intervenir. Des relations auxquelles il ne faut pas faire crédit. – 13. Terme musical. Un endroit fréquenté par qui désire s'enrichir. – 14. Sont appréciées par ceux qui aiment tout ce qui est gras. Auquel le grand air n'a pas été profitable. – 15. Pays. En France. Salé. Aveu plus ou moins spontané.

SOLUTION DU N° 6584

HORIZONTALEMENT

I. Plâtrier. – II. Ratier. An. – III. Im. Guelte. – IV. Xérès. Aar. – V. Assagie. – VI. Mot. Uti. – VII. Avorton. – VIII. Tenue. Eve. – IX. Esse. Osés. – X. Ers. – XI. Sensation.

VERTICALEMENT

1. Matées. – 2. Lame. Oves. – 3. AT. Ratons. – 4. Tiges. Ruées. – 5. Réussite. Râ. – 6. Ire. Ost. – 7. Lagunes. – 8. Ratait. Vélo. – 9. Néréides.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 19 juin

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'œuvre de Limoges, 11 h 30 ; *Le Prêteur et sa femme*, de Metsys, 12 h 30 ; les cours Marly et Puget, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (37 F + 25 F), 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition « L'Opéra côté costumes » (40 F + prix d'entrée), 14 heures, dans le hall, devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant les grilles du Palais de justice (Sabine de Murard).

■ **LE COUVENT DE LA VISITATION** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 17, rue Saint-Antoine (Tourisme culturel).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Chefs-d'œuvre du Musée de Lille » (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant la caisse (Artange).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ **MUSÉE VALENTIN HAUY**, consacré aux aveugles (55 F), 14 h 30, 5, rue Duroc (Paris et son histoire).

■ **PASSY ET SON HISTOIRE** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris capitale historique).

■ **MARAIS** : quartier juif traditionnel (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul, côté escalier roulant (Psalmodi).

■ **LA MAISON-OPÉRA** (60 F + prix d'entrée), 15 h 15, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Isabelle Hauller).

Mardi 20 juin

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Institut culturel de Paris).

■ **PONTS DE PARIS** (60 F), 14 heures, sur le pont des Arts, côté quai du Louvre (Artange).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 158, boulevard Haussmann (Sabine de Murard).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : l'eau à Paris autrefois (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **SITES INSOLITES** et passages secrets du 5e et du 6e arrondissement (45 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon, sous la statue de Danton (S. Rojon-Kern).

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place de la Concorde : Paris et les rois (55 F), 15 heures, angle de la rue des Capucines et de la rue de la Paix (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS DE PARIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage, 15 heures (40 F + prix d'entrée), dans le hall d'entrée (Approche de l'art) ; 15 h 15 (50 F + prix d'entrée), dans le hall d'entrée (Tourisme culturel).

■ ***MUSÉE D'ART MODERNE*** : exposition Chagall (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Le cavalier bleu).

Mercredi 21 juin

■ **MUSÉE BOURDELLE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Odyssée).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Portrait de Louis XIV*, de Rigaud, 12 h 30 ; exposition « Nouvelles acquisitions des Objets d'art », 14 heures ; exposition Memling, 19 heures ; *Le Code de Hammurabi*, 19 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, dans la cour d'honneur, sous la statue de Napoléon (Odyssée).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition « Architecture de la Renaissance italienne » (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **DE LA MADELEINE** aux jardins des Champs-Elysées (50 F), 14 h 30, devant la façade de l'église de la Madeleine (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, sur les traces de Pierre et Marie Curie (50 F), 14 h 30, devant le portail de l'église Saint-Etienne-du-Mont (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE** : « La franc-maçonnerie, histoire et symbolique » (45 F), 14 h 30, 16, rue Cadet (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DE LA MONNAIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, dans le péristyle d'entrée (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** et son quartier (37 F), 15 heures, devant l'église (Monuments historiques).

■ **MAISON DE BALZAC** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue Raynouard (Approche de l'art).

■ **LES SIX COUVENTS** qui bordaient la rue Saint-Honoré (55 F), 15 heures, angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Cambon (Paris et son histoire).

■ **LE SQUARE RENÉ-LE-GALL** et le quartier des Gobelins (37 F), 15 heures, sortie du métro Gobelins, côté rue Croulebarbe (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ART Les travaux d'empaquetage du Reichstag par Christo, l'artiste américain d'origine bulgare, devaient commencer samedi 17 juin à Berlin, après vingt-deux années de négociations ardues, et sera inauguré le 23 juin. Longtemps, les Allemands avaient refusé de faire du symbole de la démocratie allemande l'objet d'une expérience artistique. ● BERLIN, finalement, se réjouit de cette « attraction », qui restera en place quatorze jours et qui, déjà, donne à la ville un air de fête qu'elle n'avait pas connu depuis des décennies. ● LE COUPLE Christo et Jeanne-Claude poursuit son œuvre, qui l'a conduit à emballer le Pont-Neuf à Paris, à entourer des îlots de Floride de corolles rose vif, à couper une vallée californienne d'un immense rideau rouge, et à parsemer le monde de ses créations temporaires. Il reste toujours fidèle à sa démarche : lancer un défi à l'immortalité.

Le Reichstag empaqueté par Christo inaugure la nouvelle ère berlinoise

L'artiste d'origine bulgare et sa femme Jeanne-Claude poursuivent leur œuvre éphémère. 100 000 mètres carrés de toile gris argenté, tenue par des cordes bleues, transformeront, à partir du 23 juin et pendant quatorze jours, le symbole de la démocratie allemande

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le Reichstag est plus dur à emballer que le Pont-Neuf. Vingt-deux ans de travail et de lobbying auprès des parlementaires allemands ont été nécessaires pour faire aboutir le projet. Enfin, le jour J approche : déjà, les matériaux arrivent sur place. Des caissons de bois protègent les parties les plus fragiles de l'édifice. Samedi 17 juin, les équipes sont prêtes à se jeter à l'assaut de l'immense masse de béton impériale. L'emballage sera achevé le 23 juin, restera en place pendant très peu de temps : dès le 6 juillet, le Reichstag aura repris sa grisaille traditionnelle, avant d'être rénové et surmonté d'une nouvelle coupole pour accueillir, d'ici à la fin du siècle, le siège du Parlement allemand redevenu berlinois.


ROTHSCHILD BANK AG. ZURICH COLLECTION

Projet pour « Wrapped Reichstag », 1979 (détail).

C'est donc pendant quatorze jours seulement que les pierres du Reichstag, grêlées d'impacts de balles, seront dissimulées par l'habillage de l'artiste, un tissu argenté tenu par des cordes bleues. Un projet techniquement complexe, mais surtout chargé d'émotions fortes. Rarement une œuvre de Christo a été accompagnée de controverses aussi vives, où se sont mêlés – comme il est de coutume en Allemagne – des arguments politiques, esthétiques, historiques, mais aussi écologiques et financiers. Le vote en faveur du projet, obtenu le 25 février 1994 par une majorité des députés du Bundestag, avait été précédé d'un débat passionné, au cours duquel Wolfgang Schauble, président du groupe parlementaire CDU/CSU (chrétien-démocrate), avait souligné : *« Le Reichstag n'est pas n'importe quel bâtiment, on ne doit pas réaliser des expériences avec lui »*, avant d'ajouter : *« Il ne viendrait à l'idée d'aucun des responsables du palais de Westminster, du Capitole ou du palais Bourbon de procéder à un tel emballage. »*

Le chancelier Kohl, lui aussi, était contre. Il craignait, dit-on, qu'une telle initiative ne donnât des arguments à l'extrême droite, qui aurait pu facilement dénoncer la « profanation » d'un symbole national. Le Reichstag, inauguré il y a un peu plus de cent ans par l'empereur Guillaume II, avait accueilli, le 3 octobre 1990, les cérémonies de l'unification allemande. Globalement, les adversaires du projet se demandaient si la démocratie allemande était assez « mûre » pour supporter une démarche ironique vis-à-vis d'un de ses rares symboles nationaux.

Or il n'y a pas eu de campagne « anti-Christo », malgré quelques voix chagrines ici ou là. Aujourd'hui, les objections de fond ont fait place à d'autres préoccupations plus terre à terre. *« Combien ça coûte ? »* Christo a beau expliquer que le projet se finance de lui-même, beaucoup continuent à en douter, même si ce sentiment est tempéré par une autre constatation : Christo offre des emplois à des centaines de personnes, aussi bien à Emsdetten, en Westphalie, d'où sortent les 100 000 mètres carrés de tissu, qu'à Taucha, en Saxe (ex-RDA), où la toile est transformée en pièces de 48 mètres de long sur 45 mètres de large.

Finalement, les adversaires de l'emballage ne sont pas tant venus du camp des nationalistes que de celui des écologistes – notamment Greenpeace –, qui ont protesté contre l'usage d'aluminium dans la composition du tissu en polypropylène pour emballer le bâtiment. Ayant compris qu'il avançait en terrain difficile, Christo a préféré prendre les devants. Il a annoncé que tous les matériaux utilisés seraient recyclés à la fin de l'opération. Enfin, pour éviter de se mettre à dos les amis des animaux, il s'est adjoint les services d'un ornithologiste, pour ne pas troubler la vie des oiseaux locataires des façades du Reichstag.

Une fois ces obstacles surmontés, l'oeuvre de Christo devrait enfin voir le jour dans la sérénité. Trois millions de visiteurs sont attendus en deux semaines, mais il semble, à en juger par la mauvaise humeur des hôteliers, que ce chiffre sera inférieur. Quoi qu'il en soit, l'initiative de l'artiste bulgare déclenche une ambiance exceptionnellement ludique dans Berlin. La nouvelle capitale de l'Allemagne, à l'esprit parfois lugubre, en avait bien besoin. Des expositions et manifestations accompagnent l'emballage et lui donnent un air de fête. Sur Chamissoplatz, dans le quartier de Kreuzberg, une galerie spécialisée dans la caricature expose des oeuvres d'artistes allemands qui sont autant de variations humoristiques autour du thème de l'emballage... La galerie elle-même a garni ses murs et le sol de papier kraft, et, tout près de là, un restaurant a choisi de couvrir de matières plastiques ses tables, ses chaises et ses porte-manteaux.

Ce langage sert en fait à transmettre une vision pleine de dérision sur l'histoire contemporaine allemande : un chancelier Kohl ensaucissonné, des députés momifiés dans la salle plénière du Parlement, un aigle fédéral lui aussi empaqueté... La démarche de Christo pourrait aider les Allemands à reprendre possession dans l'humour, et sans drame, de leurs symboles nationaux perdus.

Lucas Delattre

Dans la lignée du nouveau réalisme

● **1935.** Naissance de Christo Javacheff à Gabrovo (Bulgarie).
● **1958.** Arrivée à Paris. Il peint des tableaux à la matière épaisse, empaquette des objets qui s'inscrivent dans le nouveau réalisme, mouvement de Pierre Restany. Il rencontre sa femme, Jeanne-Claude, associée aux projets. Il entasse des fûts dans le port de Cologne (1961) et érige une barricade à Paris avec deux cents barils vides (1962).
● **1964.** Il s'installe à New York, est naturalisé américain en 1973. Il rend opaque avec du tissu des devantures de magasins. En 1968, il empaquette 5 600 mètres cubes d'air à la Documenta de Cassel, puis son premier bâtiment, la Kunsthalle de Berne.
● **1969.** Il emballe 2 kilomètres de falaises en Australie, barre une vallée du Colorado d'un rideau rouge (1972), cerne des îlots de Floride de robes fuchsia (1983), emballe le Pont-Neuf (1985). En 1991, 3 100 parasols relient symboliquement le Japon et les Etats-Unis.

Christo et Jeanne-Claude, les auteurs du projet

« Nos œuvres lancent un défi à l'idée d'immortalité »

NEW YORK
Correspondance

« Pouvez-vous définir votre art ?

– Nous interrogeons la notion de l'art. Nos projets contiennent des éléments de peinture, de sculpture, d'urbanisme et d'architecture. *Surrounded Islands* (onze îles à Miami, entourées de tissu rose, 1983) ressemblait à une série de toiles géantes posées sur l'eau. *Wrapped Pont-Neuf* (le Pont-Neuf empaqueté) était à la fois architecture et sculpture de tissu. Les 3 100 parasols de *The Umbrellas* – Japan-USA, 1984-1991, hauts de deux étages et d'un diamètre de 8,70 mètres pouvaient s'apparenter à un projet d'urbanisme. Les autorités japonaises l'ont d'ailleurs considéré ainsi, puisqu'elles nous ont accordé un permis de construction pour 1 340 maisons.

– Comment choisissez-vous et réalisez-vous vos projets ?

– Chaque projet a une histoire personnelle, liée à nos vies, à des personnes ou à des lieux que nous apprécions. Nous en sommes les uniques initiateurs. Nous ne travaillons jamais sur commande et n'acceptons jamais de sponsors. Ces projets n'existent que parce des artistes les ont voulus. C'est une attitude irrationnelle et injustifiable. Le monde peut vivre sans *Les Parasols*. Personne ne peut acheter ces œuvres ni les contrôler, ni faire payer des tickets pour les voir. Après deux petits projets, nous avons fait *Dockside Packages* à Cologne en 1961 et *Iron Curtain – Wall of Oil Barrels* (Rideau de fer – Mur de barils d'essence), à Paris, rue Visconti, en 1962. En 1964, nous avons émigré aux Etats-Unis avec notre fils Cyril, et plus tard nous avons eu le désir de revenir à Paris pour un projet plus important. Nous avons choisi le Pont-Neuf, le plus vieux pont de Paris, qui va de la rive droite à la rive gauche en passant par l'île de la Cité, berceau de la capitale. Le Pont-Neuf a été un des grands sujets de l'histoire de l'art. On le retrouve sur des œuvres de Jacques Callot, Turner, Marquet et Picasso. Empaqueté, il est passé du statut de sujet d'art à celui d'œuvre.

– Que signifie le caractère temporaire de votre œuvre ?

– Nous lançons un défi à l'idée de l'immortalité. Construire en or, en argent, en pierre, en acier pour s'inscrire à jamais dans l'histoire ? Il est probablement plus courageux de partir que de rester. Tous nos projets offrent une continuelle « présence de l'absence ». Après quelques jours, ils disparaissent. Le passant ressent de l'émotion, les regarde avec tendresse parce qu'il sait justement qu'ils ne dureront pas.

– Comment financez-vous ces projets grandioses ?

– Nous payons toutes nos dépenses avec notre propre argent pour garder notre liberté. *The Umbrellas* a été le plus cher, 26 millions de dollars. Le Pont-Neuf a coûté 4,5 millions de dollars. Mais notre atelier est toujours au cinquième étage sans ascenseur et nous vivons au même endroit depuis trente et un ans. Nous finançons tout par la vente des études préliminaires : dessins, collages, lithographies, maquettes et premières esquisses du projet en cours et des autres, passés ou futurs. Nous les vendons aux musées, aux galeries et aux collectionneurs. Les petits collages valent aujourd'hui autour de 15 000 dollars et les grands 280 000 dollars. Je ne fais jamais de dessin après la réalisation du projet. Ce fonctionnement nous permet d'être totalement libres. Ainsi, pour *The Umbrellas*, nous avons dépensé 500 000 dollars supplémentaires de tissu rien que pour une décision d'esthétique. Aucun sponsor, aucune fondation n'aurait accepté de payer un tel supplément pour un détail d'esthétique.

– Votre projet est né en 1971 bien avant la chute du Mur, en 1989. Avec la réunification, le gouvernement de Bonn a décidé de réinstaller le Parlement dans le Reichstag. En quoi ces changements ont-ils influencé le projet ?

– Le Reichstag a brûlé en 1933 ; il a été presque entièrement détruit en 1945 (les Soviétiques se sont battus pour ce bâtiment symbole et y ont perdu deux mille soldats). Puis il a été restauré dans les années 60. Mais avant 1989, le Reichstag n'était qu'un mausolée, un bâtiment sans utilité majeure, strictement contrôlé par les quatre forces alliées : britannique, soviétique, américaine, française et les deux Allemagnes. Trente-neuf mètres de la façade est étaient en territoire soviétique.

» Avant la chute du Mur, notre projet aurait été perçu sous l'angle de la guerre froide. Il aurait été enfermé dans une vision caricaturale opposant le capitalisme et le communisme. Après avoir reçu trois refus en 1977, 1981 et 1987, nous avons obtenu l'autorisation de réaliser le projet en février 1994. Empaqueter le Reichstag en 1995 est encore plus excitant. Le bâtiment retrouvera bientôt sa fonction de Parlement. L'empaquetage symbolise l'évolution, le mouvement, le changement. Il évoque les différentes questions que l'on peut se poser sur son usage, sur l'avenir politique de l'Allemagne.

– De quelle façon se décomposent les différentes phases de votre travail ?

– En deux parties. La période *software* comprend les études préparatoires, les conférences et le lobbying pour obtenir les autorisations. Nous conservons des travaux originaux de toutes les phases : collages, dessins, maquettes, documents d'ingénieurs et juridiques, échantillons de tissu et de corde pour les expositions qui auront lieu après le projet. Chaque grand projet a sa propre exposition. Nous donnons des conférences sur le Reichstag depuis vingt ans. Ces « traces » nous permettent d'obtenir des autorisations, d'expliquer notre démarche. La période *hardware* comprend le choix des matériaux, l'ingénierie, les essais grandeur nature et la réalisation du projet lui-même.

> Tous nos projets offrent une continuelle « présence de l'absence »

» Pendant la première phase, notre projet n'existe qu'à travers des dessins préparatoires et dans l'esprit de milliers de personnes qui essaient de nous aider et de milliers d'autres de nous mettre des bâtons dans les roues. Nous créons des perturbations, nous devons donc expliquer clairement ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

– Vos méthodes de travail ressemblent beaucoup à celles d'un architecte...

– Absolument. Nous travaillons avec des ingénieurs, des entreprises chargées de la fabrication du tissu, de l'assemblage et des éléments de structures métalliques. Des ouvriers du bâtiment et des grimpeurs sont chargés de la mise en place sur le site. Comme nous ne réalisons jamais deux fois le même projet, la question technique est complexe. Nous utilisons des dessins à l'échelle et des maquettes pour communiquer avec les ingénieurs et les entreprises. Les délais sont serrés et nous pratiquons des contrôles rigoureux.

– Obtenir les autorisations ne doit pas être chose facile ?

– Chaque projet est une expédition. Nous avons passé cent quatre-vingt jours en Allemagne pour convaincre les propriétaires du Reichstag, qui sont les quatre-vingt millions d'Allemands représentés par les 662 députés qui siègent au Bundestag. Il fallait la majorité du Parlement. Nous avons donc rencontré la plupart des députés un par un, de 7 h 30 jusqu'à 17 h 30, cinq jours par semaine. Nous sommes passés par six présidents successifs du Parlement. Finalement, le 25 février 1994, à Bonn, lors d'une session pleinière, les députés, après soixante-dix minutes de débat, ont approuvé l'œuvre d'art temporaire *Wrapped Reichstag, Project for Berlin*. Par 292 voix contre 223 et 9 abstentions. Pour la première fois au monde, un débat a eu lieu sur une œuvre d'art au sein d'un Parlement, une œuvre qui n'existait pas encore.

– Comment s'est déroulée la phase de préparation ?

– Nous nous sommes familiarisés d'abord avec la vie, l'histoire et la lumière du bâtiment, avons étudié comment il était vu depuis différents endroits de la ville. Nous avons découvert la formidable richesse de ses volumes, peu apparente en raison de son architecture victorienne chargée. Le bâtiment disparaît totalement sous ses ornements. Le tissu créera une énergie, effacera les détails et agrandira les volumes.

» Puis nous avons réalisé, avec nos deux directeurs de projet, Wolfgang Volz et Roland Specker, et nos ingénieurs allemands, un essai grandeur nature près du lac de Constance. Nous avons simulé une partie de la façade, les cages métalliques qui couvriront les statues et les vases de pierre, et les structures qui permettront au tissu de cascader du haut du toit jusqu'en bas. Nous avons étudié la quantité de tissu nécessaire au drapé, les différents diamètres et tons de bleu pour les cordes et observé les jeux du tissu sous le soleil et la pluie.

– Quels genres de problèmes pose la mise en place ?

– Après avoir été préparés hors site, les différents éléments seront installés sur le bâtiment. Le tissu sera déroulé sur le toit et dans les deux cours intérieures le premier jour, et ensuite simultanément sur les quatre façades. Après le démontage, tous les matériaux seront recyclés, comme pour tous nos projets. Pour l'accès au site, nous aidons les autorités à organiser les plans de circulation. Les gens devront pouvoir faire le tour du bâtiment à pied. Nous avons demandé également que le site ne devienne pas un cirque envahi par des vendeurs ambulants, sauf ceux qui sont là habituellement. Si l'on joue au football devant le Reichstag le dimanche, c'est très bien, mais nous ne voulons pas d'activités commerciales ou de concerts. Nous avons engagé 1 200 jeunes gens, qui seront sur place par roulements de 150 pour informer et distribuer 1 million d'échantillons gratuits de tissu.

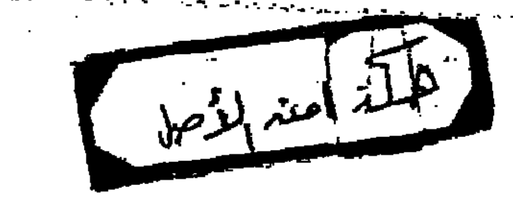
– Quels types de réaction attendez-vous du public ?

– On ne peut jamais le prévoir. Trois millions de personnes ont visité le Pont-Neuf empaqueté, l'atmosphère était merveilleuse, le lieu baignait dans une sorte de magie. Au Japon, les gens se déchaussaient avant de s'installer sous les parasols, comme s'il s'agissait de maisons. Tous nos projets dépassent ce que nous imaginons. Et comme le Reichstag représente une chose très complexe... Ensuite, chaque lieu s'installe dans la mémoire. »

Propos recueillis par Serge Bélet



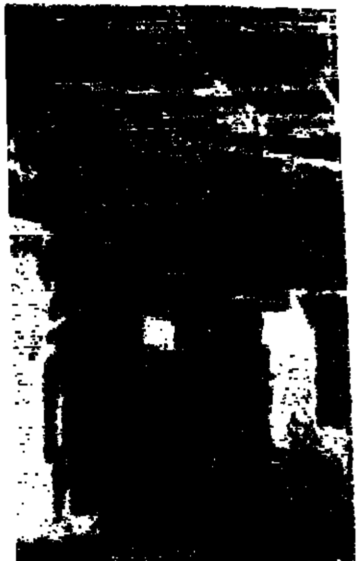




.E COUPLE Christo et Jeanne- poursuit son œuvre, qui l'a à emballer le Pont-Neuf à entourer des îlots de Floride [...] rose vif, à couper une val- lee californienne d'un immense [...] deau rouge, et à parsemer le monde de ses créations temporaires. Il reste toujours fidèle à sa démarche : [...] cer un défi à l'immortalité.

[...] la nouvelle ère berlinoise

[...] 100 000 mètres carrés de toile gris argenté, [...] le symbole de la démocratie allemande



[...] d'immortalité »

L'art primitif à l'encan

Trois collections rares et importantes seront dispersées à Paris

COLLECTION PIERRE HARTER, Me François de Riclès, Drouot-Richelieu, le 21 juin. Tél. : 48-74-38-93. COLLECTION JEAN-CLAUDE BELLIER, Me Christian de Quay et Francis Lombrail, hôtel George-V, le 21 juin. Tél. : 45-61-54-54. Arts primitifs, Me Loudmer, Drouot-Richelieu, les 23 et 24 juin. Tél. : 44-79-50-50.

Pierre Harter était « toubab ». Médecin, spécialisé dans les pathologies tropicales, il exerça en Afrique, dans l'ouest du Cameroun. Ses voyages en pays bamiléké, bangwa ou bamoum le mirent en contact avec un art étrange, très peu connu hors d'Allemagne, l'ancienne puissance coloniale.

« Les arts anciens du Cameroun », pour reprendre le titre du livre qu'il publia en 1986, ont inspiré les expressionnistes du mouvement Die Brücke, au début de ce siècle. Mais leur facture brutale avait, croit-on, pour fonction de rejeter les mauvais sorts. Ils ont donc repoussé aussi les amateurs européens (à l'exception notable de la collection Barbier-Muller de Genève et des musées de Marseille) et seraient encore très mal connus sans l'action de Pierre Harter. Ses travaux les ont dévoilés, mais aussi sa générosité : il a légué une cinquantaine de ses chefs-d'œuvre au Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, à Paris.

Le reste est dispersé le 21 juin à Drouot. Avec des estimations très faibles : l'absence de référence en est la cause. Tout porte à croire qu'elles devraient être pulvérisées, car les rares collectionneurs attirés par les productions du Grassland, l'autre nom de cette région de vertes collines, sont prêts à se battre pour les plus belles pièces.

Jean-Claude Bellier, fils de commissaire-priseur, est un célèbre marchand de tableaux, spécialiste des nabis. Il fut leur élève aussi : enfant, c'est Vuillard qui lui a appris à tenir un crayon. Mais son jardin, pas secret du tout, était sa collection d'art africain, constituée à partir des années 50.

DES PROVENANCES DIFFÉRENTES

Là aussi, l'ensemble est incomplet, pour des raisons bien différentes : la majeure partie de ses chefs-d'œuvre a été détruite par un incendie, le 20 août 1993. C'est d'ailleurs la raison qui le pousse à se séparer des rescapés : ils lui rappelaient trop les disparus. Les provenances sont bien différentes de celles de Pierre Harter, qui collectait plutôt sur le terrain. Elles n'en sont pas moins prestigieuses : une statue d'ancêtre fang, par exemple, appartint au sculpteur Jacques Lipchitz, puis à l'historien d'art James Sweeney. D'autres pièces ont été acquises auprès des célèbres connaisseurs : Charles Ratton, Olivier Le Corneur, le peintre Isaac Pailès, ou d'autres personnalités, moins attendues, comme Georges Ortiz, un passionné d'antiquités grecques, ou Myriam Prévot-Douatte, qui dirigea la galerie de France.

La collection de Jean-Claude Bellier est plus classique que celle du docteur Harter. Elle comprend cependant des œuvres d'exception, avec, en vedette, une statue royale tshokwe (confins du Zaïre et de Angola). Elles sont rarissimes : il subsiste, au mieux, une vingtaine d'objets tshokwes caractéristiques d'un style baptisé muzamba. La sienne est une des plus anciennes connues. Le seul équivalent est conservé au Musée de Berlin. L'estimation est en conséquence : entre 1,2 et 1,5 million de francs.

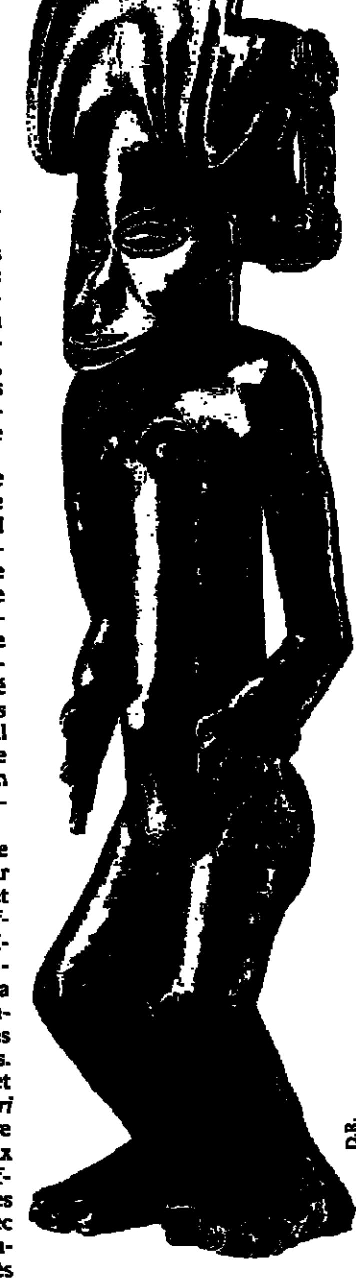
La troisième vente, organisée par Me Loudmer nécessitera, pour sa part, deux vacations, les 23 et 24 juin, à Drouot. Ce sont, en effet, plus de cinq cents objets africains, amérindiens, précolombiens et océaniens qu'il lui faudra disperser. Des œuvres moins attachantes provenant de collections diverses ou d'amateurs discrets. Mais on espère entre 250 000 et 350 000 francs d'un grand *byeri* fang (nord du Gabon), une figure d'ancêtre qui serre dans ses deux mains jointes une coupe d'offrande. Cependant, les spécialistes ont une petite inquiétude : avec ces trois grandes ventes échelonnées entre le 21 et le 24 juin, près de neuf cents objets vont être jetés aux enchères. Il n'est pas du tout sûr que le marché puisse les absorber sans dommage.

Harry Bellet

Le dieu de la pluie

Les ethnologues sont des scientifiques sérieux : lorsqu'ils émettent une hypothèse, ils la vérifient par l'expérience. Si l'expérience dément l'hypothèse, c'est que l'hypothèse est erronée. Ainsi, la communauté savante a longtemps cru, en toute bonne foi, qu'une certaine ethnie africaine adorait un dieu de la pluie. Ils en avaient retrouvé les preuves tangibles, des fétiches lui étaient consacrés. Les Africains sont des gens aimables. Un jour, une tribu dogon vit débarquer des hommes blancs, qui traversaient la brousse à la recherche d'un dieu de la pluie. Eux n'en n'avaient que faire : quand il pleuvait, ils s'abritaient sous les huttes, et c'était bien suffisant. Mais les Blancs avaient l'air si désappointés, qu'on leur sculpta bien vite quelques-unes de ces idoles qui leur faisaient tant défaut.

★ Hélène Leloup : *Statuaire dogon*, Paris, Editions Amez, 1995.



D.R.

Statue de souveraine tshokwe (Angola). Cette œuvre est un des vingt exemplaires connus de sculpture tshokwe de style muzamba. Elle est le fleuron de la collection Bellier.

Le bassoniste Pascal Gallois a créé la douzième « Sequenza » de Luciano Berio au Théâtre du Châtelet

RE-CALL, SEQUENZA 12 POUR BASSON et CORO de Luciano Berio. Ensemble InterContemporain, London Sinfonietta Voices, Pascal Gallois (basson), David Robertson (direction). Théâtre du Châtelet, jeudi 15 juin.

Par un joli effet de miroir, la soirée de l'Ensemble InterContemporain consacrée à Luciano Berio, qui fêtera son soixante-dixième anniversaire en octobre, commençait par un hommage de Berio à Boulez pour ses soixante-dix ans...

Il s'agissait en l'occurrence de la création mondiale d'une pièce de quatre minutes, issue de *Call*, pour quintette de cuivres (1985), intitulée *Re-Call*, où les cordes et les bois viennent s'agréger, en quelque sorte, sur l'original. La pulsation vigoureuse du début s'estompe sous l'effet des trilles et des trémolos (on pense à *Répons*), les traits glissent d'un instrument à l'autre, puis on revient au début.

ÉCRITURE IDIOMATIQUE

Cette entrée en matière, alerte et concise, était une manière de rassurer les auditeurs, qui pouvaient craindre l'austérité prévisible de la seconde pièce du concert, la *Sequenza* 12 – en création elle aussi : vingt minutes de basson seul...

Berio a travaillé en liaison assez intime avec Pascal Gallois pour que l'écriture instrumentale de la dernière en date de ses *Sequenza* soit à la fois idiomatique et neuve. Ce qui est assez nouveau, en effet, ce sont les glissements insensibles d'une note à l'autre et l'usage de la respiration continue emprunté aux civilisations extra-européennes. L'œuvre commence ainsi dans l'aigu et glisse insensiblement et très lentement vers le grave, sans vibrato. L'effet est irréel et on a l'impression d'entrer dans le son. La même hauteur répétée, obtenue par des doigtés différents, crée un kaléidoscope. Parfois une note grave surgit brusquement ou l'amorce d'un trait, rupture qui relance l'effet de continuité. Puis, parvenu dans le médium, le son remonte vers l'aigu. La multiplication des accidents finit par créer un discours parallèle, plus mélodique, qui, peu à peu, l'emporte sur les longs glissements. Ils reviendront, comme d'autres éléments saillants qui balisent la partition jusqu'à ce que des trilles éperdues, fortissimo, annoncent la fin du voyage.

Finalement, on apprécie davantage les qualités de souffle et la suprême maîtrise instrumentale de Pascal Gallois que la *Sequenza* elle-même. Faute d'une idée directrice assez concentrée, elle ressemble à un passage en revue des ressources de l'instrument.

La même question se pose, mais à un niveau beaucoup plus élevé, pour *Coro*, vaste fresque d'une heure écrite pour une multitude de voix solistes disséminées dans l'orchestre. Il s'agit d'une amplification ou d'une extrapolation des *Folksongs* (1964) puisque l'œuvre prend aussi pour thème le chant populaire. Mais, à deux exceptions près, Berio n'a ni cité ni transformé des mélodies authentiques ; il les a réinventées pour mettre en musique des textes de diverses provenances en anglais, allemand, français et italien.

LIBRE POLYPHONIE

Cela commence pourtant très bien, par la complicité du piano et d'une voix de femme, à laquelle d'autres voix s'ajoutent insensiblement jusqu'à ce que s'ébauche une libre polyphonie. Les instruments s'éveillent peu à peu, noient les voix qui resurgiront ici ou là, accompagnées tantôt des violoncelles, tantôt d'un groupe de cuivres ou des percussions. Des tutti de l'orchestre fortissimo créent des effets de transe, de jubilation collective ; des ostinatos se créent, se transforment, des mélodies circulent bien ancrées sur des hauteurs fixes.

En perpétuel renouvellement, l'œuvre, admirablement écrite, semble se nourrir d'une vie grouillante. Et pourtant, personne ne se reporte au programme pour lire les textes chantés dont les paroles restent insaisissables, comme s'il était convenu qu'il n'y a rien à comprendre, rien à suivre. Et, sournoisement, le sentiment qu'on restera toujours à l'extérieur du propos, que le compositeur nous maintient délibérément en deçà du seuil de compréhension, engendre un malaise diffus. On ressentait la même impression en 1976, lors de la création à Donaueschingen.

Berio est un incomparable artisan mais l'artiste, en lui, semble toujours obsédé par la crainte d'affirmer quoi que ce soit. Ses interprètes, qu'il s'agisse des London Sinfonietta Voices, de l'Ensemble InterContemporain et de leur chef, David Robertson, s'engagent tout à fait et le résultat est admirable.

Gérard Condé

DANS LES GALERIES

PETER BLAKE
Galerie Claude Bernard, 7 et 9, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. Tél. : 43-26-97-07. Jusqu'au 1er juillet.

Une fois par décennie, Peter Blake vient à Paris. La dernière fois, c'était en 1984. Ce n'est pas trop pour un peintre âgé de soixante-trois ans, figure majeure du pop anglais au début des années 60 et artiste excentrique, réputé pour l'étrangeté de ses sujets et sa lenteur d'exécution. Les huiles et les aquarelles qu'il expose actuellement ne démentent en rien ces deux points. *A Mad Tea-party at Watts Tower* se réfère à l'écrivain Lewis Carroll, aux préraphaélites, mais encore à l'histoire de l'abstraction et à celle de la nature morte, rencontre singulière, rêve syncopé d'un visiteur de musée.

C'est là, du reste, l'une des habitudes de Blake : il fait surgir le passé de son art dans le présent de l'époque et une Vierge dans le style de Bellini à Venice Beach (Californie) parmi les baigneuses et les cyclistes. Les portraits sont à mi-chemin des effigies funéraires du Fayoum et des affiches de cinéma. Ce mélange déconcertant des genres trouve sa cohérence grâce à l'habileté du peintre, très maître de ses effets. Une *Majorette* de 1958 rappelle cependant le premier Blake, qui était moins adroit mais d'une acidité plus efficace. *Ph. D.*

PAUL-ÉMILE MIOT, UN MARIN PHOTOGRAPHE
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. : 42-78-05-62. Jusqu'au 31 juillet. Catalogue, 195 F.

On avait découvert les photographies ethnographiques de Paul-Emile Miot (1827-1900) au Musée d'Orsay, en marge de la rétrospective Gauguin au Grand Palais, en 1989. Cet officier de marine français a en effet rapporté de ses nombreuses escales, à Terre-Neuve, en Océanie et en Amérique du Sud, des portraits d'indigènes (que l'on peut rapprocher du travail du peintre en Polynésie), des paysages, quelques marines et des images de bateaux. Michèle Chomette, galeriste de haut vol, a déniché avec Pierre Marc Richard une importante série d'images de Miot prises entre 1857 et 1870, mais aussi des épreuves de Félix Auguste Leclerc (1838-1896) ramenées du Sénégal.

Les prix proposés sont importants, jusqu'à 200 000 francs pour une superbe et dynamique épreuve de marins s'affairant en haut des mâts. Mais les paysages sont plutôt décevants, répétitifs, d'autant que la galeriste a emporté à la Foire de Bâle, jusqu'à la fin juin, les meilleures épreuves. On retiendra, en revanche, quelques superbes portraits, où Miot témoigne de son respect pour le modèle. La distance de l'ethnologue laisse alors la place à l'émotion de l'aventurier. *M. G.*

L'ennui discret de la vie de château selon le chorégraphe Daniel Larrieu

Une création, sur la musique de Thom Willems

MOBILE OU LE MIROIR DU CHÂTEAU chorégraphie de Daniel Larrieu pour dix danseurs. Le 15 juin, jardins du Musée des beaux-arts, 22 h 30. Festival Le Chore-graphique de Tours, jusqu'au 24 juin. Bureau du festival, tél. : 47-39-19-81.

La douceur du soir qui tombe sur le bel ordonnancement des jardins du Musée des beaux-arts, les nuées de moucherons qui croient encore à l'arrivée de l'été : les conditions idoines étaient réunies pour le bon déroulement de *Mobile ou le miroir du château*, dernière création inscrite au palmarès de Daniel Larrieu, qui n'a connu, peu ou prou, que des succès depuis qu'il fonda sa compagnie Astrakan, en 1982. Citons quelques pièces mémorables : les virevoltes de *Un sucre ou deux* (1982), les interrogations métaphysiques de *Romance en stuc* (1985), les évolutions sous-marines de *Waterproof* (1986), les murmures déchirants de *Gravures* (1991), les recherches sur la vanité des choses d'*Attentat poétique* (1992), chorégraphié pour le Ballet de l'Opéra de Paris...

Une belle carrière. Installé depuis 1993 au Centre chorégraphique national de Tours, dégagé du tumulte parisien, Daniel Larrieu est heureux dans une région qui s'accorde à la sérénité qu'il aspire à véhiculer dans sa danse. *Mobile ou le miroir du château* se veut une image fluctuante du château de Langeais dont le passé artistique, la présence du musicien Josquin Des Prés et la sévérité formelle ont inspiré Daniel Larrieu. Une chorégraphie dont les premiers pas ont la solidité de ces tours, de ces murs bâtis au quinzième siècle. Déambulations d'archers, de chemins de ronde. Elan de la jambe pris à l'arrière, torsion, et jeté tendu en avant portent les marches, qui, progressivement, nous ferons franchir le miroir, pénétrer à l'intérieur du château, donc de nous-mêmes.

Dans les dix premières minutes, tout fonctionne dans cette construction autant mentale que physique. Très vite pourtant, malgré la beauté des gestes, tout apparaît gratuit : la vie de château était-elle à ce point ennuyeuse ? Peut-être... Il faut que deux danseurs soudain trébuchent, qu'une danseuse rompe le rythme pour venir s'agenouiller à l'avant-scène pour qu'on se prenne à espérer quelques aspérités auxquelles accrocher le regard. Curieusement, les corps ont perdu leur musicalité habituelle, éparpillée par le rythme des percussions de Thom Willems.

Daniel Larrieu, dans le film que la réalisatrice Marie-Hélène Rebois a consacré aux répétitions (diffusé sur France 2, le 30 avril), explique que, dans l'attente de la partition du Hollandais, ses danseurs ont travaillé sur *Casse-Noisette*, ou des negro spirituals, parce qu'il aime l'élan que ces musiques donnent spontanément aux corps. Au vu de la pièce, qui est principalement un essai sur la simplicité formelle et la retenue, les deux créateurs auraient probablement gagné à se voir davantage afin que la musique de Thom Willems (compositeur attitré de William Forsythe), reconnaissable entre toutes, n'induise pas autant non pas les mouvements – ils sont inventifs –, mais le rythme interne de la danse. Le rapport musique/danse, axe fondateur de ce *Mobile ou le miroir du château*, devait souligner, comme un reflet abstrait, les jeux d'emboîtement de cette chorégraphie : c'est raté. Que l'environnement photographique de Corinne Mercadier soit anecdotique, ainsi que les costumes, semble secondaire. C'est la première fois qu'une œuvre du chorégraphe nous laisse à ce point en dehors. Les murs de forteresse du château de Langeais ont gardé leur mystère.

Dominique Frétard

■ **ART : Une icône russe du XVe siècle a été vendue aux enchères, jeudi 15 juin, à Londres, 232 500 livres (1,8 million de francs),** record mondial pour ce type d'œuvre, selon Sotheby's, qui a procédé à la vente. ***Le Christ auprès des médecins*** a été peint entre 1475 et 1500 et provient du village de Gostinopol, près de Novgorod en Russie.

Chris Marker, explorateur du temps présent

Une rétrospective consacrée à l'un des cinéastes français les plus méconnus



UN JOUR, on s'apercevra que, dans la quasi-ignorance de ses contemporains, un cinéaste a construit sur plusieurs décennies une œuvre étonnamment riche et complexe, exigeante et ouverte sur le monde. Aucune des réalisations de Chris Marker ne répond aux critères habituels : ses films sont plus longs ou plus courts que la durée standard ; seul *La Jetée* (1962) appartient au domaine de la fiction ; « documentaire » définirait bien mal aussi un travail qui relève de l'enquête, du carnet de voyage, du pamphlet, de la réflexion technique ou de l'expérimenation artistique. De *Les statues meurent aussi* (1953) à *Le Vingt heures dans les camps* (1993) – de l'Afrique à la veille de la décolonisation à la guerre en ex-Yougoslavie –, ce « cinéma » traverse l'époque avec un engagement généreux et attentif. La sélection présentée par les associations L'Aurore et l'Acid fait également la part belle à des films consacrés à de grands cinéastes.

★ **Week-end Chris Marker, à partir de 13h30, les 17 et 18, au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. *A partir de 13h30, le 18, à* l'Accatone, 20, rue Cujas, Paris 5e.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Feux d'artifice à La Villette
Quatrième manifestation pyrotechnique au parc de La Villette : Serge Ouaknine (mise en scène) et Marc Jaumot (artificier) ouvriront la nuit avant que le Willem Breuker Kollektief ne se retrouve sur le canal de l'Ourcq avec force fusées, chandelles et explosions confiées à l'Italien Scarpatto. Final avec les deux créateurs-artificiers.
Parc de La Villette, Mo Porte-de-la-Villette. A partir de 23 heures, le 17. Tél. : 40-03-75-03. Gratuit.

Concours de jazz de la Défense
Depuis 1976, les solistes, compositeurs et orchestres de jazz en France y sont récompensés. Le Concours de jazz de la Défense (ouvert au public) a souvent su repérer les grands talents. Il sera dédié cette année à son fondateur décédé, Alain Guerrini. Emmanuel Bex lui rendra hommage avec nombre de musiciens le 18.
Parvis de la Défense, côté jets d'eau, RER A, arrêt La-Défense. A partir de 14 heures, les 17 et 18, concerts à l'issue du concours.

Andrea Battaglia
Depuis qu'il a écrit cette pièce, *Abyla et Calpé*, Andrea Battaglia est mort. La compagnie Barocco, pour laquelle il avait travaillé, s'était engagée à faire danser ce trio d'inspiration baroque : Frank Picart, Pascale Poulain et Emmanuelle Vo-Dinh en sont les interprètes. Au cours de la même soirée, danseront Chrystine Van Maerrem, Flavio Torti et Nadège Macleay.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. 20 h 30, le 17. Mo Guy-Môquet. De 50 F à 110 F.

Jazz amateur festival
Quand leurs aînés concourent à la Défense, les jeunes amateurs se retrouvent sur une île accessible par pédalo ou barque. Organisée par l'école de jazz Polynotes (Paris 11e), cette manifestation conviviale en plein air reçoit le soir le Belmondo Quintet. Guinguette, restauration, rencontres avec des associations, un air de fête.
Ile du Martin-Pêcheur, 41, quai Victor-Hugo, 94500 Champigny-sur-Marne. Gratuit pour les ateliers de 11 heures à 19 heures, puis concert (de 25 F à 60 F), le 18.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AUGUSTIN
Film français d'Anne Fontaine
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

CLEAN, SHAVEN (**)
Film américain de Lodge Kerrigan
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

DON JUAN DEMARCO
Film américain de Jeremy Leven
VO : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

DUMB AND DUMBER
Film américain de Peter Farrelly
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ÉTAT DES LIEUX
Film français de Jean-François Richet
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LA GUERRE DES BOUTONS, ÇA RECOMMENCE
Film américain
VO : George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LA VIE SEXUELLE DES BELGES
Film belge de Jan Bucquoy
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME (Mar., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'APPÂT (*) (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CARRINGTON (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
COBB (A., v.o.) : Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LA CONQUÊTE DE CLICHY (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CYGNE ET LA PRINCESSE (A., v.f.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
DELLAMORTE DELLAMORE (*) (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FAST (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA HAINE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JARRE (iranien, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEFFERSON A PARIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56).
JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
KISS OF DEATH (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LAST SEDUCTION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MURIEL (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ROB ROY (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SALAM CINÉMA (iranien, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SONATINE (*) (Jap., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WAATI (Fr.-malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES REPRISES

CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
FRONTIÈRE CHINOISE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
OTHELLO (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
PLATINUM BLONDE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PRÊTE-MOI TON MARI (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
QUARTET (Brit., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
RACCROCHEZ, C'EST UNE ERREUR ! (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 45.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) samedi 16 h, 19 h 45.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) dimanche 14 h, 16 h, 19 h 45.
L'ÎLE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
MÉTISSE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 40.
MURIEL (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 17 h 15.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 22 h 10.
LE TAMBOUR (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 18 h 50.
TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 15 h 20, 19 h 20.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 21 h 30.
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 12 h 30.
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 19 h 10.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 17 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Richard Widmark : le Jardin du Diable (1954, v.o. s. t. f.), de Henry Hathaway, 16 h 30 ; la Lance brisée (1954, v.o. s. t. f.), d'Edward Dmytryk, 19 h ; la Toile d'araignée (1986, v.o. s. t. f.), de Zdenek Zaoral, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Les Belles Manières (1978), de Jean-Claude Guiguet, 17 h ; Faubourg Saint-Martin (1986), de Jean-Claude Guiguet, 19 h 30 ; Le Mirage (1992), de Jean-Claude Guiguet, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : La Fausse Livre d'or (1955, v.o. s. t. f.), de Yorgos Tzavellas, 14 h 30 ; Stella (1955, v.o. s. t. f.), de Michael Cacoyannis, 17 h 30 ; Kierion (1974, v.o. s. t. f.), de Dimos Theos, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Les Couleurs de l'iris (1974, v.o. s. t. f.), de Nikos Panayotopoulos, 14 h 30 ; Lune de miel (1979, v.o. s. t. f.), de Yorgos Panoussopoulos, 17 h 30 ; Les Chasseurs (1977, v.o. s. t. f.), de Theo Angelopoulos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Les Violons du bal (1973), de Michel Drach, 14 h 30 ; Hope and Glory (1987, v.o. s. t. f.), de John Boorman, 16 h 30 ; Les Orphelins de Sarajevo (1993), de Stéphane Meunier ; J'ai douze ans et je fais la guerre (1990), de Gilles de Maistre, 18 h 30 ; Allemagne année zéro (1947, v.o. s. t. f.), de Roberto Rossellini, 20 h 30.
MARDI
L'Enfant dans les villes : Beppie (1965, v.o. s. t. anglais), de Johan Van der Keuken ; Zazie dans le métro (1960), de Louis Malle, 14 h 30 ; Bande-annonce : Vive la sociale (1983), de Gérard Mordillat ; Toujours seuls (1991), de Gérard Mordillat, 16 h 30 ; The Quiet One (1949, v.o. non sous-titrée), de Sydney Meyers, 18 h 30 ; Viejo pascuero (1993, v.o. s. t. f.), de Jean-Baptiste Huber ; Los Olvidados (1950, v.o. s. t. f.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). En quatrième vitesse, sam. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Senso, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pat and Mike, lun. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Palombella rossa, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Ed Wood, mar. 21 h.
AVANT-PREMIÈRE, Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Marie-Louise ou la Permission, mar. 20 h 05.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Secret derrière la porte, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). La Marie du port, dim. 11 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Convoi des braves, sam. 12 h ; Le Massacre de Fort Apache, dim. 12 h, lun. 12 h, mar. 12 h.
DIXIÈME FESTIVAL DU FILM DE PARIS (v.o.), Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55). Funny Bones, dim. 13 h ; Dans la cour des grands, dim. 10 h ; Comme deux crocodiles, sam. 17 h 30 ; Message du ciel, sam. 22 h ; Raï, dim. 19 h 45 ; Richie Rich, sam. 10 h ; Pire tu meurs, sam. 10 h ; Le Grand Bleu, sam. 10 h ; Une gamine silencieuse, sam. 10 h, dim. 17 h 30 ; Léon, sam. 13 h, 19 h 45 ; L'Opération Corned-Beef, sam. 13 h ; André, mon meilleur copain, sam. 13 h, mar. 10 h, 19 h 45 ; Mi-fugue, mi-raisin, sam. 15 h 15, 19 h 45, dim. 17 h 30 ; Les Visiteurs, sam. 15 h 15 ; Les Temps modernes, sam. 15 h 15 ; Pampoko, sam. 17 h ; Nikita, sam. 17 h 30 ; Mort ou vif, sam. 22 h 45 ; Le Dernier Combat, sam. 22 h ; La Belle au bois dormant, dim. 10 h ; La Loco, dim. 10 h, lun. 10 h ; Les Yeux fermés, dim. 13 h, 19 h 45, lun. 13 h ; Le Lauréat, dim. 15 h 15 ; Daisy et Mona, dim. 15 h 15, 19 h 45, lun. 15 h 15, 19 h 45 ; Coup de lune, dim. 17 h 30, 22 h, lun. 22 h ; Leni, dim. 22 h, mar. 13 h ; Ainsi parlait Bella Vista, lun. 10 h ; De bruit et de fureur, lun. 10 h ; Le Pandore, lun. 10 h, mar. 17 h 30 ; Le Facteur, lun. 13 h ; Mina Tannenbaum, dim. 13 h ; Le Péril jeune, lun. 15 h 15 ; Vacances romaines, lun. 15 h 15 ; North, lun. 17 h 30 ; Métisse, lun. 17 h 30 ; Le Voyage de Baba, lun. 17 h 30, mar. 16 h ; Tombés du ciel, lun. 19 h 45 ; Rosine, lun. 22 h ; Nostradamus, mar. 10 h ; La Banquière, mar. 10 h ; L'Appât, mar. 13 h ; César et Rosalie, mar. 13 h ; Le Plus Bel Age, mar. 15 h 15 ; L'Etrange Noël de M. Jack, mar. 15 h 15 ; Le Vieux Fusil, mar. 15 h 15 ; Max et les Ferrailleurs, mar. 17 h 30 ; La Piscine, mar. 19 h 45 ; Film primé, mar. 22 h ; L'important c'est d'aimer, mar. 22 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Arthur Honegger, dim. 16 h ; Brass Unbound, dim. 17 h 30 ; Gimme Shelter, dim. 19 h 30, 22 h.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Orient sur Seine, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Caméra arabe, sam. 15 h ; A Karim na Sala, sam. 17 h ; L'Age mûr, dim. 15 h ; Le Cri du cœur, dim. 17 h.
HOMMAGE A JAMES IVORY (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Maurice, sam. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 16 h 30, mar. 14 h ; Mr and Mrs Bridge, sam. 16 h 30, dim. 19 h, lun. 21 h 30, mar. 19 h ; Retour à Howards End, sam. 19 h, dim. 16 h 30, lun. 14 h, mar. 21 h 30 ; Les Vestiges du jour, sam. 14 h, dim. 21 h 30, lun. 19 h, mar. 16 h 30.
HOMMAGE A KEN LOACH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Family Life, sam. 16 h, dim. 14 h, lun. 18 h, mar. 16 h ; Hidden Agenda, mar. 14 h, 22 h ; Riff Raff, lun. 14 h ; Raining Stones, lun. 16 h, mar. 18 h.
LES INÉDITS D'ITALIE (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Condominio, sam. 18 h, dim. 14 h ; Nero, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 14 h ; Una storia semplice, sam. 14 h, dim. 18 h ; L'Air paisible de l'Occident, sam. 16 h, dim. 20 h ; Verso sud, sam. 20 h, dim. 22 h, mar. 14 h.
JOURNAUX FILMÉS, Centre-Pompidou, Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Le Dit de l'escalator, sam. 18 h ; Film portrait, dim. 18 h ; Passion, dim. 20 h.
JOURNÉES ATELIERS D'ART DU Xe, Le République, 11e (48-05-51-33). Rodin et la porte de l'enfer, sam. 14 h ; Le Mystère Picasso, sam. 15 h 15 ; Le Songe de la lumière, dim. 14 h.
LUMIÈRES D'ESPAGNE-UN MOIS DE CINÉMA ESPAGNOL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Cria Cuervos, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Jardin des délices, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; El Sur, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; 27 Horas, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Paroles de Max, sam. 14 h, 16 h, 18 h ; La Chasse, sam. 20 h, 22 h ; Tasio, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pascual Duarte, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; A un Dieu inconnu, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MUSIQUE FILMÉE-LE PHILHARMONIA ORCHESTRA, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). 1re et 2e Symphonie de Beethoven, sam. 14 h ; 4e et 5e Symphonie de Beethoven, sam. 16 h ; Boulez dirige Dubussy, sam. 18 h ; 3e Symphonie de Beethoven, « Héroïque », sam. 20 h 30 ; 6e « Pastorale » et 7e Symphonie de Beethoven, dim. 14 h ; 8e et 9e Symphonie de Beethoven, dim. 16 h ; Concerto pour violoncelle op. 85 d'Elgar, dim. 18 h ; Stravinsky dirige Stravinsky, dim. 20 h 30.
OSHIMA MON AMOUR (v.o.), La Bastille, 11e (43-07-48-60). Contes cruels de la jeunesse, sam. 13 h, 14 h 50, 0 h, dim. 13 h, 14 h 50, lun. 13 h, 14 h 50, mar. 13 h, 14 h 50 ; L'Enterrement du soleil, sam. 16 h 40, 18 h 30, dim. 16 h 40, 18 h 30, lun. 16 h 40, 18 h 30, mar. 16 h 40, 18 h 30 ; Les Plaisirs de la chair, sam. 20 h 20, 22 h 10, dim. 20 h 20, 22 h 10, lun. 20 h 20, 22 h 10, mar. 20 h 20, 22 h 10.
QUATRE TRES GRANDS CLOUZOT, Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Quai des Orfèvres, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Le Corbeau, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'assassin habite au 21, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
SÉQUENCE CAPITALE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Zabriskie Point, lun. 20 h.
SOIRÉE 70 MM (v.o.), Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). 2001, l'Odyssée de l'espace, sam. 0 h 30.
SOIRÉE DIRK BOGARDE (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Le Cavalier noir, mar. 19 h, 21 h 10.
TRAVELLING CULTURES : SEX, RACE AND THE MEDIA (v.o.), American Center, 12e (44-73-77-77). S'en fout la mort, sam. 19 h.
UNE LILI PRÉSENTE DIX COURTS MÉTRAGES, Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). La Religieuse, dim. 11 h 30.
WEEK-END CHRIS MARKER, Accatone, 5e (46-33-86-86). Sans soleil, dim. 14 h ; Junkopia, dim. 16 h ; Le Bonheur, dim. 18 h 15 ; Le Tombeau d'Alexandre, dim. 21 h 30.
WEEK-END CHRIS MARKER, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Le Joli Mai, sam. 12 h 30 ; Le Mystère Koumiko, sam. 15 h 30, dim. 15 h 30 ; Loin du Vietnam, sam. 17 h 45, dim. 17 h 45 ; Le fond de l'air est rouge, sam. 20 h, dim. 20 h ; Le fond de l'air est rouge, sam. 22 h 15, dim. 22 h 15 ; Vive la baleine, dim. 13 h 30.
XVIIIe FESTIVAL FOIRE SAINT-GERMAIN, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Lions Love, sam. 11 h 50 ; Le Mépris, lun. 11 h 50 ; La Nuit américaine, mar. 11 h 50.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 17 JUIN

TF 1

20.45 Divertissement : Crise de rire.

22.45 Magazine : Ushuaïa. Pérou. Les salines de Maras. Supersonic Skysurfer ; Marc Batard dans les Drus ; Le saut de l'ange ; Le sel à grande vitesse ; Rebonds au-dessus du lagon ; Au-delà du reef ; Entre ciel et terre.

23.55 Série : Duo d'enfer.

0.45 Journal, Météo.

1.00 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.45 Divertissement : Surprise sur prise.

22.30 Sport : Automobile. Les 24 Heures du Mans. Le point sur la course.

22.40 Magazine : Les Enfants de la télé. Avec Michel Drucker, Anne Magnien, José Garcia.

0.10 Les Films Lumière.

0.15 Journal, Météo, Journal des courses.

0.30 ▶ Magazine : La 25e Heure. Viva l'Italia, de Giovanna Gagliardo.

2.00 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. Requins à La Havane, d'Alain Nahum.

22.20 Ah ! Quels titres ! Ah ! Quelles notes : les écrivains et la musique. Invités : Benoît Duteurtre (*Requiem pour une avant-garde*) ; Jean-François Kahn (*La Pensée unique*) ; Dominique Fernandez ; Marcel Schneider (*Ce que j'aime*) ; Les coups de cœur avec René Frégni (Le Voleur d'innocence) ; Philippe Labro à propos des inédits d'Hemingway et Faulkner ; Jean-François Josselin, à propos du dernier roman de Joyce Carol Oates (Confessions d'un gang de filles) et celui de Mary Higgins Clark (*Ce qui vivent les roses*).

23.25 Météo, Journal.

23.55 Sport : Automobile. En direct. Les 24 Heures du Mans.

M 6

20.45 Téléfilm : Un amour qui tue. De Simon Langton (en deux parties diffusées à la suite).

0.20 Série : Les Professionnels. Double vengeance.

1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.50).

2.30 Rediffusions.

CANAL +

20.30 Téléfilm : Exécution publique. De Tommy Lee Wallace.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Documentaire : Les Enfants de Dieu. De John Smithson.

23.00 Cinéma : Snake Eyes. ■ ■ Film américain d'Abel Ferrara (1993).

0.45 Sport : Golf. En direct. Troisième journée de l'US Open.

2.10 Cinéma : La Maison aux esprits. ■ Film germano-portugo-danois de Bille August (1993, v.o.).

4.25 Cinéma : Body Snatchers. □ Film américain d'Abel Ferrara (1993, v.o.).

ARTE

20.40 Téléfilm : Danger corruption. De David Tucker [2/8].

21.30 Documentaire : Histoires d'Amérique. De Chantal Akerman (1988).

23.05 Magazine : Velvet Jungle. Spécial Afrique du Sud ; Top Live ; Tuck et Patti.

0.25 Série : Johnny Staccato. 24. The Mask of Jason (v.o.). *Un épisode signé par Paul Henreid, également réalisateur de nombreux épisodes de la série Hitchcock Presents et de longs métrages (Dead Ringer, 1964).*

0.50 Téléfilm : Ligne de démarcation. De Panos Karkanetavos (79 min, rediff.).

2.10 Court métrage : I Don't Wanna Be a Boy.

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant et le Président. De Régis Milcent. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 12 juin. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.45 La Vie très privée des Ceaucescu. D'Andrew Novamski. 20.40 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [32/38]. Vought A7 Corsair II. 21.30 ▶ Neinsager : Les Suisses qui disent non. De Jacob Berger et Béatrice Barton. 22.25 Autoroute : Quand le nougat a le goût de bouchon. D'Antoine Bordier et Eric Burnand. 23.10 Fleur de scène. De Marie-Claire Quiquemelle. 23.40 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. De Leslie Jenkins et Daniel Pasche. » 0.35 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Corridas espagnoles. 22.00 Embouteillage. 23.05 Concert : Mouloudji. Enregistré à l'Olympia en 1975. 0.00 A bout portant (45 min).

CANAL J *18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15* Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Le Mystère de la troisième planète.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale anglaise 1909. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Road test. 0.25 La Semaine sur Jimmy. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On.

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). Sacré dollar. 20.45 Série : Commissaire Flemming. Echec à la reine. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Alias le baron. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. George Clinton. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Sheryl Crow ; Raw Premiere. 21.30 Concert : Sheryl Crow. 22.30 The Soul of MTV. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 15.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : 1re demi-finale. 19.00 Gymnastique. En différé. Coupe d'Europe : finale. A Rome. 21.00 Athlétisme. En différé. Meeting de Villeneuve-d'Ascq (Nord). 22.00 Boxe. Résumé. Championnat du monde à Sacramento (Californie) : poids lourds : Michael Moorer (E-U)-Melvin Foster (E-U). Demi-finale. Lennox Lewis (G-B)-Lionel Butler (E-U). 23.00 Rugby. Coupe du monde : 1re demi-finale. 0.00 Rallycross. Résumé. Championnats d'Europe à Westombanan (Suède), 4e manche (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [17/26] Les Comédies musicales. [18/26] Entre ciel et terre. 23.00 Le Cheikh blanc. ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1952, N., v.o.). 0.25 Le Retour de Topper. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1941, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Un coupable idéal. De John Erman. Avec Louis Gosset Jr. 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : Le Pays du soleil levant. De Laurent Heynemann. Avec Fanny Ardant. 22.05 Documentaire. 23.00 L'île aux baleines. ■ ■ Film britannique de Cleve Rees (1989).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. *Récital Joël Vernet.* 20.00 Le Temps de la danse. Rencontre avec Claude Brumachon. Présentation de la nouvelle Gisèle de l'Opéra Bastille. 20.30 Photo-portrait. Amina Okada, conservateur au musée Guimet. 20.45 Nouveau répertoire dramatique. En public et en direct du studio 105 de la Maison de Radio-France. Cendres de cailloux, de Daniel Danis. 22.35 Musique : Opus. Variations sur des thèmes de Claude Ollier. Œuvres de Debussy, Stravinsky, Bartok, Beethoven, Bach, Mahler, Haydn, Ellington, Shepp, Dolphy, Monk, Davis, Parker. Musique des Aborigènes d'Australie, arabo-andalouse, berbère. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Claire Thievant et Michel Camus, pour les éditions Lettres Vives. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un jour au singulier : Marc Ferro ; 2.09, Pluie, de Somerset Maugham ; 3.45, L'âge d'or de la musique espagnole ; 4.12, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or (1) ; 6.52, Bizarre : du ça dans le pastis.

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Alfred Brendel, piano. Quintette pour hautbois, Strasbourg, par le Chœur de Cluj, le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Zoltan Pesko, Phyllis Bryn-Julson, soprano, Patricia Green, mezzo-soprano (extrait) : Requiem, de Ligeti. 0.05 *Auto-portrait. Jao Raphaël.* 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Bach, Telemann, Charpentier, Scarlatti, Albinoni, Boccherini, Weber, Beethoven, Grieg, Chopin, Tchaïkovski, Debussy, Jolivet, Satie, Porter, Evans, Goodman, Milhaud, Albeniz, J. Strauss, F. et K. Doppler, Brahms.

clarinette, cor, basson et piano K 452, de Mozart, Heinz Holliger, hautbois, Eduard Brunner, clarinette, Hermann Baumann, cor, Klaus Thunemann, basson ; impromptus pour piano D 935 : Variations sur Rosamunde, Impromptu, de Schubert. 20.05 Prélude. 21.00 Concert. En direct de la Chapelle royale de Versailles, par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey, l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin, Delphine Collot, soprano, Jean-Paul Fouchécourt, haute-contre, Gilles Ragon, ténor, Olivier Lallouette, baryton : Œuvres de de Brossard : Miserere mei Deus ; In convertendo ; Canticum eucharistum pro pace. 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 30 septembre 1994, à

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 18 JUIN

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque

15.10 Série : Le Rebelle

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach

16.50 Disney Parade.

17.50 Des millions de copains.

18.50 Série : Agence tous risques.

19.45 Météo.

19.50 Elections municipales, deuxième tour. Soirée présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Gérard Carreyrou.

21.00 Cinéma : Ripoux contre ripoux. ■ ■ Film français de Claude Zidi (1989).

22.50 Rugby, Tiercé, La Minute hippique.

22.55 Téléfilm : Objectif Central Park. De Steven Hilliar Stern.

0.00 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.

0.55 Journal, Météo.

1.05 Programmes de nuit. Concert. Orfeu et Euridice, de Gluck, par l'Atelier lyrique de Tourcoing ; 2.40, TF 1 nuit (et 3.40, 4.40) ; 2.50, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.50, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI
Elisabeth BADINTER
à l'Heure de Vérité
2 France

12.05 L'Heure de vérité (et 1.55) Magazine présenté par Albert Duroy. Invitée : Elisabeth Badinter.

12.55 Météo (et 13.15).

12.59 Loto, Journal, Point Route.

13.25 Dimanche Martin.

15.00 Série : L'Homme à la Rolls.

15.55 Dimanche Martin (suite).

17.25 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. Indonésie [1/2].

18.25 Magazine : Stade 2 (et 4.45). Automobile ; Cyclisme ; Rugby ; Boxe ; Athlétisme ; Aviron ; Basket-ball ; Croquet ; Gymnastique ; etc.

19.20 Météo.

19.30 Elections municipales, (et 19.55, 22.45). Soirée présentée par Daniel Bilalian et Bruno Masure.

19.40 Journal.

21.00 Cinéma : La Prise de Beverly Hills. □ Film américain de Sidney J. Furie (1991).

0.15 Les Films Lumière.

0.20 Musiques au cœur. Concert donné à Monaco par l'Orchestre des virtuoses de France à l'occasion du centenaire de la naissance du prince Pierre de Monaco.

1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Les Dossiers de l'Histoire. Présenté par Bernard Rapp. Ici Londres, les Français parlent aux Français, de Jean-Michel Rodrigo.

14.05 Série : New York District. Coup de foudre.

14.55 Magazine : Sports dimanche. Gymnastique artistique : finale des coupes d'Europe messieurs et dames à Rome ; 15.35, les 24 Heures du Mans : l'arrivée en direct ; 16.15, Tiercé, Grand Prix Steeple Chase de Paris en direct d'Auteuil ; 16.45, Gymnastique artistique ; finale des coupes d'Europe messieurs et dames à Rome.

17.50 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.45 Elections municipales, deuxième tour. Diffusion région par région et diffusion nationale.

22.00 Flash (et 22.30,).

0.10 Cinéma : Blow-up. ■ ■ Film britannique de Michelangelo Antonioni (1966, v.o.).

2.00 Musique Graffiti. *Die Sterne,* de Schubert, par Dietrich Fisher-Dieskau, baryton, Helmut Holl, piano (10 min).

M 6

12.15 Série : Mariés, deux enfants.

12.55 Série : Un flic dans la mafia.

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Série : Poigne de fer et séduction.

15.15 Magazine : Fréquenstar (et 2.00).

16.15 Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith.

17.25 Téléfilm : Evasion. De Jacek Gasiorowski.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo. Suivi du Meilleur du sport.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 0.40).

20.45 Téléfilm : Le Pouvoir d'aimer. De Michael Ray Rhodes.

22.35 Magazine : Culture pub.

23.05 Élections municipales, deuxième tour.

23.15 Téléfilm : Les Tentations de Sylvia. De Bob J. Ross.

0.50 Magazine : Rock express. Présenté par Laurence Romance.

1.15 Boulevard des clips (et 6.00).

2.55 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.50, You Africa ; 4.40, El Tiempo Pasa ; 5.05, E = M 6 ; 5.30, Fanzine.

CANAL +

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.30 Flash d'information (et 19.35).

12.35 Magazine : Télés dimanche. Présenté par Michel Denisot.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Documentaire : Le Lynx. De Ian Bodenham.

14.35 Sport : Coupe du monde de rugby. Demi-finale : Nouvelle-Zélande/Angleterre ; à 15.00, coup d'envoi.

16.40 Surprises (et 17.50).

16.45 Dessin animé : Profession critique.

17.10 Magazine : Courants d'air. Estelle Hallyday à Miami.

18.00 Cinéma : Dans les pompes d'un autre. □ Film américain de Donald Petrie (1990).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.45 Michael Jackson. En exclusivité française, un entretien avec le chanteur, accompagné de sa femme, Lisa Marie Presley, à l'occasion de la sortie de l'album *History.*

20.30 Le Journal du art. Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.

20.35 Cinéma : Menace II Society. ■ Film américain d'Allen Hughes et Albert Hughes (1993).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. *Présenté par Pierre Sled.* Football ; Golf.

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Schulmeister, l'espion de l'empereur [9/13].

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 L'Esprit du sport.

14.30 Les Grandes Séductrices. Natalie Wood. *Après avoir débuté à l'âge de cinq ans, elle tournera dans La Fureur de vivre, de Nicholas Ray, et sera l'inoubliable Maria de West Side Story.*

15.30 Le Continent retrouvé. Avez-vous vu Mu ?

16.00 Documentaire : Le Radeau sur la forêt.

17.00 Documentaire : La Chute des Mayas.

17.30 Le Monde en guerre. Une nouvelle Allemagne.

18.30 Magazine : Va savoir. Présenté par Gérard Klein. Gergovie.

18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques. 9. Les Pilules merveilleuses (Cines, 1910) ; Polidor change de sexe (Tiber Film, 1918) ; Mésaventures d'un veston (Pathé Frères, 1907).

19.30 Métropolis (et 0.55). Andrzej Wajda, de Michael Kluth ; La Frauenkirche de Dresde, de Philippe Nahoun ; Délinquants primés, de Rainer Penzholz ; La Capella Istropolitana, de Reinhold Jaretzky.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : 100 ans de cinéma allemand. Proposée par Hans Peter Kochenrath.

20.41 Cinéma : Nosferatu fantôme de la nuit. ■ ■ ■ Film allemand de Werner Herzog (1978).

22.25 La Nuit des cinéastes. D'Edgar Reitz (1994, v.o.). *Où l'on rencontre une trentaine de cinéastes et acteurs allemands (Herzog, Wenders, Schlöndorff, Schygulla...) venus fêter, à la manière d'Edgar Reitz, le centenaire du cinéma. C'est aussi, pour ce réalisateur, l'occasion de s'interroger sur l'avenir du 7e art face aux nouvelles technologies audiovisuelles.*

23.50 Cinéma : Papillons. ■ Film allemand de Wolfgang Becker (1987, v.o.).

2.00 Documentaire : Vivre dans les jardins d'Allah. D'Adnan Ramahi (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 52 sur la Une. 21.00 Athènes, à la recherche de la cité perdue. De Marc Gastine et Soula Dracopoulou. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 L'Arbre qu'on blessait. ■ Film grec de Dimos Avdeliodis (1986). 23.55 Concurrence déloyale. 0.15 Kaléidoscope. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Vendanges, histoire mondiale du vin. [3/13] L'Empire du vin. De Christopher Ralling. 19.35 La Danse interrompue ou l'Eldorado des rétrovirus. De Frédéric Tangy. 20.35 Que la lumière soit. De John Huston. 21.30 Dans l'ombre des stars. La Vie des chanteurs. D'Irving Saraf et Allie Light. 23.05 La Vie très privée des Ceaucescu. D'Andrew Novamski. 0.00 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [32/38]. Vought A7 Corsair II. 0.50 ▶ Neinsager : Les Suisses qui disent non. De Jacob Berger et Béatrice Barton (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's club. 20.00 Paris Match Première. 21.00 Violette et François. ■ ■ ■ Film français *de Jacques Rouffio (1976).* 22.35 Concert : Celia Cruz et les Fania All Stars. Enregistré à Kinshasa (Zaïre) en 1974. 23.35 L'Album. 0.00 Le Canal du savoir. Métissage culturel et Transformation historique, avec Natalie ZemonDavies. 1.00 Musiques en scènes (30 min).

CANAL J 18.00 Chewing gum. 18.30 Série : Deux ans de vacances. 19.30 La Panthère rose.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 20.55 Country Box. 21.25 Série : Monty Python's Flying Circus. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. 23.00 Destinations séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.25 Cambouis (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Force de frappe. 19.45 Série : Miami Vice (et 23.50). Une belle prise. 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. Double jeu. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Alias le baron. 0.40 Série : Commissaire Flemming (90 min).

MCM 19.30 Hit des clubs. 20.00 MCM Mag (et 1.00). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. 22.30 Cinémascope. Cannes 95. 23.00 Concert : Ralph Thamar et Mario Canonge. Enregistré au Monde de l'Art en décembre 1994. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 19.30 Rolling Stones. Voodoo Lounge. 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-head. 23.30 Headbangers' Ball (150 min).

EUROSPORT 15.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : 2e demi-finale. 20.00 Football. En différé. Coupe du monde féminine : finale. en Suède. 21.30 Gymnastique. En différé. Coupe d'Europe : finale. A Rome. 23.00 Rugby. En différé. Coupe du monde : 2e demi-finale. 0.00 Snooker. Résumé. Ligue européenne 1995 : 15e match. Jimmy White-Alan McManus (90 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 Le Retour de Topper. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1941, N.). 21.55 Don Quichotte. ■ ■ Film français de Georg Wilhelm Pabst (1933, N.). 23.00 Les Aventures de David Balfour. ■ Film américain d'Alfred L. Werker (1938, N. ,v.o.). 0.30 Eva. ■ Film franco-italien de Joseph Losey (1962, N., v.o., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 Salomon et la Reine de Saba. ■ ■ Film américain de King Vidor (1959). 20.30 Le Chat et la Souris. ■ Film français de Claude Lelouch (1975). 22.15 Mothra contre Godzilla. ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1964, v.o.). 23.40 Calme blanc. ■ Film australien de Philip Noyce (1989, v.o., 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. L'Inhumaine. Il était une fée : la cinéphonie. 22.25 Poésie sur parole. Fables et poèmes pour rire avec Dieu (6). 23.00 Le Concert. Enregistré le 23 avril au temple des Billettes. Musique et patrimoine. Œuvres de J.S. Bach, Buxtehude, Homilius, Mendelssohn. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Arménie : fugue en Asie Mineure, par Raffi Kevorkian ; Rub a dub dub ; Rémanences : Abeilles institutrices ; La durée du oui : Madredeus. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert de jazz. Jazz at the top. Donné le 11 août 1994, au Festival de Marciac, par le quartette d'Oscar Peterson : There Will Never Be Another you, de Warren ; Nightime, de Peterson ; Here's That Rainy day, de Heusen ; Sweet Georgia Brown, de Pinkard ; If You Only You, de Peterson ; Soft Winds, de Christian ; You Look Good to me, de Wells ; Satin Doll, d'Ellington ; Cute, de Hefty ; Tranquille, de Peterson. 21.30 Voix souvenirs. Solange Michel, mezzo-soprano, dans Orphée et Eurydice (extrait de l'acte I), de Gluck ; Samson et Dalila (extrait de l'acte I), de Saint-Saëns (1960) ; La Dame blanche (extrait de l'acte II), de Boïeldieu (1958). Georges Thill, ténor, dans Hérodiade (extrait de l'acte IV), Werther (extrait de l'acte I et II), de Massenet (1927) ; La Damnation de Faust (extrait de la 4e partie), de Berlioz (1927) ; Roméo et Juliette (extrait de l'acte III), de Gounod ; Carmen (extrait de l'acte II), de Bizet (1927). Geneviève Rex, soprano, dans des chants traditionnels de Rouergue, du Roussillon, du Velay et de Bourgogne (1949). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Ernest Ansermet, chef d'orchestre. 23.00 Les Magiciens de la terre. Musiques traditionnelles de Java et de Bali ; Mélanésie. 0.05 Atelier. Imaginez la nuit ; portrait de Wladimir Jankélévitch ou Quelque part dans l'inachevé. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Le Monde

DIMANCHE 18 - LUNDI 19 JUIN 1995

Municipales 2049

par Alain Rollat

QUE PROMETTRE quand on a tout promis ? Le chef de la secte Vérité suprême de Vitrouilles hésitait encore. Il était embarrassé. Il n'en laissait rien paraître pour ne pas enfreindre la règle de la sainte certitude que son Ordre national lui commandait d'observer en toute circonstance mais, en son for intérieur, il ne savait plus à quel dessein se vouer. Cela faisait un demi-siècle que ses disciples lui faisaient l'honneur de le plébisciter et il éprouvait le trouble sentiment d'avoir épuisé toutes les recettes imaginables pour rendre la vie de ses concitoyens conforme aux normes.

Il avait appliqué à la lettre le Programme national. Il avait remis de l'ordre dans la voirie publique. Toutes les impuretés d'origine étrangère susceptibles de *« dénaturer la francité »* avaient été déchargées hors les murs pour parer aux risques de pollution pluriethnique. Vitrouilles n'était plus habitée par n'importe qui. Il avait remis de l'ordre dans les salles de classe. Le ministère de l'éducation nationale avait été supprimé, l'Ecole séparée de l'Etat, les enseignants *« corrompus »* qui s'étaient naguère *« emparés de l'enseignement »* avaient été remis *« à leur vraie place »*.

A Vitrouilles, on n'enseignait plus n'importe quoi. Il avait d'ailleurs proclamé le Livre du dogme unique et fait graver ses Commandements dans le bronze des frontispices : *« L'Etat national incarne la communauté populaire organisée pour accomplir sa destinée... Il est le gardien de l'âme populaire... Il n'y a pas de survie possible si l'Occident ne retrouve pas les sources de l'ordre naturel... Il y a dans l'être humain une aspiration à l'harmonie, elle doit être codifiée, guidée, grâce à l'Etat national... Entre le Bien et le Mal, le pouvoir ne peut pas rester neutre. »* Il avait montré que le Bien est toujours blanc et le Mal toujours noir. A Vitrouilles, on ne vivait plus qu'entre gens de la même couleur.

Enfin, il avait respecté le calendrier des purges : le palais de justice avait été vidé des mauvais magistrats, ceux *« qui utilisaient leurs fonctions au service d'une idéologie révolutionnaire »* ; l'usine avait été nettoyée des *« bourgeois gauchistes »* ; le commissariat avait été encouragé à faire du zèle dans l'expression de sa liberté de répression. Dans tous les quartiers de Vitrouilles on vivait tranquille.

Le problème est qu'on y vivait moins nombreux. A force de sélectionner, il n'y avait plus grand monde à l'école, ni au palais de justice, ni à l'usine. Le Bien avait tellement triomphé du Mal qu'il avait fait place nette. Il n'y avait plus personne ni plus rien à exclure. Voilà pourquoi le chef de la secte Vérité suprême de Vitrouilles connaissait un moment de déprime. Comme il lui fallait absolument entretenir la flamme, il promit d'expulser du Livre les termes obsolètes en commençant par le mot *« humanité »*. C'est ainsi, comme l'a raconté Clifford Simak dans un ouvrage célèbre, que les chiens votèrent pour la première fois. Sauf les bâtards, bien entendu.

La Compagnie de Suez tente de contrer l'offensive des adversaires de M. Worms

Un « conseil de guerre » devait se tenir au cours du week-end

L'HOMME qui a été porté, il y a quatre ans, à la tête de la Compagnie de Suez pour ses qualités consensuelles est en passe de se métamorphoser en patron de combat. Désavoué en pleine assemblée par trois de ses principaux actionnaires-administrateurs, Jacques Friedmann (UAP), Philippe Jaffré (Elf Aquitaine) et Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), qui totalisent avec leur allié, la BNP, 21,2 % du capital et près de 30 % des droits de vote, Gérard Worms semble bien décidé à défendre âprement son fauteuil et la maison qu'il dirige. Il veut toujours contrer un projet de fusion UAP-BNP-Suez qu'il estime contraire aux intérêts de la majorité de ses actionnaires. Pour cela, il ne dispose de peu de temps.

Aussi, la rue d'Astorg, siège social de la compagnie, accueille au cours du week-end des 17 et 18 juin un véritable conseil de guerre : dirigeants de Suez, patrons influents de filiales, conseillers, banque d'affaires, ont été mobilisés pour mettre au point une opération qui devrait être soumise rapidement à l'approbation du conseil d'administration.

Le coup de la dernière chance pour M. Worms est à double détente : bâtir un projet de rapprochement irréfutable qui pourra difficilement être rejeté par le conseil sans que celui-ci soit soupçonné de céder à des intérêts partisans. Et acculer les tenants d'une fusion BNP-UAP-Suez à lancer une offre publique, c'est-à-dire à se soumettre aux lois du marché plutôt que de jouer le pourrissement et la guerre d'usure pour parvenir à leurs fins. Dans les deux cas, la compagnie de Suez, ses actionnaires et accessoirement Gérard Worms sortiraient gagnants. C'est, en tous cas, le calcul qui prévaut chez les stratèges de la rue d'Astorg.

FUSION LIMITÉE

En face, les trois coalisés, Jacques Friedmann, Philippe Jaffré et Jean-Louis Beffa, ne restent pas inactifs, soutenus à l'extérieur du conseil par Michel Pébereau, le patron de la BNP. Depuis l'assemblée, ils ont un objectif commun et affiché : mettre tout en œuvre – même au prix d'un spectacle consternant – pour changer le président du Suez. *« On a franchi le Rubicon »*, commente un des proches du dossier. Les grands actionnaires mènent des tractations en coulisses pour « retourner » les administrateurs réputés soutenir Gérard Worms et renverser le rapport de force qui leur est très défavorable sur le papier. Sur les 15 administrateurs, les 12 autres étaient jusqu'à la catharsis de l'assemblée proches de M. Worms.

Le travail de sape ne se relâche pas, mené par Jacques Friedmann qui continue à distiller les raisons de sa défiance : absence de stratégie de Suez, opacité du fonctionnement de la direction, mise à l'écart du conseil au moment de l'élaboration du rapprochement avec le groupe Pinault...

M. Worms réfute vigoureusement ces griefs et notamment son manque de transparence. Il considère que les procès qui lui sont faits sont des prétextes qui mélangent les intérêts des uns, le dépit des autres et une incapacité de tous à imposer leur vue à M. Worms. *« Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage »*, s'exclame un de ses alliés.

Une solution provisoire *« à la Viénot »* (patron intérimaire d'Alcatel avant la nomination du successeur de Pierre Suard) est à l'étude. Elle consisterait à mettre à la tête de la vieille maison un président intérimaire qui devrait réaliser un audit des actifs. *« Personne ne sait aujourd'hui ce que doit être Suez »*, estime un actionnaire. Le nom de Didier Pfeiffer, vice-président de l'UAP commence à circuler. Cette solution permettrait même d'envisager la mise en œuvre de la première opération imaginée par Michel Pébereau : une fusion limitée BNP-Suez que M. Worms avait rejetée en octobre. L'UAP en serait peut-être exclue, mais Jacques Friedmann, ayant placé son numéro deux à la tête de Suez, ne perdrait pas la face.

Éric Leser et Babette Stern

Le ministère s'excuse auprès de 21 728 candidats au bac

AUCUN INCIDENT, ou presque, n'est venu troubler, vendredi 16 juin, l'épreuve de sciences économiques et sociales, que les 21 728 candidats d'Ile-de-France de la série ES ont dû repasser dans l'après-midi, celle de la veille ayant été annulée en raison de l'inversion de sujets qui s'était produite mercredi 14 juin dans un centre parisien (*Le Monde* du 17 juin).

Avant le début de l'épreuve, une lettre du directeur des lycées et collèges, Alain Boissinot, a été lue aux candidats, pour expliquer que ce qui *« semblait n'être qu'un incident limité »* s'était révélé *« une fuite importante »*, et que, pour cette raison, l'épreuve avait été annulée dans les académies de Paris, Créteil et Versailles. *« Soyez sûrs que nous sommes conscients du trouble que représente pour vous cette décision qui était pourtant la seule possible »*, s'excuse le ministère, en assurant que *« les jurys seront invités à prendre en compte les conditions dans lesquelles* [les élèves] *doivent passer à nouveau l'épreuve. »* Il est peu probable que cet incident connaisse des suites juridiques. S'agissant d'un examen, et non d'un concours, seuls des candidats s'estimant lésés à titre individuel peuvent, une fois leur note connue, déposer une plainte devant un tribunal administratif. Il faudrait alors établir la preuve matérielle de la fuite, seule façon de démontrer qu'il y a eu rupture d'égalité entre les candidats.

Les billets de 200 francs sans les frères Lumière

LA BANQUE DE FRANCE va substituer l'effigie de Gustave Eiffel à celle des frères Lumière sur ses futurs billets de 200 francs. Le gouverneur va proposer la semaine prochaine au conseil général ce changement impromptu à la suite d'informations reçues à la Banque et parues dans la presse concernant le passé, durant l'Occupation, des inventeurs du cinéma. Pour des raisons de sécurité et de mise en conformité avec les formats européens, la Banque avait décidé à la fin des années 80 de modifier progressivement tous ses billets. Idée générale : illustrer le XX[e] siècle et ses inventions.

En 1993, le premier nouveau billet était proposé, celui de 50 francs, à l'effigie de Saint-Exupéry. En mars de cette année, le 500 francs venait célébrer Marie et Pierre Curie. Un « 200 francs » avec les portraits des frères Lumière devait être mis en circulation en 1996 puis, plus tard, le « 100 francs » à l'effigie de Gustave Eiffel.

Les dirigeants de la Banque ont lu tous les livres. Aucun ne jetait de l'ombre sur la vie de ces grands hommes. Mais l'annonce de ce choix puis les fêtes du centenaire du cinéma ont réveillé les mémoires. Pendant la dernière guerre, Auguste Lumière fut conseiller municipal de Lyon puis membre du comité de parrainage de la Légion des volontaires français d'un des pires collaborateurs, Jacques Doriot. Son frère Louis a été membre du conseil national de la même organisation, et tous deux ont été décorés de la francisque.

« MISE AU POINT »

Pourquoi ce passé a-t-il été oublié ? Peut-être parce que leur pétainisme n'aurait été que très modéré. Tel est l'avis de M[e] Serge Klarsfeld, qui, interrogé par Radio-Shalom vendredi 16 juin, a qualifié leur attitude de *« relativement discrète et bénigne »*. De plus, le fils d'Auguste, Henri, a été résistant de la première heure. A la Libération, cela a suffi pour clore le sujet.

Ayant reçu des témoignages, la Banque a instruit un dossier. *Le Canard enchaîné*, le 12 avril, évoque ce passé enfoui, puis *La Montagne*, le 15 juin. Le changement en faveur de Gustave Eiffel s'ajoute aux divers déboires de la Banque avec sa nouvelle série, notamment l'inattendue accentuation du « E » de Saint-Exupéry (écrit Saint-Éxupéry). Le coût de l'opération Lumière ? Minime, selon l'institut d'émission : *« Nous n'en étions qu'à la phase de mise au point. Aucun billet de 200 francs n'a été encore imprimé. »* Certains rappellent maintenant le scandale de Panama, auquel fut mêlé l'ingénieur Eiffel. *« Ce passé-là est connu »*, répond-on à la Banque. Le constructeur de la grande tour a, par la suite, été blanchi.

SOMMAIRE

L'édition Rhône-Alpes comporte un cahier séparé où figure une sélection des manifestations culturelles qui auront lieu cet été dans la région.

Tirage du *Monde* daté samedi 17 juin 1995 : 488 439 exemplaires 1 -

Lundi, un numéro spécial du « Monde » sur le second tour des élections municipales

AU LENDEMAIN du second tour des élections municipales, l'édition du *Monde* de lundi 19 juin (daté 20 juin) sera mise en vente une heure plus tôt. A cette occasion, *Le Monde* publiera un cahier spécial de 24 pages donnant les résultats détaillés du scrutin, région par région, département par département dans les quelque sept cents villes où un second tour a été nécessaire. Ces résultats seront accompagnés de commentaires. Ce cahier spécial comportera également les résultats du premier tour des six élections législatives et des dix élections cantonales organisées dimanche 18 juin.

Le premier cahier de ce numéro consacrera six pages aux informations, commentaires, analyses, reportages sur le second tour du scrutin municipal. Il comprendra également la plupart de nos rubriques habituelles. Nous avons dû, exceptionnellement, supprimer les pages Débats, Loisirs et Conjoncture, les Cotations boursières ainsi que le Guide culturel, la chronique d'Agathe Logeart et plusieurs rubriques de la page Agenda, notamment la météo.

Nos lecteurs retrouveront dans les numéros suivants les pages dont ils auront été provisoirement privés.

■ **ESPAGNE : une réorganisation du secteur public a été approuvée,** vendredi 16 juin, par le gouvernement espagnol. Elle prévoit le remplacement de l'Institut national de l'industrie (INI) et de l'Institut national des hydrocarbures (INH) par deux holdings regroupant, d'un côté, les entreprises rentables et, de l'autre, celles qui sont en restructuration. L'économie pour le gouvernement sera de 190 milliards de pesetas (7,5 milliards de francs) d'ici à l'an 2000. – (*AFP.*)

■ **LETTRES : les prix France Télévision,** décernés pour la première fois à Paris, ont été attribués au roman *Les Apparitions*, de Florence Seyvos (éd. de l'Olivier) et à l'essai *Les Mots des femmes*, de Mona Ozouf (Fayard). Dans la catégorie jeunesse, *Quand on est mort, c'est pour toute la vie*, d'Azouz Begag (Gallimard Jeunesse, coll. « Page blanche ») et *Famine, l'arme des tyrans*, de Muriel Pernin (Syros, coll. « J'accuse ») ont été distingués. Le Prix France-Culture est allé, dans la catégorie littérature française, à Pierre Bergounioux, pour son récit *Miette* (Gallimard) et, pour la littérature étrangère, à l'écrivain turc Orhan Pamuk pour *Le Livre noir* (Gallimard).

Le rapprochement entre Air France et Air Inter ne serait pas remis en cause

CHRISTIAN BLANC, qui cumule les fonctions de président d'Air France, d'Air Inter et de la holding du groupe, devrait annoncer à l'occasion d'un conseil d'administration des deux compagnies, le 29 juin, la solution retenue pour le développement d'Air Inter. Cette dernière ne devrait pas sortir du groupe mais se développer seule, dans un premier temps, sur l'Europe à partir d'Orly, avant de fusionner avec les activités européennes d'Air France au 1[er] janvier 1997.

Directions et syndicats des deux compagnies avaient travaillé sur deux scénarios : le premier reposait sur une fusion d'Air Inter avec les activités européennes d'Air France. Présenté en septembre 1994, il devait être mis en œuvre par Michel Bernard, alors PDG d'Air Inter, en janvier 1997, la Commission de Bruxelles imposant l'étanchéité financière des deux compagnies jusqu'à cette date en contrepartie de la recapitalisation d'Air France. Michel Bernard avait, en outre, annoncé un plan d'économies prévoyant la suppression de 600 emplois. Il s'est ensuivi une série de grèves et la démission de Michel Bernard, le 15 mai.

Le second scénario, présenté à l'occasion du départ du PDG d'Air Inter, repose sur le développement de la compagnie au départ d'Orly vers l'Europe en assurant des services « point à point », c'est-à-dire des vols sans correspondance, ce dans une relative indépendance à l'égard d'Air France. Dans ce scénario, il incomberait à la holding d'assurer l'harmonisation des programmes et de limiter la concurrence entre les deux compagnies. Dans cette hypothèse, Air France prendrait en charge, à partir de l'aéroport de Roissy, les destinations internationales et des liaisons européennes pour alimenter son réseau long-courrier.

PHASE INTERMÉDIAIRE

Ce dernier scénario, compte tenu des contraintes imposées à l'aéroport d'Orly, se traduirait par un développement limité d'Air Inter. A ce titre, il s'est déjà heurté à l'opposition de certains syndicats. *« Air Inter doit rester dans le groupe »* Air France, estime pour sa part FO, syndicat majoritaire de la compagnie nationale, sans se déterminer par rapport à l'un ou l'autre des scénarios.

Le projet qui serait finalement retenu s'appuie sur les deux options. D'ici au 1[er] janvier 1997, Air Inter devrait se développer selon le second scénario, qui a l'avantage de pouvoir être rapidement mis en œuvre, sans que les règles d'utilisation, de rémunération et de carrière des personnels doivent être harmonisées avec celles d'Air France. Il préserve l'identité d'Air Inter. Le premier scénario, celui de la compagnie européenne, prendrait le relais à partir du 1[er] janvier 1997. Cette solution en deux temps, que se refusait à confirmer la direction d'Air France le vendredi 16 juin, serait un retour à la case départ avec toutefois une phase intermédiaire permettant de calmer les esprits.

Martine Laronche

